

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

50B ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 30 MARS 1967 PRIX 10c

La Commission du Centenaire a choisi l'emblème du Centenaire de la Confédération: une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.



Le Cer[illegible] triomphe au Festiv[illegible] Dramatique

Le samedi soir 25 mars, la dernière pièce du Festival était présentée... La foule se composait surtout des groupes de théâtre et d'amis, de ceux qui ont fait valoir leurs talents d'acteur, de directeur, de décorateur au courant de la semaine alors qu'on avait présenté cinq pièces de théâtre au "Playhouse". Parmi ces cinq pièces, une française du Cercle Molière, présentée le mardi 21 mars. M. Whitehead, l'adjudicateur du Festival, entretient l'auditoire pendant qu'on met la dernière main à cet "Academy Award Night".

Enfin, la présentation! A Carmelle LeGal, le prix de meilleure actrice de soutien; à M. Gilles Guyot, le prix de meilleur acteur; au Cercle Molière, le prix de la meilleure pièce!

Qu'en est-il de la pièce de Gratien Gélinas, Bousille et les Justes? Jouée dans une chambre d'hôtel, elle ne manquait pas de palpitant et de conflits de famille. La prenté y est, les amis, tous discutent cet enfant prodigue (qu'on ne verra pas) qui vient de tuer l'amant de sa fille (Marie Laurencelle). La mère (Angéline LaRivière) défend son enfant en invoquant tous les saints à son aide. Le frère (André Gélinas), sans scrupules et impitoyable, insiste qu'il faut à tout prix sauver la réputation de la famille. Il est appuyé fortement par sa soeur (Carmelle LeGal) qui entrevoit déjà les résultats d'un tel scandale dans le village. Le beau-frère (Gilles Guyot), c'est l'homme d'affaires léger, ne cessant de lancer des boutades à tout ce qui est pieux et saint dans l'attitude de la mère et des autres. Bousille (Robert Trudel), l'unique témoin du meurtre, vient rafraîchir la pièce avec sa trop grande simplicité, son désir à la fois d'être juste, de dire toute la vérité et rien que la vérité, et de faire son possible pour sauver l'accusé, celui qui l'a entraîné à la boisson.

☆ ☆ ☆

Et les autres acteurs qui viennent accentuer les personnages principaux, tels le frère (Claude Dorge), l'avocat (Jacques Bernard), la femme du frère cruel (Danielle Collette).

Le tragique et le comique de la pièce naissent de ce conflit entre les personnages. La pièce se termine par l'acquittement de l'accusé et le coup de téléphone annonçant le suicide de Bousille.

Le succès d'un acteur tient à ce qu'il puisse, à l'instant même où il se présente sur la scène, communiquer une personnalité précise à laquelle il sera fidèle tout au long du jeu et des gestes qu'il posera. Les acteurs du Cercle Molière ont certainement réalisé en grande partie cette condition première d'une bonne pièce de théâtre. Ils ont été constants dans leur personnalité. L'auditoire a pu facilement s'identifier aux personnages et communier aux différentes scènes tragi-comiques. A preuve les éclats de rire général provoqués par Gilles Guyot et Angéline LaRivière, et les moments de sérieux introduits par Carmelle LeGal et entretenus par les autres personnages. L'auditoire participait vraiment au déroulement de la pièce.

Cependant, le frère cruel et brutal, joué par André Gélinas, n'a pas réussi tout à fait à soutenir son personnage au long du drame. Et, selon M. Whitehead, l'adjudicateur, ce caractère brutal et sans scrupule "n'était pas inné chez lui".

Il n'est donc pas surprenant que le trophée de la meilleure pièce ait été attribué au Cercle Molière, que Gilles Guyot se mérite le trophée du meilleur acteur, que Carmelle LeGal soit choisie une des meilleures actrices de soutien.

Carmelle LeGal a su tenir jusqu'au bout ce rôle d'une femme impatiente, irascible, prête à tout pour sauver l'honneur de la famille.

Gilles Guyot a été fidèle à son personnage tantôt superficiel et ironique, tantôt "suiveux" en se soumettant aux désirs du frère cruel.

Bousille, pour sa part, a été merveilleux. Joué par Robert Trudel, il s'est attiré la sympathie de l'auditoire par son caractère simple, pas compliqué, sincère, pas trop intelligent. Il a joué à la presque perfection le juste qui se fait bousculer malgré lui par les autres et doit se plier aux volontés des "méchants" de la pièce. Il a su se faire comprendre de l'auditoire et le faire communier à sa personnalité et à sa situation.

Une faiblesse de la pièce que l'adjudicateur n'a pas remarquée, étant Anglais: les acteurs de soutien n'ont pas suffisamment parlé à l'auditoire, projeté leur voix pour se faire comprendre dans la grande salle.

Le grand naturel d'Angéline LaRivière, malgré quelques hésitations dans ses répliques, était remarquable.

En somme, la pièce jouée par le Cercle Molière comporte tous les éléments d'une excellente réalisation si on accélère un peu le jeu des scènes et si l'on y fait quelques retouches et repasses ici ou là. C'était ainsi que s'exprimait l'adjudicateur à propos de Bousille et les Justes.

Roland Chénier, S.J.



Le Cercle Molière a répété ses succès d'antan, la semaine dernière au Playhouse de Winnipeg, lors du Festival 1967, en remportant prix et trophées. Ci-dessus l'on voit M. Gilles Guyot, directeur-acteur, choisi par l'adjudicateur Paxton Whitehead comme meilleur acteur principal, et Mlle Carmelle LeGal, qui fut proclamée meilleure actrice de soutien "ex aequo" avec Sandy Nicholls du "New Theatre Group" qui présentera la pièce "Walk Alone Together". M. Guyot a de plus reçu le trophée "Canadian Drama Award 1966" pour sa contribution au théâtre canadien. Et toute la troupe du Cercle Molière fut félicitée d'avoir joué la meilleure pièce au festival 1967. (Photo Perrin du Manitoba)

Dans cette photo l'on voit les comédiens du Cercle Molière qui tous ont contribué au triomphe remporté à l'occasion du Festival, la semaine dernière: de gauche à droite, Gilles Guyot, Danielle Collette, Claude Dorge, Angéline LaRivière, André Gélinas, Robert Trudel, Carmelle LeGal et Jacques Bernard. Absente dans la photo: Marie Laurencelle. (Photo Perrin du Manitoba)

Patrons et ouvriers sont d'accord: il faut améliorer nos relations

OTTAWA — L'avenir économique du Canada repose en grande partie sur les relations qui pourront exister entre les patrons et les travailleurs. C'est pourquoi le Conseil économique du Canada croit essentiel que les communications soient grandement améliorées entre ces deux agents de la vie économique.

Au terme d'un colloque de deux jours qui s'est tenu la semaine dernière à Ottawa, sur les relations ouvrières-patronales, la plupart des 250 participants, dont près de la moitié venait du patronat, ont semblé d'accord pour que des efforts soient tentés en vue d'établir des communications plus étroites entre les parties.

Le CEC, dans une déclaration intitulée "vers une amélioration de la communication entre patrons et travailleurs", se rend compte qu'il existe et continuera d'exister un certain conflit d'intérêts en matière de salaires. Il reconnait que le règlement de ces questions est la fonction de la négociation collective.

"D'autre part, ajoute la déclaration, sous plusieurs rapports les deux parties ont des intérêts communs. Toutes deux sont intéressées à l'essor de l'entreprise dont elles tirent leur subsistance. Elles ont des responsabilités communes en l'occasion, des ruptures se produisent dans leurs relations, conduisant à des différends inutiles, au préjudice des deux parties et de la population en général. Souvent, ces ruptures des relations sont la conséquence de défauts de communication et de consultation."

L'intervention de l'Etat

Le ministre fédéral du Travail, M. John R. Nicholson, a averti les employeurs et les travailleurs que même s'ils abhorent l'intervention du gouvernement, "et avec raison, parce qu'un règlement imposé ne satisfait habituellement personne" — le gouvernement devra, comme par le passé, intervenir pour protéger la société en général, si les deux associés dans l'industrie ne réussissent pas à trouver des solutions appropriées à leurs différends.

"Patrons et ouvriers ont d'autres raisons plus constructives que la menace d'intervention gouvernementale pour améliorer la communication entre eux." C'est alors que M. Nicholson suggère la formation de comités de consultation ouvrière-patronale.

Responsabilités sociales

Comme il s'agit pour les deux parties de prendre de nouvelles responsabilités, des "responsabilités sociales", le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, convient que les structures qui existent actuellement tant dans le monde syndical que dans le monde patronal, ne conviennent pas pour y arriver.

Il faudrait, selon lui, que tout en faisant des efforts, le patronat et le mouvement ouvrier acceptent que le gouvernement agisse comme "aiguillon", car "ni le patronat seul, ni le syndicalisme seul, ne pourront résoudre les problèmes."

Encyclique de Paul VI

CITE DU VATICAN — Le pape Paul VI a lancé au monde mardi sa 5e encyclique, datée du dimanche de Pâques. C'est Mgr Paul Poupard, membre de la secrétairerie d'Etat, qui en a présenté le texte à la presse mardi dernier.

Ce document, de caractère social, contient quelque 10,000 mots et insiste sur les pressants besoins des pays d'Afrique et d'Asie en voie de développement, et lance un appel à la coordination des efforts à travers le monde en vue d'aider ces pays à vaincre la pauvreté, la famine, etc.

Il nous sera possible de donner des extraits de cet important document pontifical, la semaine prochaine.

Les USA félicitent le Canada à l'occasion du Centenaire

OTTAWA — Le congrès et le sénat des Etats-Unis viennent de transmettre au parlement canadien leurs compliments à l'occasion du centenaire de la Confédération.

Le président des communes, M. Lucien Lamoureux, a fait part aux Communes avant Pâques d'une résolution conjointe de la Chambre des représentants et du sénat des Etats-Unis à cet effet.

La résolution, a dit M. Lucien Lamoureux, fut présentée dans les deux Chambres par deux grands amis du Canada, le sénateur George D. Aiken, du Vermont, et le représentant Cornelius J. Gallagher, du New Jersey. Tous deux participent activement aux conférences interparlementaires canado-américaines.

M. Aiken, en particulier, assumera de nouveau la coprésidence de la délégation américaine lors de la 10e conférence qui aura lieu au Canada, du 10 au 14 mai sur l'emplacement de l'Expo.

Le 14 mars dernier, la résolution fut soumise aux comités appropriés de la chambre et du Sénat de Washington.

Après étude, elle a été renvoyée aux deux chambres où elle fut adoptée à l'unanimité. Elle se lit comme suit:

"Attendu que l'année 1967 marque le centenaire de la Confédération canadienne,

"Attendu que des liens d'amitié entre le Canada et les Etats-Unis ont marqué les 100 ans de la Confédération canadienne,

"Attendu que ces liens ont été resserrés à l'occasion des réunions annuelles des législateurs du Canada et des Etats-Unis,

"Il est résolu que la chambre des représentants et le sénat adressent leurs félicitations au parlement du Canada et le prient d'agréer l'expression de leurs meilleurs sentiments à l'occasion du centenaire de la Confédération canadienne et pour raffermir les liens amicaux entre le peuple des Etats-Unis et celui du Canada."

M. Lamoureux a dit qu'il se ferait un plaisir d'exprimer la gratitude des députés canadiens aux deux chambres de Washington.

L'élection des commissaires aura lieu demain le 31 mars

Les électeurs résidant dans chacune des 14 divisions qui ont voté le vendredi 10 mars en faveur de la centralisation administrative, et aussi ceux des 5 divisions de la région entre-les-lacs auront à choisir le 31 mars les membres de leurs nouvelles commissions scolaires qui seront responsables de l'administration scolaire du Jardin d'enfants à la 12e année.

Les nouvelles commissions assumeront les responsabilités qui étaient déjà confiées aux commissions divisionnaires, c'est-à-dire au niveau secondaire, et aussi celles des commissions locales de districts qui jusqu'ici s'occupaient de l'administration des écoles élémentaires.

Les 19 divisions où aura lieu le vote du 31 mars sont: Dauphin-Ochre, Assiniboine North, Assiniboine South, River East, Transcona - Springfield, Rivière-Seine, Boundary, Rivière-Rouge, Portage-la-Prairie, Turtle River, Duck Mountain, Swan Valley, Intermountain et Brandon, et aussi les 5 divisions d'entre-les-lacs, soit Lord Selkirk, Cheval-Blanc, Interlake, Evergreen et Lakeshore. Ces divisions d'entre-les-lacs sont établies par suite d'une entente fédérale-provinciale (sans vote des intéressés) pour mieux répondre au plan d'ensemble des développements qu'ARDA veut réaliser dans ces régions à coût de millions de dollars.

Les 19 divisions qui ont rejeté le 10 mars le Bill 16 sont: Agas[illegible], Hanover, Rhineland, Morris-Macdonald, Midland, Garden Valley, Pembina Valley, Tiger Hills, La Montagne, Pine Creek, Beautiful Plains, Pelly Trail, Birdtail River, Rolling River, Fort LaBosse, Souris Valley, Antler River, Turtle Mountain et Western.

Le 10 mars dans les 33 divisions en cause il y avait 217,950 électeurs sur les listes, mais seulement 77,781 se rendirent aux bureaux de votation, dont 39,564 acceptèrent les données du Bill 16 et 38,217 les rejetèrent.

Les autres divisions qui possédaient déjà avant le 10 mars la centralisation administrative scolaire sont: Winnipeg, St-Boniface, Fort Garry, St-Vital, St. James, Norwood, Seven Oaks, Kelsey, Flin Flon et Frontier.

On calcule qu'environ 80 pour cent de la population scolaire du Manitoba seront désormais dans des divisions à unique commission scolaire.

TORONTO — Jules César, empereur des Romains, est mort depuis fort longtemps, mais il n'est pas oublié, semble-t-il.

Un avis nécrologique payé et publié le 15 mars dans le journal "Globe and Mail" de Toronto se lit comme suit:

"A la douce mémoire de Jules César, un des pères de l'histoire universelle, dont la vie s'est éteinte le 15 mars en l'an 44 avant Jésus-Christ."

L'avis n'était pas signé.

Assemblée plénière de l'épiscopat canadien

OTTAWA — La Conférence Canadienne, organisation nationale de l'épiscopat du Canada, tiendra une autre session plénière du 3 au 7 avril.

Conformément à un programme inauguré l'automne dernier, cette assemblée générale comportera trois principaux centres d'intérêt: des "journées facultatives" au cours desquelles les évêques se réuniront en petits comités pour discuter et s'informer mutuellement de diverses questions; une assemblée plénière dont l'ordre du jour porte quelque 30 sujets sur lesquels les évêques seront invités à se prononcer; l'étude du développement et du rôle de la Conférence Catholique Canadienne à la lumière du Concile Vatican II qui accorde désormais aux assemblées épiscopales nationales une place officielle dans le gouvernement de l'Eglise.

Les Journées facultatives

Le programme des "journées facultatives" a été mis au point par les présidents des diverses Commissions épiscopales. Ces Commissions, qui ont été récemment réorganisées, s'occupent de questions précises telles que l'Action sociale, la Liturgie, les Missions, l'Apostolat des Laïcs, les Moyens de communication sociale, les Hôpitaux et le Bien-Etre, l'Oecuménisme, le Clergé et les Séminaires, l'Education.

Les Commissions épiscopales se sont assurées la collaboration des spécialistes, prêtres et laïcs, pour la préparation et la documentation des sujets inscrits à l'agenda de ces journées.

L'Assemblée plénière

Les "journées facultatives" seront suivies de l'Assemblée générale plénière. Au nombre des questions inscrites à l'ordre du jour on peut remarquer: le Rapport du Comité de Liaison concernant l'Action Catholique; Y.M.C.A. et Y.W.C.A.; le Fonds national de secours institué par la C.C.C.; le renouveau liturgique; la participation du Canada au prochain congrès mondial de l'Apostolat laïc, à Rome, l'automne prochain; la participation de l'Eglise canadienne au prochain Synode mondial des Evêques, à Rome, l'automne prochain.

L'avenir de la C.C.C.

Enfin, les évêques seront appelés à se prononcer sur un certain nombre de points concernant leur propre association. Cette étude avait été commencée l'automne dernier à la suite de la publication d'un volumineux rapport des Secrétaires généraux de la C.C.C. sur la réorganisation de cet organisme, désormais reconnu comme un mécanisme officiel dans le gouvernement de l'Eglise. A l'instar des autres épiscopats nationaux, la hiérarchie canadienne s'efforce de rendre son assemblée le plus efficace possible en regard des conditions particulières de notre pays.

Premier sous-marin nucléaire français

CHERBOURG — La marine française entre dans une ère nouvelle avec la mise en service du sous-marin nucléaire lance-engins, le "Redoutable", lancé officiellement le 29 mars en présence du général de Gaulle.

Ce submersible, le plus gros jamais construit en Europe, jauge 8,000 tonnes. Il mesure 128 mètres de long, 10 mètres 60 de large et son tirant d'eau est de 10 mètres. Son armement comprend 16 engins balistiques d'une portée de plus de 2,000 kilomètres. Sa vitesse de plongée sera de 20 noeuds et son autonomie de plusieurs mois.

Le "Redoutable" aura deux équipages, chacun de 135 hommes. Il sera commandé par le capitaine de corvette Louzeau.

Un deuxième bâtiment, qui sera probablement baptisé le "Terrible", est en construction dans une cale voisine.

L'armement nucléaire de ces sous-marins comprend seize fusées placées dans des puits verticaux. D'un poids supérieur à 15 tonnes, ces engins sont à deux étages et mesurent environ 10 mètres de haut. Ils peuvent être lancés alors que le bâtiment navigue en plongée à petite vitesse. Un dispositif à air comprimé projette la fusée vers la surface. Elle prend ensuite son vol, propulsée par un dispositif à poudre.

A Transcona, une entente entre écoles publiques et paroissiale

L'hon. George Johnson, ministre de l'Instruction publique au Manitoba, a approuvé le 16 mars dernier une entente intervenue le 8 mars entre l'école paroissiale le "Blessed Sacrament" et la commission scolaire de district (no 39) de Transcona. M. J. W. Martin, président de la commission scolaire, et Soeur Ste-Odile, principale de l'école "Blessed Sacrament", ont signé l'entente.

Selon la loi des "Services Partagés" qui autorise une commission d'école publique à signer une entente avec une école privée ou paroissiale pour fournir certains services aux élèves de cette école, à et dans l'école publique, avec l'approbation du ministre, l'entente intervenue le 8 mars à Transcona affecte une centaine (de 80 à 100, dit l'entente) d'élèves des 5e, 6e, 7e et 8e années de l'école "Blessed Sacrament" qui pourront désormais durant une demi-journée scolaire quotidienne suivre, aux écoles publiques appelées "Arthur Day Junior High" et "Central School", quelques cours du programme scolaire régulier.

Les élèves de 5e année suivront les cours d'arithmétique, de langue et d'épellation au "Central School" l'après-midi seulement; ceux de 6e année jouiront des mêmes cours à la même école publique le matin seulement; ceux de 7e année iront à l'école "Arthur Day" l'après-midi seulement pour les cours de mathématiques, de langue et d'épellation; et ceux de 8e année iront à cette même école le matin pour les cours de "French", de langue, de mathématiques et d'épellation.

Cette entente vaut pour une année scolaire, période des examens (s'il y en a) incluse.



Le 8 avril, quand les invités au Bal du Gouverneur monteront le grand escalier d'entrée de l'édifice du parlement de Winnipeg et seront solennellement présentés au vicomte Amory, gouverneur actuel de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ils redonneront vie aux grands bals annuels que la Compagnie donnait il y a 100 ans au Fort Garry, en l'honneur de ses invités de la colonie de la Rivière-Rouge. Le comité des Dames de la Symphonie de Winnipeg, qui organise ce Bal du 8 avril, veut à la fois rappeler ce passé historique et récolter des fonds pour les concerts que la Symphonie offre aux enfants du Manitoba. Ci-dessus l'on voit deux des organisateurs de ce Bal du Gouverneur, en costumes d'autrefois: M. Guy Hamel, de St-Boniface, président du sous-comité des vins et liqueurs, et Mme J. F. Fraser, de Winnipeg, présidente du sous-comité d'alimentation. Pour plus amples informations ou réservations de billets, téléphonez à Mme J. M. Gillies, président générale: CH 7-3988 ou 452-1336. (Photo Winnipeg Tribune)

Un autre pas en avant

L'hon. George Johnson, ministre de l'Instruction publique, présentait aux membres de la législature manitobaine en première lecture, le 16 mars dernier, le Bill 59 dont nous avons publié la semaine dernière le texte anglais et une traduction littérale. Quatre jours plus tard, il commençait le débat de principe qui caractérise la deuxième lecture d'un projet de loi.

Pour bien comprendre la pensée du législateur quant à la portée exacte de cet important projet de loi, il importe de connaitre ce discours prononcé le 20 mars par l'hon. Johnson qui, dès les premiers mots, indique que ce Bill 59 a pour but de permettre l'usage du français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba. "Il est très convenable en cette année du Centenaire de la Confédération que le français, une des deux langues mentionnées dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord en 1867, soit réintégrée comme langue d'enseignement dans nos écoles publiques." 'Ré-intégrée', précisa-t-il, car le français avait ce statut de langue d'enseignement dans nos écoles "à un stage antérieur de notre histoire".

Donc, dès ses premières paroles, le ministre a tenu à indiquer que le gouvernement du Manitoba entend reconnaitre ces deux faits: le français jouit d'un statut d'égalité au Canada avec l'anglais depuis 1867, le français avait sa place dans nos écoles dès les débuts de la province au lendemain de son entrée dans la Confédération en 1870. Ainsi, en peu de mots mais avec vigueur et clarté, on fait fi désormais des sombres brouillards qui alourdissaient l'atmosphère durant les années 1890, 1896 et 1916, et des ridicules allégations qui trop souvent ont depuis 50 ans mis le français au rang des multiples autres langues qui compliquent la mosaïque canadienne et manitobaine.

Mais le docteur Johnson fait un autre pas en avant, dans la suite de son discours, en démontrant qu'après avoir distingué entre plan religieux et plan linguistique (distinction ignorée en 1890 et 1896) et rejeté toute base raciale (qui mêla tant les cartes en 1916) il importe de se placer fermement sur le terrain culturel et pédagogique. Ainsi le Bill 59 devient "un autre pas logique du plan de revision du programme scolaire qui ces dernières années a rendu les cours 'Français' et 'French' disponibles à tous dans tous les grades de nos écoles publiques, du jardin d'enfants à la 12e année".

Cet "autre pas en avant" n'apporte aucun changement aux clauses de l'article 240 de la Loi des Ecoles Publiques qui permettent une langue autre que l'anglais durant la période d'enseignement religieux ou durant la période autorisée par le ministre pour enseigner une langue comme sujet pendant ou après les heures scolaires. Il ajoute à cela la permission de se servir du français pour l'enseignement des "social studies" ou de tels autres sujets que le ministre peut désigner. On a choisi les "social studies" parce que, dit M. Johnson, "les éducateurs de langue française croient en général que ce sujet scolaire pourrait probablement offrir la meilleure chance de se servir de la langue française auprès des élèves qui ont suivi le cours 'Français' dans leurs écoles". En effet, ce cours s'étend de la 1ère à la 12e année: dans les grades élémentaires, il est une combinaison de géographie et de français; dans les grades supérieurs, il se divise en géographie et histoire. A noter que les cours de "social studies" en anglais et en français se correspondront l'un l'autre, et même seront quasiment identiques dans les grades supérieurs, de sorte qu'un élève ne serait pas retardé dans ses études s'il avait à passer un jour du cours français au cours anglais ou vice versa.

Il appartiendra aux commissions scolaires de soumettre une demande au ministre, selon une formule prescrite, détaillant entre autres choses le total du temps où le français sera employé durant la journée scolaire, total qui "ne peut jamais dépasser la moitié de la journée scolaire". "Dépasser ce total", précise M. Johnson, "ne serait pas agir pour le meilleur intérêt de l'enfant parce qu'après tout il doit se préparer à rivaliser avec les autres Manitobains dans un milieu très largement anglophone. Nous croyons qu'il s'agit là d'un départ satisfaisant en ce domaine."

Le ministre se réserve bien des droits: il peut rejeter ou approuver la demande des commissaires, en tout ou en partie, ou selon certaines conditions, par exemple quant aux sujets ou parties de sujets à enseigner en français, quant aux arrangements préalables et satisfaisants pour les élèves dont les parents ou tuteurs ont réclamé par écrit "la dispense de cet enseignement en français", quant aux qualifications pédagogiques des professeurs. Le ministre s'entourera cependant d'un comité consultatif qui aura à l'éclairer sur tout problème soulevé, sur les règlements à établir, sur les cours d'étude à organiser, sur les manuels à choisir, etc. En d'autres mots, le ministre possède des pouvoirs étendus, mais il entend les exercer après avoir consulté des éducateurs compétents.

D'après un premier sondage, M. Johnson peut dire déjà qu'au moins 10 instituts collégiaux et 15 écoles élémentaires possèdent le nombre d'élèves suffisant (2,100 et 8,100 élèves, respectivement) et des professeurs qualifiés pour offrir dès septembre 1967 cet enseignement en français. Toutefois il faudra lancer cet enseignement en français de façon progressive, soit dès septembre prochain dans les deux premières années, en septembre 1968 pour les 3e et 4e années, et ainsi de suite, de façon à bien préparer un programme satisfaisant et continu de la 1ère à la 12e année.

Et voilà, le Manitoba entend bien exiger que les élèves qui jouiront de cet enseignement en français "suivent les cours réguliers en anglais et parviennent à des résultats satisfaisants dans cette langue", mais, au dire de M. Johnson lui-même, "il est encore plus important que les élèves" qui ont les aptitudes requises pour bénéficier du cours de 'social studies' en français "acquièrent la plus parfaite maitrise de cette langue, car l'on ne doit pas négliger les avantages pour ces élèves de cultiver une facilité égale en français et en anglais".

L'intention est excellente. Le principe de base est solide. La méthode adoptée, avec ses limitations, aura à donner ses preuves. Mais il reste qu'il faut tout de suite, comme l'a dit si bien en chambre M. Laurent Desjardins le 22 mars, apporter notre plein appui à ce projet, accorder notre confiance au ministre, tout faire pour que les projets-pilotes fonctionnent bien dès les débuts à l'automne, et voir dès maintenant à ce que des mesures soient prises pour doter nos écoles de professeurs pleinement compétents.

Il est heureux qu'on puisse redonner au français sa place d'honneur dans les écoles manitobaines, à un degré que même des pédagogues avertis jugent suffisant pour le moment, sans soulever de crise politique. Les premières réactions en chambre au lendemain du discours de M. Johnson démontrent que nos hommes politiques ont fait énormément de progrès, et qu'ils savent mettre de côté leurs divisions partisanes quand il s'agit d'une loi d'importance exceptionnelle. Déjà on connait les réactions de MM. John P. Tanchak, Laurent Desjardins et J. M. Froese. Le premier, libéral d'origine ukrainienne, a sans doute profiter de l'occasion pour réclamer qu'on reconnaisse comme "sujet scolaire" la langue ukrainienne, non seulement comme crédit d'entrée à l'Université ou comme sujet d'étude à l'école secondaire, comme cela est déjà accordé, mais aussi désormais à l'école élémentaire, progressivement. Mais il a clairement affirmé ceci: "Je puis dire dès maintenant que les Ukrainiens n'ont jamais en aucun temps réclamé que leur langue ukrainienne soit acceptée comme langue d'enseignement." Aussi se réjouit-il sincèrement que ce statut soit réservé à l'anglais et . . . au français. C'est avec un même enthousiasme sincère que M. Froese, créditiste . . . mennonite, approuve de tout son coeur le Bill 59 tel qu'expliqué par M. Johnson.

Quant à M. Desjardins, reconnu depuis 1959 comme critique acharné du gouvernement Roblin dans cette particulière question du français à l'école, il a dit sa joie profonde: "Nous possédons notre vrai projet de Centenaire . . . Nous pouvons préparer la célébration de la naissance du Manitoba en '70 . . . Je désire donner maintenant à mes félicitations la même force qu'avaient mes critiques dans le passé."

Nous continuerons à suivre les débats de la Chambre au sujet de ce Bill 59. Mais tout laisse croire que l'union sacrée ne sera pas troublée, au plan supérieur de la politique, même si certains individus critiquent ce projet de loi et même si certaine association, le Conseil du Travail de Winnipeg, essaie de réveiller les vieux arguments désastreux qui prévalaient en 1916.

Avec le temps il sera sans doute possible de remercier les vrais responsables de cette mesure législative qui balaie un passé malheureux et crée des espoirs d'avenir fructueux, mais il est plus important de chercher tout de suite à tirer plein parti de cette loi. Avis à tous les intéressés!

Paul VI invite les jeunes à travailler pour la paix

CITE DU VATICAN — "Aucune diplomatie, aucune armée ne peuvent établir une paix durable sans l'apport de la jeunesse et des principes chrétiens," a dit le Pape dans l'homélie qu'il a prononcée à St-Pierre au cours de la messe du dimanche des Rameaux, en adressant un appel aux jeunes pour qu'ils se fassent les hérauts de la paix et les témoins du Christ dans le monde.

"C'est à vous, les jeunes, a dit le Saint-Père, qu'il appartient d'annoncer la paix du Christ dans le monde, car sans la jeunesse au service du Christ il ne peut y avoir de paix véritable entre les hommes et les peuples. C'est à vous qu'il appartient de reconstruire le monde sur de nouvelles bases dans la foi".

Définissant la paix du Christ, le Pape a déclaré:

"Une paix véritable, capable d'alimenter, de soutenir, d'élever au plus haut niveau les efforts que fournissent les hommes pour se donner une paix, à eux, souvent éphémère et fragile, lorsqu'elle n'est pas hypocrite et d'oppression. Une paix véritable qui apprenne aux hommes à se respecter mutuellement, à collaborer fraternellement, à ne pas fonder leurs espoirs sur l'hégémonie et la course aux armements. Une paix qui croit dans l'amour et qui fasse jaillir des coeurs, fermés et rebelles des hommes, des sources inattendues de bonté."

Paul VI a ajouté que "les jeunes, se gardant de certaines manifestations peu édifiantes de notre temps, doivent savoir vaincre le scepticisme des générations passées pour surmonter cette étrange période de l'histoire, en s'opposant aussi à la décadence intellectuelle qui se fait jour dans le monde".

Après avoir béni et distribué aux cardinaux les rameaux à la chapelle Sixtine, le Saint-Père était descendu en procession à St-Pierre où l'attendaient quinze mille enfants et adolescents qui allaient unir leurs prières aux siennes pour la paix.

Puis, Paul VI, vêtu d'une chasuble violette et coiffé d'une haute mitre, avait célébré en italien la messe que les choeurs du séminaire romain avaient accompagnée de leurs chants en grégorien, mais avec des textes italiens.

A la fin de la messe, le Pape, porté sur la Sedia a quitté la basilique sous les acclamations joyeuses des jeunes gens qui agitaient des branches d'olivier.

Félix Leclerc chante à Paris

PARIS—Le critique de "L'Humanité" consacre sa chronique au nouveau spectacle présenté à Bobino et dont Félix Leclerc tient la vedette.

"Lorsqu'on entend chanter Félix Leclerc, écrit-il, on se sent bien loin du music-hall, de ses pompes et de ses oeuvres. On a l'impression de se trouver dans quelque grande salle de ferme au Canada ou ailleurs, près de l'énorme cheminée où chantent les flammes, et de vivre une veillée antique où une sorte de barde nous fait pénétrer dans un monde simple où tout est vrai et merveilleux à la fois. Pourtant, en dépit de cet aspect rustique, Félix Leclerc est un homme de notre temps et la vie dramatique d'un ouvrier de barrage ou d'un flotteur de bois l'inspire aussi bien qu'une vieille légende. Son tour de chant peut paraitre parfois monotone et, pourtant, on ne s'en lasse pas."



Mlle Lise Préfontaine, fille de M. et Mme René Préfontaine, autrefois de St-Pierre-Jolys, Man., maintenant de Hull, Qué., a été élue Reine du Carnaval du Consortium Marguerite d'Youville de Hull par plus de 700 étudiants massés dans l'auditorium de l'institution le mercredi soir 15 mars dernier. Ci-dessus Lise tient le bouquet de fleurs qu'on lui a remis au moment de son couronnement, et son sourire triomphal s'adresse autant aux électeurs pour les remercier qu'aux dix duchesses de sa cour pour les encourager. Avant sa proclamation, Lise avait eu la chance de dire, au grand plaisir de ses parents présents dans la foule, toute sa fierté d'être Franco-manitobaine, fille de ces plaines où l'amitié est loi. Après son couronnement, elle ajouta, au grand plaisir des centaines d'étudiants qui l'ont si bien accueillie parmi eux depuis son arrivée dans l'Est, sa satisfaction d'être devenue Québécoise par adoption. Ainsi Lise, 1ère Reine du Carnaval, a proclamé sa double allégeance à sa province d'origine et à la belle province. Félicitations, Lise, de la part de la jeunesse franco-manitobaine, surtout celle de la Rivière-Rouge. (Photo Le Droit)

La situation du français s'améliore . . .

Nous nous réjouissons aujourd'hui, avec tous nos compatriotes canadiens-français de la Saskatchewan et du Manitoba des décisions qui ont (enfin) été prises par les gouvernements de ces provinces visant à accorder plus de considération au français comme langue d'enseignement.

Comme on le sait, l'adoption du bill 27 par le Parlement de Regina permettra aux Commissions scolaires locales d'autoriser l'enseignement en français pour une période d'une heure par jour, ainsi que l'enseignement de la religion, pendant une autre demi-heure quotidienne, dans une langue "autre que l'anglais".

D'autre part, le Manitoba qui ne permettait jusqu'ici l'enseignement en français que durant une période de 20 à 50 minutes par jour, selon qu'il s'agissait d'élèves de la quatrième à la douzième année, vient d'annoncer un projet de loi qui permettra l'enseignement en français durant 50 pour cent de la journée, pour toutes les classes de la 1ère à la 12e, et dans les matières désignées par le ministre de l'Education. La loi comporterait, en plus, certaines garanties pour les élèves relativement "isolés" leur permettant de jouir des mêmes privilèges que leurs compagnons plus chanceux des centres à prédominance française sans qu'il ne leur en coûte un sou de plus.

On connait la situation de l'Alberta: toute la journée moins une heure en première année, décroissant jusqu'à une heure par jour à compter de la quatrième année et jusqu'à la douzième. Il y a en plus les privilèges accordés au cours des dernières années aux deux institutions bilingues privées que sont l'Académie Assomption et le Collège St-Jean où la langue française peut servir de langue d'enseignement pour quelques matières.

Quant à la Colombie-Britannique, l'enseignement en français y est encore totalement ignoré... mais à la lumière des pourparlers et rencontres des représentants de la Fédération canadienne-française de cette province avec les autorités gouvernementales, il est permis d'espérer un renversement assez spectaculaire de la situation actuelle.

Reste que, pour le moment (et jusqu'au moment où la loi sera changée au Manitoba), le français dans les écoles de l'Ouest est plus ou moins considéré comme une "mesure d'exception" des Lois scolaires de chacune des provinces ou, si l'on préfère, comme un moyen de temporiser "en attendant que..."

En attendant quoi? Il n'y a qu'à lire la réponse du ministre de l'Enseignement de la Saskatchewan à un représentant de la Presse canadienne qui l'interrogeait sur les intentions futures du gouvernement de cette province pour trouver de quoi il s'agit. De déclarer le ministre: "Mon ministère continue d'étudier la situation et il surveille ce qui se fera dans les autres provinces en ce qui touche l'enseignement en français".

Fort heureusement, tous les ministres de l'Education ne sont pas aussi "prudents" que leur confrère de la Saskatchewan: on a vu que le Manitoba opte vers l'évolution et il en est de même pour l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et, possiblement, la Colombie-Britannique.

Nous sommes tout prêt à reconnaitre les efforts du gouvernement de l'Alberta et espérons que ce dernier reconnait lui-même les résultats encourageants des améliorations qu'il a consenties et dont il n'a certainement jamais eu à se repentir. Nous aurions même pensé que ces résultats étaient suffisants pour qu'il aille encore plus avant...

Il fut un temps où le gouvernement albertain s'était acquis la réputation d'être l'un des plus progressifs, l'un des plus dynamiques au pays, et dont les innovations étaient reconnues et souvent imitées par les autres gouvernements provinciaux. Ce temps serait-il révolu?

L'occasion est pourtant belle de prendre l'initiative dans le domaine de l'éducation bilingue et de se faire le chef de file des autres provinces... Il semble que ce soit le Manitoba qui vienne de remporter la première manche, mais nous espérons bien que le cabinet albertain ne soit pas défaitiste au point "d'attendre que..." la partie soit complètement perdue pour lui!

On prétendra peut-être que la tenue prochaine d'élections générales dans la province soit suffisante pour faire remettre à plus tard une prise de position de la part du gouvernement Manning. Pourtant — et c'est notre ferme conviction — c'est justement la caractéristique d'un gouvernement fort et dynamique de ne reculer devant rien quand il s'agit de mesures importantes et de nature à bénéficier à l'ensemble de la province...

Election ou pas, quelle opposition politique l'actuel gouvernement rencontrerait-il s'il annonçait comme l'un des points de son programme immédiat le rétablissement du français comme langue d'enseignement en Alberta? Tout probablement aucune... mais beaucoup de louanges!

Le dernier mot revient évidemment à MM. Manning et Co. L'avenir va nous dire s'ils entendent reprendre leur leadership ou s'ils préfèrent se ranger du côté de ceux qui "attendent que..."

Jean-Maurice Olivier
(La Survivance)

Le traité de Rome, créant le Marché commun, a 10 ans

PARIS — Le traité de Rome, portant création de la Communauté économique européenne, a été signé voici dix ans. De tous les commentaires que suscite, un peu partout dans le monde, cet anniversaire, une constatation se dégage avec évidence: personne ne songe plus à contester l'existence de la Communauté européenne ni à la remettre en question. Le Marché commun a démontré le mouvement en avant, et il a ainsi désarmé ses adversaires les plus résolus: la Grande-Bretagne, qui à l'origine considérait avec une ironie sceptique l'entreprise des Six, puis s'est efforcée de la torpiller, se montre maintenant prête à consentir des sacrifices considérables pour y adhérer. Le général de Gaulle, dont l'arrivée au pouvoir en France en 1958 paraissait chargée de menaces pour une organisation qu'il désapprouvait, a fini par jouer le jeu européen en apportant tout son poids à la réalisation du Marché commun agricole. Les pays du camp soviétique qui voyaient d'abord dans l'entreprise des Six une ténébreuse machine de guerre dirigée contre eux ont progressivement abandonné cette prévention, et s'abstiennent maintenant de toute attaque contre le Marché commun.

On retiendra, à ce propos, l'aspect extrêmement significatif qu'ont présenté les récentes élections législatives françaises: les questions européennes, — qui avaient tenu un rôle déterminant lors de l'élection présidentielle de décembre 1965, — n'ont joué aucun rôle dans les élections de mars en France: les communistes ont pu faire jeu commun avec les socialistes, "européens" convaincus, tandis que, de l'autre côté, les gaullistes revendiquaient les progrès européens accomplis grâce au gouvernement gaulliste.

L'idée d'Europe unie lancée au lendemain de la deuxième guerre mondiale par Robert Schuman, a donc pris corps. Dans le Jargon de Bruxelles, on dit que le mouvement dans cette voie est maintenant irréversible. Ceci posé, et c'est la deuxième constatation évidente qui se dégage de l'ensemble des réflexions anniversaires, il ne convient pas de nourrir trop d'illusions: ce n'est pas encore demain, ni même dans dix ans, que l'Europe fédérée constituera une unité comparable, à son échelle, à ce qu'est la Suisse ou à ce que sont les Etats-Unis d'Amérique.

Le Marché commun des Six sera devenu une réalité le 1er juillet 1968. C'est déjà beaucoup, certes, mais personne ne pense que cette intégration économique de six pays de l'Europe occidentale puisse constituer une fin en soi. L'élargissement du noyau existant d'une part sur le plan politique, d'autre part sur le plan géographique, demandera encore beaucoup de temps et de peine.

Les deux branches du programme se tiennent: si on veut conférer une vie véritable à l'Europe il faut que la politique suive l'économique. Il est évident, d'autre part, qu'on ne peut pas construire l'Europe sans l'Angleterre, et encore moins contre celle-ci.

Le français fait un gain substantiel au Manitoba

On le prévoyait depuis quelques mois, mais c'est maintenant un fait accompli. Les écoliers francophones du Manitoba — et les autres, s'ils le désirent — pourront désormais, sous certaines réserves et cela de la première à la douzième année, recevoir leur instruction en français, pendant la moitié de l'horaire scolaire.

Voilà pour nos compatriotes manitobains un pas sans précédent vers la reconnaissance de leurs droits. Quel chemin parcouru depuis 1916, alors qu'on avait banni tout enseignement dans une langue autre que l'anglais! Evidemment, la loi permettait déjà d'utiliser le français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques durant la période d'enseignement religieux ou bien comme matière d'étude, avant et après les heures régulières, mais c'était si maigre comme acceptation d'un principe qu'il n'y avait guère lieu d'en parler.

En somme, pour être honnête, c'est un bond de zéro à cinquante pour cent. On répare, d'un coup, cinquante pour cent d'une injustice qui durait depuis plus d'un demi-siècle. Et même, en pratique, parler ici d'une amélioration de cinquante pour cent reste en deçà de la vérité. Il ne faut pas oublier, en effet, que le cent pour cent, au moins au niveau secondaire, ne serait peut-être pas tout à fait désirable. Nos compatriotes ont l'impérieuse obligation d'être parfaitement bilingues s'ils veulent survivre et prospérer dans le milieu où ils évoluent.

Le cinquante pour cent, au niveau élémentaire, ne devrait toutefois être considéré que comme un départ. Au Manitoba, comme dans la plupart des autres provinces à majorité anglaise, l'anglais vous entre par tous les pores de la peau. Vous l'apprenez malgré vous. C'est le français qu'il faut conquérir de haute lutte. Nous ne voulons pas substituer notre jugement à celui de nos compatriotes de cette province, mais, à notre avis, c'est un enseignement à cent pour cent ou presque qu'ils devraient se proposer comme idéal pour toute la durée du cours primaire.

C'est à cette période de sa vie qu'un enfant peut vraiment acquérir le génie propre de sa langue. En mêlant anglais et français, le danger nous parait grand que l'anglais, déjà si favorisé par le contexte social, l'emporte nettement et qu'on ne réussisse tout au plus à faire de nos jeunes compatriotes francophones des citoyens de culture anglaise capables de s'exprimer en français. Sans compter que si l'enseignement fait une égale part à l'anglais, cette langue risque tout normalement de devenir celle des cours de récréation, ce qui ne serait probablement pas le cas si toute l'instruction était dispensée en français. Encore une fois, il nous paraitrait beaucoup plus normal de ne commencer l'enseignement en anglais qu'à partir du niveau secondaire et, même à ce palier, nous ne sommes pas convaincu qu'il faille une moitié de cours en anglais pour permettre aux jeunes francophones de concurrencer parfaitement, plus tard, leurs confrères anglophones sur le marché du travail. Mais c'est là un point où il est difficile d'être très catégorique.

C'est à l'avis des pédagogues qu'il faudrait ici recourir. De toute façon, la nouvelle loi n'a rien d'immuable; les autorités manitobaines pourront toujours la modifier à la lumière des résultats qu'elle donnera.

* * *

Le projet de loi, actuellement en discussion au parlement de Winnipeg, nous semble aussi imparfait à d'autres égards. Il n'oblige pas les commissions scolaires à dispenser l'enseignement en français dans la proportion déjà signalée, il les y autorise seulement. Une commission scolaire entêtée ou de mauvaise foi pourrait donc, en théorie du moins, empêcher la loi de produire ses effets. Par contre, il faut reconnaitre que le niveau de décision est assez décentralisé pour apaiser considérablement cette juste crainte. Cette décision n'est pas réservée uniquement aux grandes régions scolaires: elle peut être prise également dans des cadres moins étendus. Le bill parle de "board of a district, area or division".

Le projet de loi étonne également par la grande discrétion laissée au ministre de l'éducation.

Le ministre sera tout probablement entouré d'un comité de conseillers que la loi l'autorise à créer, mais c'est lui qui a le dernier mot partout. Ce sera à lui de décider du bien ou du mal fondé des requêtes que lui présenteront les commissions scolaires désireuses de dispenser une partie de leur enseignement en français. Il pourra rejeter ou n'accepter qu'en partie ces demandes qui lui seront adressées.

Encore ici, cependant, le climat de détente et d'ouverture qui règne maintenant dans les cercles gouvernementaux du Manitoba réduit probablement toutes ces craintes à peu de chose. Le ministre de l'éducation et ses principaux collaborateurs, qui ont accepté le projet de loi, entendent qu'il reçoive une généreuse application.

* * *

Quoi qu'il en soit, les milieux franco-manitobains semblent fort apprécier, pour le moment, le projet de loi en question. Nous avons, à ce propos, deux témoignages éloquents de compatriotes éminents de cette province qui ne cachent point leur haute satisfaction. Nous ne les citerons pas ici, mais nous aurions mauvaise grâce d'être plus exigeant qu'eux.

Ce qu'il importe avant tout de retenir c'est que ce bill consacre un principe primordial, effectue un déblocage remarquable. On y reconnait, de façon absolument non équivoque, que le français est, à l'égal de l'anglais, l'une des deux langues officielles du pays. Jusqu'ici on a toujours prétendu, au Manitoba, qu'on ne pouvait permettre l'enseignement en français parce que, alors, il aurait fallu l'autoriser en d'autres langues comme l'ukrainien et l'allemand. Les Ukrainiens et les Allemands sont plus nombreux au Manitoba que les citoyens de langue française. La loi Roblin a fait table rase de ce vieil argument en établissant que le français n'était pas sur le même pied que l'allemand ou l'ukrainien, mais sur un pied supérieur. L'article trois parle du français comme "l'une des deux langues auxquelles réfère l'Acte de l'Amérique du Nord britannique".

D'ailleurs, plusieurs représentants de ces groupes ethniques reconnaissent de plus en plus qu'on a fait erreur dans le passé, et que les francophones ont des droits historiques qu'eux n'ont pas. M. David Orlikov, Ukrainien et député néo-démocrate de Winnipeg-Nord aux Communes, signalait ce fait avec beaucoup de netteté dans une lettre que reproduisait Le Devoir du 14 de ce mois.

Certains autres néo-démocrates à l'Assemblée législative de Winnipeg ont déjà parlé dans le même sens. C'est le cas, notamment, de M. Ed. Schreyer, qui, le 14 mai 1965, priait déjà le gouvernement Roblin de corriger l'injustice dont souffraient les francophones du Manitoba au chapitre des écoles. M. Schreyer est maintenant député à Ottawa, mais d'autres de ses collègues, à Winnipeg, pensent exactement comme lui. De plus, les libéraux provinciaux du Manitoba, à leur congrès de novembre dernier, adoptaient une résolution en faveur de la reconnaissance du principe de l'enseignement français dans cette province.

Ces diverses prises de position, en plus de nous rassurer pleinement sur le sort heureux réservé par l'Assemblée législative manitobaine au bill Roblin, prouvent, hors de toute doute, que le Manitoba de 1967 a beaucoup évolué. Le gouvernement conservateur de M. Roblin peut, aujourd'hui, en toute sérénité, réparer la grave injustice commise jadis par les libéraux. M. Roblin, inutile de le dire, démontre, en ce faisant, qu'il a vraiment la stature d'un grand homme politique canadien. S'il allait se présenter, dans quelques mois, à la direction du parti conservateur fédéral, ses chances de recevoir un large appui du Canada français seraient sûrement excellentes.

Souhaitons seulement que son geste soit imité avant trop longtemps dans les trois autres provinces plus à l'Ouest, particulièrement la Saskatchewan et la Colombie-Britannique. Ce serait une heureuse façon d'inaugurer le deuxième centenaire de la Confédération.

Vincent PRINCE
(Le Devoir)

OTTAWA — Charles Ritchie remplacera Lionel Chevrier au poste de haut commissaire du Canada au Royaume-Uni. La nouvelle a été annoncée récemment dans la capitale par le ministre des Affaires extérieures, Paul Martin.

TV française pour la majorité des francophones des Maritimes

MONCTON — Une station française de radio et de télévision sera capable de desservir la majorité de la population française des Maritimes durant les cinq prochaines années, a-t-on annoncé, à Moncton.

Cette annonce fait suite aux rencontres qui ont eu lieu entre les représentants de la Société nationale des Acadiens et Radio-Canada.

Radio-Canada a élaboré un projet en cinq points.

1. Une augmentation à 163,000 watts de la puissance du poste français de télévision CBAFT avant l'automne prochain;
2. la diffusion des émissions françaises de télévision dans les régions de Fredericton et de St-Jean, N.-B., avant la fin de 1968;
3. une unité mobile de TV pourvue de deux caméras pour le poste de Moncton avant la fin de 1968 ou le début de 1969;
4. un studio à Moncton avec deux caméras pour la TV en couleur qui seront en service en 1969;
5. la diffusion des émissions françaises dans la partie sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse et un émetteur-relais à Yarmouth avant cinq ans.

Comté de Kent

Les représentants de la société d'Etat ont dit qu'ils étudiaient toujours la possibilité d'étendre la diffusion des émissions françaises de radio au comté de Kent, N.-B. On attend, avant la mise en oeuvre du projet, qui nécessitera quatre émetteurs, la fin des études présentement en cours.

L'augmentation de la puissance de CBAFT signifierait une amélioration sensible du service actuel et permettrait d'étendre la diffusion à plusieurs milliers de téléspectateurs au Nouveau-Brunswick et particulièrement dans l'ouest de l'Ile du Prince-Edouard.

On entrevoit la radio française pour les régions de St-Jean et Fredericton avant 1970.

Parmi les personnes présentes aux entretiens, on remarquait: M. Marcel Ouimet, vice-président et directeur de Radio-Canada: M. Paul Dumont-Frenette, du service des relations extérieures; et M. S. R. Kennedy, de Halifax, directeur de CBC pour la région Atlantique.

Législation de l'avortement en Angleterre: protestations

LONDRES — "Le parlement britannique doit pouvoir se prononcer en toute liberté sur la législation de l'avortement, sans qu'aucune entrave soit apportée à son jugement", a déclaré aux communes M. Harold Wilson, rejetant la requête d'un député conservateur demandant que cette question soit étudiée par une commission royale avant d'être soumise à une ratification définitive.

Le projet de loi, présenté à titre privé, par un député libéral, M. David Steel, a déjà été approuvé en deuxième lecture, en juillet dernier, par 194 voix de majorité, à l'issue d'un débat où les chefs de file des partis avaient laissé toute liberté aux députés de voter selon leur conscience. Il autorise l'avortement pour des raisons médicales, physiologiques ou sociales.

Depuis lors, toutefois, une véritable levée de boucliers contre ce texte s'est produite dans les milieux catholiques, dont le porte-parole au parlement est le conservateur Norman St-John-Stevas. Celui-ci a exhorté vainement M. Harold Wilson à revenir sur sa décision, en affirmant que "des millions de Britanniques, appartenant à toutes les confessions, étaient profondément émus par la possibilité qu'une telle loi puisse être adoptée sans que son bien-fondé et sa portée aient été clairement établis."

Dans les milieux médicaux et juridiques de Grande-Bretagne on a également formulé des réserves, au cours des dernières semaines, et une "société pour la protection des enfants à naitre" a récemment été créée pour combattre la légalisation de l'avortement.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé.
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2 Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Session de Musique Sacrée à l'Académie Sainte-Marie

Une session de Musique Sacrée sera tenue à l'auditorium de l'Académie Ste-Marie, à Winnipeg, les samedi et dimanche 15 et 16 avril, sous les auspices du comité de Musique Sacrée de la Commission Diocésaine de Liturgie (Winnipeg). M. l'abbé Stephen Somerville, de Toronto, en sera le directeur-professeur.

Toutes les personnes intéressées de quelque façon à la musique d'église (maîtres de chapelle, organistes, membres des chorales paroissiales) sont cordialement invitées. Le programme comportera les points suivants: 1) Le chant du Propre des dimanches, et comment y faire participer la foule; quelques moyens pratiques de substituer des chants appropriés; le Graduale Simplex, dont la publication est attendue prochainement; 2) Etude et discussion de la récente Instruction de la Sacrée Congrégation des Rites sur la Musique dans la Liturgie; 3) L'application pratique de cette Instruction selon la langue employée dans la liturgie: on projette de diviser l'auditoire en deux groupes, français et anglais, pour cette partie du programme.

Voici l'horaire des deux jours: le samedi à 9 h. 30, inscription; les deux jours, de 10 h. a.m. à midi et 30, puis de 1 h. 30 à 4 h. p.m., sessions. Il y aura messe à 4 h. 15 chaque jour.

Le coût d'inscription sera de $8.00 pour les deux jours de sessions, y compris deux repas. On peut faire parvenir son nom et son chèque dès maintenant à l'Académie Ste-Marie, au soin de Soeur Josaphat. Prière de faire les chèques payables à "Académie Ste-Marie (Session de Musique)". Le numéro de téléphone de l'Académie Ste-Marie est GR 5-6139.

L'abbé Somerville

M. l'abbé Stephen Somerville, qui dirigera cette session de Musique Sacrée, est né le 1er avril 1931 à Londres. Ordonné prêtre en 1956, il étudia à l'Université Laval de Québec et à l'Institut Pontifical de Musique Sacrée à Rome. Il est parfait bilingue.

Membre de la Commission internationale de Liturgie (section anglaise), il représente l'Amérique du Nord auprès de l'Association de Musique Sacrée "Universa Laus", groupe international d'études pour le chant et la musique dans la liturgie, dont l'un des directeurs est le R. P. Joseph Gélineau, S.J.

Il est aussi président de la Commission musicale diocésaine de Toronto, professeur de liturgie au St. Michael's Choir School à Toronto, collaborateur (notamment) au "Canadian Register" et à la revue internationale de théologie "Concilium".

Enfin, il donne des cours aux maîtres de chapelle et prête son concours à la formation et à l'entraînement des chorales paroissiales. Chaque dimanche, il dirige le chant de la foule dans trois églises de Toronto.

Canadiens de Naissance

Les Canadiens de Naissance, assemblée 127, ont tenu leur réunion le 12 mars à leur local, 230, boulevard Provencher.

L'assemblée en général est très heureuse de voir que tout va bien.

L'initiation de douze nouveaux membres eut lieu et notre président, M. Joseph Robert, leur souhaita la bienvenue.

Le trésorier, M. J.-H. Desautels, donna le rapport financier qui fut accepté tel que lu.

Le frère R. Roy rapporta que la Ligue des dix quilles va bon train, et que la compétition annuelle des Canadiens de Naissance à travers le Canada aurait lieu à la fin du mois.

L'A.E.C.F.M. vous renseigne . . .

Depuis cinquante ans, une lutte bien souvent camouflée mais néanmoins effective, existait au Manitoba français pour conserver notre langue, notre héritage et notre culture. Il y a quelques années, la reconnaissance de l'enseignement officiel d'une heure de français par jour amenait une certaine amélioration à la terrible loi Norris de 1916.

Aujourd'hui, un projet de loi, connu sous le nom de "Bill 59", apporte un plus grand espoir. La langue française serait officiellement langue d'enseignement au Manitoba. Telle est peut-être l'image créée par ce projet de loi. Toutefois, il faut le lire attentivement, article par article, pour s'apercevoir que l'application n'en sera pas aussi facile. De nombreuses conditions devront être satisfaites avant que nos enfants puissent avoir le maximum d'une demi-journée d'enseignement en français.

Cependant, malgré toutes les restrictions, il faut reconnaître qu'enfin un gouvernement s'est penché sur notre problème et propose une solution positive. Il faut voir dans ce projet de loi que le principe sera dorénavant admis que la langue française est la langue seconde du Canada et a lieu de l'être au Manitoba.

Reste à savoir si, maintenant que le principe est reconnu, nous serons capables d'en tirer le maximum. Bien des points restent à régler et nous devrons être plus unis qu'avant pour en apprécier les avantages. Il nous faut d'une seule voix, être capables de montrer au gouvernement ce que nous voulons faire de ce qu'il nous a offert.

Sans être chauvin, sachons montrer notre intérêt et reconnaître le geste que nous attendions depuis si longtemps. Notre association doit être plus forte que jamais pour continuer à travailler de concert avec le gouvernement pour développer notre langue et notre culture maintenant que nous en avons les moyens.

Assurance-vie Desjardins —Plan de sécurité familiale

Toute personne intéressée à joindre le plan de sécurité familiale de l'Association d'Education peut se rendre au secrétariat. Pendant la semaine du 3 au 7 avril, M. Lemoing, propagandiste, sera à la disposition des personnes intéressées, au village de St-Jean-Baptiste, Man.

Au tableau d'honneur cette semaine . . .

Le Cercle Molière de St-Boniface, qui a remporté le prix du Festival d'art dramatique de la région de Winnipeg. Félicitations en particulier à M. Gilles Guyot, qui a obtenu le prix de meilleur acteur, et à Mlle Carmelle LeGal, le prix de meilleure actrice de soutien.

Le général des Jésuites à Regina, le 28 avril

TORONTO — Le supérieur général des Jésuites, le Père Pedro Arrupe, passera deux semaines au Canada, à la fin d'avril et au début de mai. Ce sera la première fois que le général de cet Ordre visitera officiellement le pays.

Le Père Arrupe, qui est déjà venu au pays en 1956 alors qu'il était supérieur de la province japonaise, sera à Montréal le 7 mai. Il participera alors à la réunion annuelle des provinciaux jésuites d'Amérique du Nord.

Après une visite à Halifax le lendemain et à Québec, le 9 mai, le Père Arrupe retournera à Montréal le 10 mai, alors qu'il rencontrera le cardinal Paul-Emile Léger et visitera l'Expo. Il rentrera à Rome le 12 mai.

Le supérieur général sera accompagné de son assistant, le Père John Swain, un Canadien.

Avant sa visite au Canada, le Père Arrupe aura visité les missions jésuites de l'Alaska. Il fera sa première escale canadienne à Regina, le 28 avril.

Dans les jours qui suivront, le Père Arrupe visitera Winnipeg et St-Boniface, au Manitoba, puis Port Arthur, Sudbury et Midland, en Ontario. Il visitera aussi Cleveland, Buffalo et Syracuse, aux Etats-Unis, puis ira à Toronto le 5 mai, et finalement à Guelph, Ont., avant de se rendre à Montréal.

Au moment du lancement de la bombe atomique sur Hiroshima, en août 1945, le Père Arrupe, un physicien, était maître des novices dans cette ville. Il transforma le noviciat en hôpital pour soigner les victimes de la bombe atomique et écrivit, plus tard, un livre sur son expérience. Il fut élu général en mai 1965.

C'est à la demande de la récente assemblée générale des Jésuites à Rome, que le Père Arrupe a entrepris de visiter les maisons de son Ordre à travers le monde.

Son assistant, le Père Swain, est originaire de Kemptville, Ont., c'est le premier Canadien à occuper un poste aussi élevé dans l'Ordre. Il a assuré l'intérim après la mort de l'ancien supérieur général, le Père Jean-Baptiste Janssens, en octobre 1964.

Une sculpture de Champlain

Un bloc de granite de 15 tonnes a été transporté de Barre, au Vermont, à Montréal pour y être installé au pavillon du Vermont à l'Expo. Ce bloc, qui provient d'une carrière de granit du Vermont, servira de matière première à une sculpture de Samuel de Champlain, fondateur de Québec, qui est également le découvreur du Vermont et du lac qui porte son nom.

L'artiste sera Ferdinand Weber, un sculpteur de Barre à qui le gouvernement du Vermont a passé la commande. M. Weber accomplira son oeuvre durant les huit mois de l'Expo.

7e réunion annuelle de "La Familiale"

Le mercredi 15 mars avait lieu la réunion annuelle de la Caisse populaire La Familiale. Après la prière d'ouverture, dirigée par M. l'abbé Léo Beaulieu, le président, M. Léon Pelletier, souhaita la bienvenue aux personnes présentes, et tout spécialement à deux fondateurs de La Familiale, MM. Georges Forest, orateur invité, et Pierre Frossais, qui, avec leur épouse, assistaient à cette assemblée. Ont remarquait aussi dans la salle MM. Léo Mercier, gérant de la Caisse populaire du Sacré-Coeur, et Edouard Lachance, directeur de la C.P. du Précieux Sang.

Après cinq ans et demi d'opération le bilan au 31 décembre montre que l'actif a atteint $113,342.96 avec un chiffre d'affaires de $698,976.38. A cela, rien de surprenant quand on considère que l'épargne pour service de chèques est assurée aux mêmes conditions que les parts et rapporte en plus un intérêt de 2½% sur les balances trimestrielles. Un autre facteur du progrès réalisé est sans doute les heures d'ouverture qui sont à la portés de tous, sans oublier tous les autres services.

Plusieurs nouveaux officiers furent élus pour l'année 1967. L'assemblée fut unanime pour remercier les officiers sortant de charge, ou qui, pour des raisons de maladie, déplacement, etc., durent démissionner au cours de 1966.



M. Léon Pelletier a été réélu pour un second terme à la présidence de la Caisse populaire La Familiale.

M. Georges Forest, président de la Caisse populaire du Précieux-Sang, se dit heureux d'avoir, en tant qu'ancien propagandiste du Conseil de la Coopération du Manitoba, prit une part active dans la fondation de La Familiale. Il encouragea fortement les membres à faire toutes leurs affaires à la Caisse et à profiter ainsi des nombreux services qui sont offerts. "L'important, de dire M. Forest, est de garder les principes de base de la coopération, qui font passer l'entraide avant les profits". M. Pierre Frossais, président du Conseil de la Coopération du Manitoba, à la demande du président, adressa quelques mots. Il parla de certains changements qui pourraient affecter le Conseil Manitobain. Il demande aux directeurs de bien étudier ces changements afin de prendre une décision sage sur une question si importante.

M. Marcien Duhamel, au nom de tous, remercia M. Forest pour ses bons conseils, ainsi que M. Frossais pour ses remarques d'actualité.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme Hermas Grégoire.

Les officiers pour 1967 sont: président, Léon Pelletier; vice-présidente, Mme N. Lévêque (réélue); Marcien Duhamel et Léandre Laurin (réélus), Lucien Rioux et Arthur Lorteau (réélus), et Mme Germaine Pineau (élue). Au comité de crédit: Patrick McCarthy, président; Alexis Gendron et Léo Bonneville (élus). A la surveillance: Adrien Laurencelle (réélu), Ronald Gendron (réélu), Gabriel Toupin (élu), et Denis Longpré. Le personnel: secrétaire-gérant, Joseph Beaulieu; assistante, Mme Yvette Pelletier.

Situé à 654, rue St-Jean-Baptiste, angle boulevard Provencher, le bureau est ouvert aux heures suivantes: mardi à jeudi, de 4 h. à 6 h. p.m.; vendredi, de 4 h. à 9 h. p.m.; et le samedi, de 11 h. à 1 h. p.m. Téléphones: bureau, 233-6128; résidence, 233-6941.

Communiqué.





Dans les photos ci-dessus deux personnalités félicitent chaleureusement deux des responsables du triomphe du Cercle Molière: l'honorable Roger Teillet, ministre des Affaires des Anciens Combattants et député fédéral de St-Boniface, félicite M. Gilles Guyot, proclamé meilleur acteur principal du Festival et de plus récompensé pour sa contribution au théâtre canadien par la présentation du Trophée du Festival Dramatique du Canada; M. Maitland B. Steinkopf, président de la Corporation Manitobaine du Centenaire, donne à M. Gabriel Forest, président du Cercle Molière de St-Boniface, un chèque de $500 pour "la meilleure production d'une pièce canadienne". (Photos Perrin du Manitoba)

Favoriser le français dans les forces armées

OTTAWA — L'Etat-major des forces armées canadiennes, sous la direction du général Jean-Victor Allard, vient de transmettre à toutes les unités militaires un ordre qui vise à favoriser l'usage du français chez le personnel militaire.

L'ordre déclare: "Les forces armées canadiennes requièrent un grand nombre d'officiers et d'hommes qui puissent utiliser couramment les langues française et anglaise".

La langue de travail des forces armées canadiennes a été et est toujours l'anglais, sauf au sein du Royal 22e Régiment cantonné à Valcartier, Québec, où le français est prépondérant.

Le nouvel ordre de l'Etat-major affirme son désir d'augmenter le personnel d'officiers et d'hommes bilingues au rythme d'environ 100 par année.

Des études effectuées par le ministère de la Défense révèlent que plusieurs militaires canadiens de langue française ont quitté le service militaire à l'expiration de la durée de leur premier engagement parce que leur carrière était strictement limitée du fait de l'usage exclusif de l'anglais dans les forces armées canadiennes, hormis quelques exceptions chez des unités québécoises.

22e Régiment

Le glorieux Royal 22e Régiment, vanté de par le monde depuis la première guerre mondiale, a ceci d'unique au Canada que la langue de communication pour la transmission de commandements est le français.

Des militaires canadiens-français ont atteint le plus haut niveau de commande comme, par exemple, feu le général Georges Vanier, un des fondateurs du R22eR, et le général Allard, chef d'Etat-major des forces armées canadiennes. Le ministère canadien de la Défense reconnait toutefois que les militaires canadiens-français qui ont monté en grade ont dû cette ascension en partie au fait qu'ils avaient appris à s'exprimer couramment en anglais.

Dans le but d'élargir les carrières militaires chez les Canadiens français, une unité antiblindée a été instituée au sein du R22eR. Il existe également un programme destiné à permettre aux militaires francophones cantonnés en dehors du Québec de faire instruire leurs enfants dans la langue française.

En outre, des officiers unilingues anglais ont été cantonnés ces dernières années à Valcartier au sein du R22eR.

Des porte-parole du ministère de la Défense ont affirmé que le nouvel ordre de l'Etat-major en faveur du français a une portée beaucoup plus grande que tout ce qui a été fait jusqu'ici.

Un député demande qu'on revise la prière au parlement fédéral

OTTAWA — Le député libéral de Sudbury, Ont., M. Elmer Sopha, a demandé ces jours derniers à la Chambre des communes qu'on revise la prière que le président de la Chambre récite avant chaque séance.

M. Sopha a qualifié la prière de "non sens". Il a ajouté que sa description de Dieu comme "le très-haut et le puissant, le roi des rois et le seigneur des seigneurs", qui "contemplez de votre trône les hommes de cette terre", était "ridicule".

Le député conservateur de Simcoe, M. Lloyd Letherby, fâché, demanda à M. Sopha comment il prierait lui.

M. Sopha répondit qu'il demanderait simplement au Seigneur de l'aider à être bon, à promouvoir la justice et à marcher humblement dans ses sentiers. Il a décrit la législature comme une institution remplie de "prétentions, de simulacre, d'artificiel et de mythologie". Il a ajouté que la prière avait été écrite pour le 15e siècle.

(Dans les milieux parlementaires, on dit que cette prière est récitée en présence des députés seulement. C'est après sa récitation qu'on ouvre les portes des tribunes du public, de sorte que celui-ci ne l'entend jamais.)

Le révérend J. R. Hord, secrétaire de l'Eglise unie, de Toronto, a commenté l'intervention de M. Sopha en disant qu'en effet on devrait moderniser la prière des députés. Par exemple, la prière demande au Seigneur d'aider la reine "à vaincre tous ses ennemis". "C'est un relent d'impérialisme choquant", dit-il.

Le R. P. Edward Sheridan, professeur de théologie morale au séminaire des Jésuites, à Willowdale, en banlieue de Toronto, a souligné que le sens de cette prière était plus important que les mots utilisés. "Je ne trouve pas les mots offensants ou particulièrement archaïques, dit-il. Ce sont des figures de style". Il ne voit pas pourquoi on changerait.

(Bien des catholiques, cependant, aimeraient peut-être que le texte de cette prière soit plus sobre et colle davantage à la réalité contemporaine.)

Le Dr D. R. G. Owen, professeur de théologie à l'université de Toronto, dit pour sa part: "Je serais d'accord pour qu'on refasse cette prière, et bien d'autres, pour les mettre à jour".

Il a souligné que le livre de prières anglican avait été mis à jour en 1959, mais qu'on n'avait pas alors changé beaucoup la section concernant les prières de l'Etat.

La prière récitée au parlement semble être basée sur une autre prière composée par un clerc du 15e siècle, Thomas Crammer, qui devint archevêque de Canterbury sous Henri VIII.

Décès

M. GERARD BUOTE

Le samedi 18 mars, à l'hôpital général St-Boniface après une brève maladie, est décédé, à l'âge de 53 ans, M. Gérard Buote, fils de M. et Mme Pierre Buote, de 249, rue Berry, à St-Boniface.

M. Buote est né à St-Boniface et fit ses études primaires et secondaires à l'Académie Provencher. Pendant la dernière grande guerre mondiale, il fit partie des troupes canadiennes et participa à l'attaque des côtes de Normandie. Il était membre du Tiers-Ordre de St-François et de la Légion canadienne de Norwood.

Lui survivent, en plus de ses parents, Mme L. Hull (Cécile), de Winnipeg, Mme F. Dixon (Geneviève), d'Angleterre, et Mme F. Lavoie (Thérèse), de Trois-Rivières, Qué.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le lundi 20 mars, à 8 h. p.m., et le service fut chanté à la basilique le mardi matin à 10 h. L'inhumation eut lieu au cimetière de la basilique, rue Archibald.

Remerciements

M. et Mme Pierre Buote et les membres de la famille désirent exprimer leurs vifs remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie.

L'homme qui mérite d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée et de la pensée que pour la vérité et la vertu. — Fénelon

Mise au point

Dernière invention: l'enfer?

Si l'enfer n'existait pas, notre temps pourrait facilement l'inventer! Et s'il existe, notre siècle en fournit des images très rapprochées. C'est l'enfer des camps de concentration, l'enfer des villes brûlées, des enfants abandonnés, du crime organisé.

Pour celui qui s'est fermé à la misère humaine, il se crée dans son coeur un mur qui l'étouffe. Il est déjà mort pour les hommes, irrécupérable, s'il se durcit dans la haine et le mépris. Cette attitude du coeur pourrait changer sous le coup d'une rencontre qui le bouleverse, le choc d'un échec, mais en général, la décision du refus des autres s'est solidifiée avec les années et il est rare qu'il y ait conversion soudaine. Cet homme n'est sensible à aucun courant d'air frais. Il est déjà cristallisé par l'ensemble des décisions de sa vie passée qui l'ont fait ce qu'il est. Si l'enfer existe, c'est dans le coeur de cet homme qu'il se trouve. Cet enfer est un état de mort envers les hommes et aussi à l'égard de Dieu, car si quelqu'un, jouissant des richesses du monde, voit son frère dans la nécessité et lui ferme son coeur, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui? La mort qui ne sera définitive qu'au dernier soupir, s'est déjà infiltrée progressivement depuis des années et voilà qu'elle est la condition même de celui qui confirme dans ce moment dernier ses choix successifs de refus de l'amour.

Cela a pu commencer par une habitude qui s'est installée de ne pas écouter les autres, de les ignorer, attitude d'indifférence, d'insensibilité comme si le coeur subissait l'expérience de l'hibernation. Si durant la vie il reste encore une chance de revenir à la température de la chaleur humaine, et tout est possible, on ne peut en dire autant lorsque l'homme tout entier est devenu un glaçon qui se casse au moindre choc. Le dernier choc, c'est la mort: impossible de revenir en arrière. L'enfer, c'est cet état de contradiction totale d'un coeur fait pour aimer, pour réchauffer de son affection ceux qui gèlent, et qui s'est détaché de l'humanité comme un iceberg à la dérive.

L'enfer existe. Il suffit de l'avoir vécu durant cette vie. L'état de péché, cet état de refus, représente donc une situation infernale. Elle a pour effet de détruire. Elle détruit la conscience vraie du péché: un pécheur endurci est généralement aveugle sur son état. Il ne se rend pas compte du mal qu'il fait aux autres, il ne voit pas l'abime qu'il creuse sous ses pieds; il ne comprend pas qu'il blesse Dieu d'une manière infinie. Le mystère qui entoure son existence, c'est qu'il a coupé tous les ponts qui le reliaient aux hommes et à Dieu. Il tombe donc comme un fruit pourri. Sa souffrance consiste précisément à vivre l'absence de Dieu et des hommes. L'enfer, après la mort, lui donnera une pleine conscience de cet état paradoxal, tordu par le refus définitivement accepté de son être.

• • •

L'enfer au bout d'une vrille nucléaire

On entreprend actuellement de percer la croute terrestre avec une vrille qui ferait fondre les roches sous la pression d'énergie nucléaire. On pense ainsi pouvoir se rendre jusqu'au centre de la terre. Ce centre encore en feu crache parfois ses flammes à la surface terrestre dans ses nombreux volcans.

On aimerait bien connaitre, de façon plus scientifique, cet enfer qui brûle sous nos pieds. Car depuis toujours, les hommes ont cru identifier le monde infernal à ce centre en fusion qu'on n'a pas encore mesuré.

L'image qu'on se faisait du monde souterrain était commune aux peuples du Moyen-Orient, spécialement de la Mésopotamie et de la Palestine. L'enfer, on en a fait un lieu, parce qu'on sentait le besoin de situer son corps et toute la personne dans un endroit précis. Les Grecs l'ont appelé l'Hadès qu'on rejoint en traversant le fleuve de la mort, le Styx. Les Juifs, par contre, dans ce qu'on peut appeler un building de 3 étages, logeaient l'enfer au sous-sol, lequel consistait en un lieu de ténèbres où erraient les morts, corps et âme, loin du regard sauveur de Dieu. Il y avait des portes qui en fermaient l'accès: personne n'en revenait. Avant la venue du Messie, les morts sont dans le sous-sol, aussi bien les méchants que les bons. C'est en ce séjour des morts que le Christ descend le Samedi saint, pour en faire sortir les justes.

A la fin du monde, les méchants encore dans ce lieu souterrain seront poussés dans "l'étang de feu" qu'on se représente à partir d'un dépotoir qui existait hors des murs de Jérusalem: la géhenne. C'est là qu'autrefois, au 7e siècle avant Jésus-Christ, on avait sacrifié ses premiers-nés au dieu cananéen Moloch. On regardait donc cette vallée comme un lieu d'abomination.

Pour nous, il nous est difficile de concevoir l'état de l'enfer comme un espace souterrain, puisque la mort abolit l'espace et le temps. L'enfer n'est pas au fond de la terre, il n'est pas un lieu physique, mais un état de damnation qu'une vrille nucléaire aurait bien de la peine à détecter.

Film français

Le dimanche 2 avril, à la salle académique de l'Institut collégial St-Joseph, à 8 h. p.m., l'Union Nationale Française présentera un long métrage français "La nuit est mon royaume".

Ce film très attachant de Georges Lacombe, mettant en vedette Jean Gabin, Simone Valère, Suzanne Dehelly, démontre les problèmes soulevés par la perte de la vue accidentelle d'un homme, aussi bien pour lui que pour son entourage.

Pour son rôle dans ce film, Jean Gabin a obtenu au Festival de Venise (1951) le prix de la meilleure interprétation masculine, et le film a reçu une mention de l'Office Catholique International du Cinéma pour ses valeurs morales bien définies.

A l'affiche également, un court métrage en couleur "La vallée des cygnes". Dans la vallée du Kootenay en Colombie-Britannique se situe le sanctuaire des canards et du gibier d'eau qui s'y arrêtent lors de leur migration.

Cordiale invitation à tous. Contribution libre.

Cette soirée de films français est la dernière de la saison, d'une série qu'a présenté l'Union Nationale Française, sous le patronage du Consulat de France et de l'AECFM avec la collaboration de l'Office National du Film.

Comité du film,
Union Nationale Française.

Chronique de CBWFT

Age tendre

L'émission **Age tendre**, présentée ce soir à 9 h., promet d'être des plus animées. En effet, Philippe Arnaud y accueillera Frank Alamo, Jean Laurin, Marie-Anik, Chantal Pary et Jocelyne Pascal.

Chapeau melon et bottes de cuir

Voilà une série d'aventures policières pas tout à fait comme les autres! On y trouve de tout: suspense, science-fiction, humour, fantastique, le tout présenté dans un style pince-sans-rire typiquement britannique. L'épisode de ce soir a pour titre "Meurtre par téléphone". Une compagnie industrielle perd son sixième président général ... on soupçonne anguille sous roche et on fait appel aux talents de Steed et d'Emma Peel.

Atome et galaxies et l'astronautique française

Le vendredi 31 mars, à 7 h. 30, p.m., la populaire série **Atome et galaxies** entreprendra une série sur l'astronautique française. On verra que la France prend sa place parmi les nations qui possèdent un programme spatial.

Sur les quais de la Seine

Dimanche soir à 5 h., à l'émission **De plus près**, on vous fera le portrait de "Napo, mon frère". C'est Colette Devlin qui présentera ce personnage étrange qui vit le long de la Seine et qui se rattache au phénomène beatnik.

Les Beaux Dimanches

Dimanche soir à 8 h., on vous présentera "Célimare le bien-aimé", comédie d'Eugène Labiche. Cette pièce, qu'a réalisée Jean Faucher, a été enregistée le 2 mars à l'auditorium de l'université de Sherbrooke.

Il s'agit là d'un vaudeville qui connait toujours, après plus d'un demi-siècle de représentations, sur toutes les scènes du monde, un succès qui ne se dément pas.

Eugène Labiche a su dépeindre, dans "Célimare", la vie bourgeoise dans tout ce qu'elle a d'inconscient et parfois d'odieux. Célimare, don Juan sur le retour de l'âge, veut épouser une fraiche jeune fille, Emma, pour faire une fin et mettre un frein à ses nombreuses aventures. Les parents d'Emma, tout heureux du beau parti que constitue, en espèces sonnantes, Célimare, poussent sans vergogne Emma dans les bras du vieux beau.

Voilà la trame dans laquelle évoluent les personnages. En vedette, vous verrez Roger Joubert, Georges Groulx, Yvon Dufour, André Cailloux et Olivette Thibault.

Allons à la cabane ...

A 10 h., dimanche soir, on vous proposera de voir une émission spéciale qui s'inscrit dans le programme du Centenaire et qui s'intitule "L'Erable, symbole d'une nation". Certes, la feuille d'érable est un symbole, mais c'est aussi une richesse nationale qui se manifeste dans plusieurs industries. C'est ce que nous verrons bien en suivant les caméras alors qu'elles se promèneront dans les érablières du Québec, au temps des sucres, et à l'automne, quand les feuilles revêtent mille couleurs. Comme il se doit, cette demi-heure sera présentée en couleurs. Les commentaires seront dits par Serge Deyglun.

Au poste CBWFT

JEUDI 30 MARS

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Ceux qui tiennent l'air (C)
10.30—Canada Express (Couleur)
11.00—Chapeau melon et bottes de cuir

VENDREDI 31 MARS

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Gentleman détective"
10.15—Votre choix
10.45—A communiquer
11.00—Cinéma: "La Dynastie des Forsyte"

SAMEDI 1er AVRIL

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Viens voir
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Les Joyeux Naufragés (C)
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage: "Entrons dans la danse"
10.15—Les Couche-tard
10.45—C'est écrit dans le ciel
11.00—Cinéma: "Les Diamants de la nuit"

DIMANCHE 2 AVRIL

2.15—Cours universitaires
4.30—Les travaux et les jours
5.00—De plus près
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo '67 (Couleur)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches
10.00—Conférence de presse
10.30—L'Erable symbole d'une nation (Couleur)
11.00—D'hier à demain (Couleur)

LUNDI 3 AVRIL

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Cent millions de jeunes
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
8.30—Mission impossible (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Dossiers
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 4 AVRIL

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Match sur roulettes
8.00—Minute-Papillon
8.30—Batman (Couleur)
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Le Bonheur des autres (C)
10.30—Caméra 67
11.00—Ciné-Club: "Le Journal d'un curé de campagne"

MERCREDI 5 AVRIL

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Ile au trésor (Couleur)
8.00—Septième-Nord (Couleur)
8.30—Cinéma du mercredi: "Opération lèvres rouges"
10.15—Tirez au clair
11.00—Les Intrépides (Couleur)

FILMS au poste CBWFT

Samedi 1er avril

11 h. — **Les diamants de la nuit:** Tch. 1965. Drame de J. Nemec avec Antonin Kumbera et Ladislav Jansky. — La course hallucinante de deux évadés d'un camp de concentration. — Technique formelle remarquable. Climat de tension envoûtant. Bons interprètes. — Apologie de la liberté. Images dures. Adultes.

Mardi 4 avril

11 h. — **Le journal d'un Curé de campagne:** Fr. 1950. Drame spirituel de R. Bresson avec Claude Laydu et Jean Riveyre. — La vie quotidienne et le drame intérieur d'un jeune curé malade et inexpérimenté. — Oeuvre dépouillée et pleine d'intériorité, réalisée de main de maître. Psychologie fouillée. Claude Laydu excellent. — Riche en valeurs humaines et surnaturelles. Adultes.

Mercredi 5 avril

8 h. 30 — **Opération lèvres rouges:** Esp. 1964. Comédie policière de J. Franco avec Suzanne Medel et Xavier Armet. — Sous un pseudonyme, deux jeunes filles jouent au détective amateur. — Scénario indigent. Effets techniques gratuits. Interprétation pauvre. — Nombreuses violences. Libertés d'allures. Adultes.

À CKSB

Les gens les plus effacés sont souvent les plus indispensables. Tel est le cas de Georges Laurent, qui nous quitte après avoir été cinq ans "opérateur" et bien d'autres choses.

Toujours très serviable et accommodant, Georges Laurent était là suivant le besoin, que ce fût pour une sortie d'enregistrement, l'entretien des lieux ou la patiente routine de la salle de contrôle. On ne lui connaît qu'une passion, celle de partir à la chasse quand vient l'automne dans la prairie...

A Georges Laurent, l'affection de tout le personnel, le succès dans ses nouvelles entreprises.

Avec ce départ, notre benjamin Denis Collette, déjà de service plusieurs soirs par semaine, se trouve à monter en grade.

Débat inattendu au téléphone-radio samedi matin: on réagissait à une distribution de propagande par une secte... André M. propose pour la période 4 h. à 4 h. 30 "la pause-café", ce qui est préférable, à tout prendre, à "Pleins feux sur le succès".

A "Salut les copains", le samedi 1er avril prochain, à 8 h. du soir, de Windsor et de Trois-Rivières.

A "Place aux femmes", la semaine prochaine: d'Ottawa et Toronto...

Une émission de qualité, que nous aurions dû signaler déjà: "L'histoire comme ils l'ont faite" le samedi matin à 11 h. Samedi prochain, Lionel Groulx et d'autres parleront d'Henri Bourassa, nationaliste aujourd'hui discuté.

Le montant de l'épargne au Canada

Les épargnes personnelles déposées dans les Banques à charte canadiennes ont diminué d'environ $350,000,000 au cours du mois de novembre 1966, pour s'établir à $10,202,000,000. Toutefois, c'est une augmentation de $519,000,000 sur le mois de novembre 1965. En octobre 1966, le total des épargnes personnelles confiées aux Banques s'élevait à $10,550,000,000.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Pourriez-vous faire paraître la lettre ci-jointe dans votre journal en rapport avec l'article "Hymne national bilingue?" paru le jeudi 23 février 1967.

Merci à l'avance. les religieuses enseignantes de Pelican Narrows: Soeurs Narcisse-de-la-Croix, Ghislaine-Marie, Julienne-Thérèse, Ste-Louise, Hélène-Thérèse et Lucien Joseph, s.s.c.j.

• • •

M. le Rédacteur,

Nous venons émettre notre opinion au sujet de l'étude sur un hymne national. Nous sommes plus que fières de notre hymne actuel et n'entendons pas que les paroles en soient changées. Un tel chef-d'oeuvre ne saurait souffrir d'opération sans faire paraître de regrettables cicatrices.

Pourquoi veut-on employer des mots de deux langues dans un même texte? Qui doit devenir bilingue si ce n'est le Canadien lui-même pour qu'il puisse comprendre les deux langues et s'exprimer tantôt dans l'une tantôt dans l'autre, non pas manier les deux à la fois. Plusieurs étudiants de langue anglaise regrettent de n'avoir plus l'opportunité de s'exprimer dans la langue seconde qu'ils ont apprise à l'école secondaire: avec un hymne national français, ils auraient au moins là un point de repère. N'est-il pas des ouvrages anglais qui ont été traduits en différentes langues, français ou autres, mais qu'on préfère lire ou chanter dans le texte original quand on veut en goûter toute la saveur. L'hymne de Calixa Lavallée peut être traduit en anglais, mais qu'on ne vienne pas l'atrophier comme on a tenté de le faire. Quant à ceux qui n'acceptent pas la foi chrétienne, ils pourraient le chanter sans se sentir obligés de partager les convictions de l'auteur, mais en désirant son ardeur pour aimer leur pays. Combien de fois ne laissons-nous pas dire que le Canada est un pays anglais. Un hymne national français parlerait par lui-même; il proclamerait la vérité que la langue française est bien vivace au pays des érables, aussi bien enracinée que cet arbre symbolique et qu'elle a également la sève de sa culture à faire savourer. L'hymne français doit demeurer intact et mérite le titre d'hymne national du pays. En dernier lieu, on pourrait faire appel au poète qui voudrait rivaliser avec l'auteur premier et composer cette fois un hymne anglais aussi digne. N'oublions pas les langues indiennes et esquimaudes qui se parlent au Canada. Possèdent-ils leur hymne national, eux les premiers venus, ou faudrait-il ajouter quelques mots en langue indienne à l'hymne national?

On ne peut pas songer à placer un mot de chacune des langues dans l'hymne, alors allons-y pour le premier hymne national, l'hymne français, et d'adaptations pour chacun son parler.

Un groupe de Canadiennes

• • •

M. le Rédacteur,

En lisant l'article de Gérald Guay, j'eus un faible sourire en sentant cet élan de jeunesse enflammée qui ne regarde qu'en haut vers son idéal. Sauver notre langue, tout comme si c'était une idée géniale qu'il lançait. Certes je l'en félicite et l'encourage fortement à y travailler toujours avec autant d'ardeur, mais pour cela il lui faudra descendre sur la terre et suivre le chemin qui y conduit. Comme sur toute grande route il y a des signaux: arrête, regarde, écoute. Il y a des endroits dangereux à contourner; des bouts raboteux à aplanir et que sais-je encore.

Je pense à l'Association d'Education qui s'est heurtée à tant d'obstacles; fanatisme de langue et religion, difficultés financières, avec une si petite minorité! Je l'ai vue naître et lutter avec héroïsme pendant 50 ans. Ayant été 14 ans au Précieux-Sang, j'ai vu le même dévouement de nos pasteurs infatigables; les religieuses se donner sans compter, jour après jours, avec des salaires de famine. J'ai vu l'Association des Parents et Maîtres chercher par tous les moyens une solution pour que les enfants parlent français: insistance pour que les parents exigent le français à la maison, marque d'honneur, jetons, récompenses, etc. N'ayant pas d'enfants à l'école, je ne faisais sans doute pas plus que la mouche dans la fable de Lafontaine du Coche et la Mouche, mais je montais quand même avec eux et peut-être aidais par l'aiguillon de mon admiration.

Je comprends l'indignation des organisateurs devant ces accusations injustes, mais à mon humble avis je les préfère à l'apathie et à l'inertie. L'école de la vie lui enseignera des règles sans exception: tourner la langue sept fois avant d'accuser, le respect qu'il doit à ses aînés, à leur jugement juste, grâce à leur expérience. A mesure que nous apprenons, nous réalisons toute la profondeur de notre ignorance. Je comprends aussi ce que nous demandons aux jeunes, de penser et de s'exprimer en français, quand tout l'enseignement se fait en anglais. Cette langue étant tellement plus facile! mais l'effort en vaut sûrement la peine.

Certains sont nés de parents illetrés, venus défricher et bâtir au moment où l'éducation était aussi primitive. Mais aujourd'hui il se fait un mouvement gigantesque dans ce domaine. On dépense des sommes fabuleuses à cet effet. A vous chers jeunes d'en profiter, et à vous la Relève. Au-delà des frontières on découvre la langue française et on l'apprécie; dans les pays lointains on la choisit comme langue seconde. Du ciel sombre sous lequel nous avons vécu parmi les nuages bordés d'argent, je vois des coins de ciel bleu. C'est sur la génération présente que reposent nos espérances. Un grand nombre ne font pas les manchettes, mais font un travail valeureux. J'espère que l'on fermera un peu les yeux et qu'on passera l'éponge sur ces écarts de jeunesse, car ce sont ceux qui ne commettent pas d'erreurs qui ne font rien du tout. Il est regrettable que nous travaillions tous pour la même cause et affichions de le faire à couteaux tirés.

Emma Ayotte,
St-Boniface, Man.

Premier avis du ralliement du Centenaire des Scouts et des Guides

Les Scouts et les Guides de Winnipeg, deux organisations qui bénéficient des services de la United Way, s'uniront dans un grand ralliement pour fêter le Centenaire, le samedi 3 juin, au parc Bird's Hill.

18,000 Louveteaux, Scouts, Routiers, Jeannettes, Guides aînées et leurs directeurs et directrices adultes se rassembleront de 2 h. à 5 h. 30 de l'après-midi.

Le site sera le nouveau parc Bird's Hill à l'est de la route 59, à 15 milles au nord de Winnipeg. On utilisera 320 acres de ce parc pour ce ralliement géant.

Cliff Gardiner en sera le maître de cérémonies. Il y aura des groupes de yé yé, fanfares et des envolées fantaisistes par l'aviation canadienne.

Afin de préparer le repas champêtre, il faudra sept milles et demi de "Wieners", deux tonnes et demie de petits pains et de pleins camions de crème glacée et de liqueurs gazeuses.

On espère que tous ceux qui participeront à ce ralliement Scout/Guide se le rappelleront longtemps comme une des célébrations du Centenaire du Canada.

Le gouvernement canadien présente des certificats à tous les citoyens âgés de 100 ans et plus, à l'occasion du Centenaire de la Confédération. Ces certificats ont été signés peu de jours avant sa mort par le gouverneur général Georges Vanier, et l'hon. Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat, y a aussi apposé sa signature. Le samedi 25 mars dernier, à 2 h. de l'après-midi, dans la salle du conseil de ville de St-Boniface, l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des Anciens Combattants et député fédéral de St-Boniface, a présenté trois de ces certificats à trois "Centenaires" de sa circonscription. Dans la photo ci-dessus prise à cette occasion l'on voit, de droite à gauche, à l'avant, Mme J. W. H. Reimer, représentant son père, M. Johann B. Toews, Mme Charlotte Eadie (102 ans) et M. Cameron Ross, représentant Mme Anna Allan; à l'arrière, debout, l'hon. R. Teillet et S. H. le maire Joseph-P. Guay.
(Photo Perrin du Manitoba)

Mon encrier

Voilà un titre qui fait rêver bien des écrivains et quelques calligraphes. Cependant, ce cher encrier semble être totalement ignoré par certaines personnes de la génération présente, depuis qu'on se sert du stylo à bille qui ne remplacera jamais la plume métallique trempée dans une belle encre encore fraîche, reposant dans un encrier. Au cours des âges, on a employé la fameuse plume d'oie, responsable de tous les chefs-d'oeuvre qui ont façonné notre langue et aidé à développer notre culture. Nonobstant les progrès de la science et de la technique (l'homme étant devenu oiseau), la nature et le coeur humain n'ont pas changé.

Ce préambule m'amène à vous parler d'un écrit de Jules Fournier, mon condisciple de Valleyfield, qui a rédigé de très belles choses sur "Mon encrier" lorsqu'il dit: "...l'encre coule facilement, elle glisse sous la plume comme une gorgée de fin champagne dans le gosier du voisin". Il écrivit ces lignes alors qu'il était employé au "Nationaliste" et qu'il était accusé de libelles par l'administration de son temps, en 1910.

Esprit original et très vif, M. Fournier était devenu une des plus fines plumes de la métropole. A cette époque, il appartenait au trio redoutable de Bourassa, Asselin, Fournier, qui faisaient trembler alors les colonnes du temple de la Confédération canadienne...

Avec le recul des années, on constate que dans le domaine des idées plutôt avancées, un certain groupe d'adolescents avertis de 1910 n'était pas si différent de ceux de 1967.

Un journaliste n'est pas nécessairement un être qui se contente de gloser sur les nouvelles du jour. Il doit aussi les interpréter, en les situant dans leur contexte historique. Les discussions et les problèmes de la génération de Bourassa ne ressemblent-ils pas, en quelque sorte, à ceux qui passionnent la nôtre en évolution? En économie, en politique, en sociologie et en éducation, certes la situation a changé dans le Québec, ainsi que dans les autres provinces en minorité française. N'empêche que les idées, les questions et les problèmes de notre langue réapparaissent sous une autre forme en 1967.

Pour devenir journaliste il faut apprendre l'art d'écrire. Tel fut le stage par où passa Jules Fournier, qui ne cessa de se tenir en contact avec les écrivains français qu'il aimait à lire et relire. La langue qu'il écrivait pouvait se comparer à celle des meilleurs auteurs. Rédacteur à La Presse, au Devoir et au Canada, il publia plus tard "l'Action", petit journal hebdomadaire qui faisait la joie de ses lecteurs. Tandis qu'Olivar Asselin rédigeait "l'Ordre", journal d'idées à l'adresse des gens désireux de changer la structure britannique de nos institutions qui nous enveloppent de tous côtés et pour nous préserver de l'influence américaine cherchant à nous angliciser de plus en plus.

Pour professer convenablement notre littérature, il faut avant tout connaître les conditions de notre pays, le développement, le tempérament, la mentalité et en plus, ce que nous oserions appeler la "psychologie" du public auquel on s'adresse.

En échangeant ces quelques propos écrits à la hâte, il nous fait plaisir de rappeler le souvenir de Jules Fournier qui nous a insufflé quelques généreuses pensées à la lecture de "Mon encrier".

Godias Brunet

Scouts et Louveteaux
Diocèse de St-Boniface

Le lundi 13 mars, quatre Louveteaux montent de la Meute Langevin à la Troupe Provencher. Ce sont: Jean-Paul Boily, Sizenier des Bruns; Denis Fortier, Sizenier des Roux; Roger Harel, Sizenier des Noirs, et Kenneth Allard, ancien Sizenier des Noirs. Le chef Roland Désautels est heureux de les recevoir dans la troupe.

Le 24 mars, Vendredi saint, les Meutes Provencher, Taché et Langevin se réunirent à la chapelle St-Louis pour une heure d'adoration, dirigée par M. l'abbé Marcel Giroux, aumônier. L'heure d'adoration a consisté en six lectures entremêlées d'homélies, méditations et chants louveteaux appropriés à la circonstance. La cérémonie débuta par le salut louveteau et finit par le grand hurlement. Les lecteurs furent: Jean-Marie Legrand, Robert Champagne, Maurice Calvez, Joseph Gautron, Daniel Ferland, Jean-Marc Marion, Richard Simoens et Michel Désaulniers.

Le tout fut accompagné à la guitare par la cheftaine Yvonne LaRivière. Nous voulons remercier M. l'abbé Giroux pour nous avoir préparé une si belle heure d'adoration.

Après la cérémonie, les Louveteaux visitèrent le Petit Séminaire.

Le lundi 27 mars, cinq Louveteaux montent de la Meute Taché à la Troupe Provencher. Ceux-ci sont: Gilles Normandeau, Sizenier des Gris; Laurent Marcoux, Sizenier des Roux; Ronald Labossière, Sizenier des Noirs; Jean-Marc Guénette, second des Noirs, et Maurice Calvez, second des Gris.

Si vous devez parcourir un long trajet à grande vitesse, dit le Conseil canadien de la sécurité routière, ajoutez quatre livres à la pression normale de vos pneus.

Accord de deux ans entre commissaires et enseignants

La Commission scolaire de St-Boniface et la section locale de la Manitoba Teachers' Society ont récemment conclu un accord au sujet de négociations de contrats.

Ces négociations, qui duraient depuis le 12 décembre 1966, se déroulèrent dans une atmosphère de bonne volonté et de compréhension et se terminèrent sur le même ton. Les nouveaux accords sont pour une période de 2 ans et sont rétroactifs au 1er janvier 1967.

Les discussions furent fructueuses pour les deux parties en cause. La Commission proposa une nouvelle formule de fixation des salaires, qui assurera aux enseignants le paiement de salaires professionnels. D'autre part, la Commission devrait s'assurer par ce fait de pouvoir attirer et garder des enseignants qualifiés et expérimentés parmi les meilleurs de la province du Manitoba.

Cet accord fut préparé avec un seul but en vue: offrir aux enfants de la Division scolaire de St-Boniface la meilleure éducation possible, aussi économiquement et efficacement que possible.

Quant aux dépenses qui en résulteront, il est à noter qu'aucun accord n'avait été négocié par la Division scolaire de St-Boniface et ses enseignants depuis 1964 et que des augmentations considérables, soit 28%, ont dû être offertes pour atteindre un niveau comparable de salaires avec ceux qu'offrent les autres divisions scolaires métropolitaines.

La Commission scolaire sera maintenant en position d'entreprendre une campagne de recrutement, incessamment.

200 leaders étudiants de 50 pays à Montréal en '67

MONTREAL — Environ 200 leaders étudiants sont attendus à Montréal en juillet prochain pour une session d'étude et d'échange sur les situations de sous-développement.

D'une durée de 12 jours, la session réunira des leaders des niveaux Secondaire et Universitaire venus de l'Asie et de l'Océanie, de l'Afrique et de l'Europe, ainsi que des deux Amériques. Tenue en Amérique du Nord pour la première fois, cette expérience est la cinquième du genre à être organisée dans le cadre du congrès triennal de la Jeunesse Etudiante Catholique Internationale dont le Secrétariat général est à Paris.

Les quatre sessions précédentes avaient eu lieu au Liban (1964), en Allemagne (1961), au Sénégal (1958) et au Brésil (1956).

Toutes les séances se dérouleront avec traduction simultanée dans les trois langues officielles du mouvement international: l'anglais, le français et l'espagnol.

Les échanges sur le sous-développement, ainsi que les débats du Conseil mondial de la J.E.C.I. qui suivra, se dérouleront du 22 juillet au 22 août dans les locaux du Scolasticat Central de Montréal.

Des groupes d'étudiants au pays ont déjà été invités à recueillir des matériaux sur les situations de sous-développement et à préparer l'apport de leur délégation.

Pour sa part, la Commission Canadienne pour l'Unesco contribuera pour $5,000 à défrayer le séjour à Montréal des délégués étrangers venus participer à la session d'étude.

Conducteur de camion à l'honneur

Le lundi 27 mars, la Compagnie Bestway Express Lines tenait son cinquième Souper annuel au International Inn. La fête était rehaussée par la présence de M. Maitland R. Steinhopf qui, comme invité d'honneur, a su intéressé les convives par une allocution sur l'organisation des fêtes du centenaire au Manitoba.

M. D. R. Carlson, directeur des cours de conduite d'automobile pour la province du Manitoba, a distribué les récompenses aux conducteurs de camion de la compagnie. On remarquait parmi les gagnants, M. Lionel Beauchemin, d'Isle-de-Chênes, 4 ans sans accident; son frère Roméo, 2 ans; Gaëtan Poulin, 3 ans, et Roland Neault, un an.

Le seul qui ait obtenu la décoration pour cinq ans est M. William F. Lake, qui, dit-on, a parcouru au-delà de 400,000 milles. Son épouse, à qui on a offert un joli bouquet de roses rouges, était très émue de la présentation.

Félicitations à tous ces bons conducteurs qui, par leur prudence et leur application au travail, ont si dignement contribué à la sécurité routière.

Le Yachting aux Jeux Panaméricains

On s'attend à une inscription record pour les courses de canots à voiles qui se tiendront sur le lac Winnipeg, à 80 milles au nord de la Capitale manitobaine.

Les régates qui débuteront le 26 juillet se feront sur un parcours triangulaire de sept milles. Deux épreuves auront lieu chaque jour. Un jury international de sept personnes sera nommé pour voir aux décisions majeures et au règlement des protestations.

Les compétiteurs seront logés à la base des armées canadiennes à Gimli. Un nouveau yacht-club sera construit sur le bord du lac avec l'équipement nécessaire pour la mise à l'eau et au dock des embarcations. Après les Jeux, le club portera le nom de "Sandy Bay Sailing Club" et deviendra le premier yacht-club depuis des années à s'établir de façon permanente au lac Winnipeg.

Votez le 31 mars

Il y a votation vendredi prochain, 31 mars, de 9 h. du matin à 8 h. du soir dans les divisions rurales du Manitoba où on a favorablement accepté le Bill 16 le 10 mars dernier et où, le lundi 20 mars, on a mis en nomination les candidats aux nouvelles commissions scolaires divisionnaires.

Votez pour le candidat de votre choix dans le quartier où vous résidez, c'est-à-dire pour celui qui, selon votre jugement, semble le plus apte à remplir avec compétence et efficacité le rôle plus délicat que jamais de commissaire d'école. Ce rôle primordial et prépondérant comme en aucun temps auparavant, va demander beaucoup à ceux qui seront appelés à représenter les parents auprès des instituteurs et des autorités du ministère, et aussi de la gent écolière dont ils chercheront avant tout le bien intellectuel et moral.

Saint-Norbert

Le public de St-Norbert est invité à venir rencontrer les six candidats qui se présentent comme commissaires d'école de la Division Rivière-Seine, quartier no 2.

La réunion aura lieu le jeudi soir 30 mars, à 8 h., à l'école élémentaire.

Les candidats expliqueront leur point de vue au sujet de l'éducation dans la Division, et une période de questions-réponses suivra.

Bienvenue à tous les électeurs.

Chronique sportive

Chicago devrait remporter les honneurs lors des séries pour la coupe Stanley

par Jacques LEMOYNE

Un titre comme celui que je viens d'écrire n'est pas bien malin à trouver, me direz-vous, et vous aurez parfaitement raison. Comment en effet ne pas favoriser les Black Hawks pour remporter une coupe Stanley que leur brillante tenue durant la saison régulière leur a bien méritée. Mais il y a un "mais" comme toujours, et on me dira que les séries éliminatoires ce n'est pas la même chose. Ça, ce sont les instructeurs qui le disent. C'est bien certain qu'on a enregistré des surprises durant les séries éliminatoires, mais les experts vous diront aussi que certaines de ces surprises avaient leur origine dans des joutes disputées en fin de saison et que c'est uniquement parce que les partisans des équipes en lice refusent de croire ces signes avant-coureurs qu'il y a des surprises.

A Chicago, on n'a pas noté trop de signes de faiblesse. Il y a eu, bien sûr, un certain relâchement quand les Hawks ont remporté leur premier championnat de la Ligue, mais cela se comprend assez bien, surtout quand c'est la première fois dans toute son histoire qu'une équipe atteint un tel honneur. Mais pensez-vous sérieusement que Mikita-Wharram-Mohns et les frères Hull et Phil Esposito vont soudainement déposer les armes? Et croyez-vous que Pilote et ses comparses vont lâcher le gros lot maintenant qu'ils ont la chance de toucher des bonis très appréciables? Et que pensez-vous de Glen Hall et de Denis DeJordy comme combinaison gagnante dans les filets? Non, les Hawks ont trop de tout pour que logiquement on puisse mettre en doute leurs chances de remporter la coupe Stanley. Seuls les Rangers ont un semblant de record contre Chicago, mais les Rangers éprouvent de la difficulté à jouer deux bonnes joutes de suite par le temps qui court. Et Toronto donc? Il y a bien les Canadiens, mais il se pourrait que leur réveil arrive un peu trop tard; ils ont perdu l'habitude de gagner à Chicago, et c'est une habitude difficile à reprendre.

Le repêchage

Si les séries pour la coupe Stanley passionnent l'opinion publique, l'approche du jour fatidique du repêchage fait passer des nuits blanches à bien des gens. Les clubs n'osent pas faire de prédictions pour l'an prochain, car ils ne savent pas sur qui ils pourront compter au juste. Ils ne seront pas dépouillés, bien sûr, mais quelle attitude doivent-ils prendre? Laisser partir les vétérans et reconstruire avec des jeunes? Conserver le plus de joueurs d'expérience en se disant que la nouvelle section ne rattrapera pas l'ancienne avant plusieurs années et qu'il serait ridicule de s'en faire immédiatement quand on a tout le temps qu'il faut pour reconstruire? Personne ne veut se prononcer, car on ne connait pas encore la valeur des éclaireurs des nouvelles équipes. Il y a de bons joueurs de cachés dans les clubs des Ligues mineurs. La Ligue Centrale fourmille de futures vedettes de la Nationale. On verra au repêchage si les nouveaux venus connaissent leur affaire, et les clubs en place vont rester silencieux jusqu'à là.

Tout le monde dit que les Canadiens seront les plus affectés, et je ne vois pas pourquoi on parle ainsi. Les Canadiens ont des leurs prêts pour tous les clubs. Mais ils possèdent un tel réseau de bons renseignements qu'ils n'hésiteront pas à laisser partir un joueur qui paraissait un joueur-clé, pour en protéger d'autres qui deviendront des vedettes d'ici un an ou deux. Qu'on regarde ce que ce club fait avec des joueurs aussi ordinaires que Ferguson, Balon, Rochefort, Larose, Harris et Harper. Il les transforme en vedettes, et rien ne nous indique qu'il ne se trouve pas dans d'autres équipes appartenant au Tricolore toute une série de jeunes qui remplaceront immédiatement ceux que le hasard leur fera perdre. Ce sont des clubs comme New York et Détroit qui pourront le plus souffrir de cette fameuse soirée du repêchage du mois de juin prochain. Qu'on ne s'en fasse pas, j'y assisterai.

Encore Clay

Cassius Clay a battu Zora Folley avec une facilité étonnante. Qui pourra mettre un terme à sa poussée? On ne voit pas un seul boxeur à l'horizon qui puisse le menacer sérieusement. Mais les problèmes de Clay ne sont pas dans l'arène, mais bien devant les tribunaux de son pays. Acceptera-t-il de faire son service militaire, ou devra-t-il aller en prison? Il est bien évident que la position de Clay face aux lois de son pays n'est pas enviable et difficilement défendable. Personnellement je suis contre le service militaire, contre la guerre, contre les forces armées. Mais je ne nie pas leur efficacité et je suppose, si les lois d'un pays exigent qu'on serve dans les forces armées de ce pays, qu'il faille se conformer à la loi, si stupide soit-elle. Il ne reste à Clay qu'une seule possibilité s'il ne veut pas servir son pays: c'est de changer de nationalité. Cela fera crier bien des gens, mais comment voulez-vous que cet homme puisse continuer à gagner sa vie dans l'arène si son pays lui en refuse le droit?

Clay n'est pas le seul Américain qui ne ressent aucune animosité envers le Viet-Cong, mais pas plus lui que moi ne connaissons la situation véritable là-bas. Une certaine propagande nous dit que c'est une guerre injuste, une autre nous affirme que c'est le seul moyen d'arrêter l'infiltration communiste en Asie. Mais si l'Asie veut être communiste, que pouvons-nous y faire? Nous avons été les premiers à porter la civilisation européenne, mais ces gens-là n'en veulent plus. Que faire alors? Il est étonnant que ce soit le monde du sport qui nous amène à parler ainsi, mais l'attitude de Clay a des répercussions universelles à cause du championnat qu'il détient. Un champion peut-il se soustraire à la loi? La réponse est bien évidente.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	90.4	90.4	90.4	90.6	....
C.W. No 3	87	87	87	87.2	....
Fourrage No 1	86.4	86.4	86.4	86.6	....
Fourrage No 2	83.4	83.4	83.4	83.6	....
Fourrage No 3	80.4	80.4	80.4	80.6	....
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	133.6	134	134.4	134.6	....
C.W. No 3 6 rangs	131.6	132	132.4	132.6	....
Fourrage No 1	123.2	123.4	124	124.2	....
Fourrage No 2	121.2	121.4	122	122.2	....
Fourrage No 3	118.2	118.4	119	119.2	....
SEIGLE —					
C.W. No 2	137.2	136⅝	136⅛	136⅝	....
C.W. No 3	129	128⅜	127.6	128⅜	....
C.W. 2 rej.	131.2	130⅝	130⅛	130⅝	....
C.W. No 4	116.2	115⅝	114⅞	115⅜	....
Ergot	110.2	109⅝	108⅞	109⅜	....
Sur voie net	135.6	135⅛	134⅞	135⅜	....
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Mars	300	298	292		....
Mai	278	276.2	275.6	276⅜	....
Juillet	271.2	270.4	271.6	271.2	....
Novembre	271.2	269⅛	270.6	270.4	....
AVOINE —					
Mai	90	90	90	90.2	....
Juillet	89.4	89.4	89.4	89.6	....
Octobre	91⅝	91.6	91.4	91.6	....
ORGE —	92	91.6	91.2	91	....
Mai					
Juillet	126⅝	127	127.4	127.6	....
Octobre	127	127.4	127.6	127.6	....
Décembre	129.2	129	129	129⅜	....
	130	129.4	128.6	128.6	....
LIN —					
Mai	307	307⅛	305⅜	305	....
Juillet	310⅞	310⅞	309	308⅜	....
Octobre	317	316.6	314⅞	313.6	....
Décembre	317	316⅜	314.2	312⅞	....
SEIGLE —					
Mai	136.2	135⅜	134⅞	135⅜	....
Juillet	135	134⅜	133⅝	134	....
Octobre	138⅝	138	136.6	136⅞	....
Décembre	140	140	138⅜	138⅜	....

(Pour la semaine du 20 au 24 mars 1967)

L'Organisme de survivance dit:

Vous possédez une police d'assurance contre les incendies, non parce que vous vous attendez à un incendie, mais au cas où vous auriez à en subir un. Les plans de survivance sont votre assurance pour diminuer les conséquences d'un désastre.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière — 248, avenue de la Cathédrale
Gabe's Variety Store — 406, rue Taché
La Cantine — Hôpital général St-Boniface
Librairie Lumen — 133, avenue Provencher
McCullough Drug — angle Marion et Taché
Park Florists — 412, rue Taché
Pharmacie Paquin — 157, avenue Provencher
Pharmacie St-Boniface — 354, avenue Marion
Provencher Sundries — 182, avenue Provencher
Pharmacie Archibald — 665, rue Archibald
Metro Drugs — Marion et Braemar

PRIX: 10c le numéro.

Un dur coup aux efforts oecuméniques d'Athénagoras

ATHENES — Une encyclique du Saint-Synode de Grèce, lue le 19 mars dans toutes les églises de ce pays, porte un dur coup aux efforts oecuméniques déployés par le patriarche Athénagoras, de Constantinople, en vue d'un rapprochement entre l'Orthodoxie et l'Eglise de Rome.

"L'orthodoxie est la vérité du Christ, la foi véritable et pure, vraie lumière, sa valeur est inestimable", affirme nettement cette lettre diffusée à l'occasion du "dimanche de l'Orthodoxie."

Cette fête célébrée chaque année le 19 mars, rappelle le triomphe de l'orthodoxie sur les iconoclastes et les autres hérésies depuis le deuxième concile de Nicée (787).

"L'orthodoxie est notre véritable trésor. Malheur à nous si nous laissons les brigands piller ce trésor inestimable", conclut l'encyclique, en exhortant les fidèles à rester fermes dans leurs traditions.

Bien que n'abordant pas ouvertement la question de l'union des Eglises — catholique et orthodoxes — le document condamne indirectement les efforts du patriarche de Constantinople.

Il y a peu de temps, au cours d'une réunion du Saint-Synode, l'archevêque d'Athènes, Mgr Chrysostomos, primat de Grèce, a violemment attaqué le patriarche Athénagoras pour ses activités "qui tendent à asservir totalement l'orthodoxie au pape", annonçait un quotidien d'Athènes.

Le même journal précisait que des membres du Saint-Synode de Grèce se sont joints à l'archevêque pour reprocher au patriarche oecuménique de prendre des décisions — notamment de se rendre à Rome et de concélébrer une messe à Saint-Pierre avec le pape — sans consulter les autres Eglises orthodoxes. Un des membres du Saint-Synode a déclaré pour sa part que "le patriarche Athénagoras par ses activités pro-papistes frappe mortellement l'orthodoxie et la nation".

Les frontières du Manitoba

Après presque un siècle de travail, les études pour fixer les 1,931 milles de frontières terrestres du Manitoba sont enfin terminées. Ce résultat donna lieu le 23 *février* dernier à une brève cérémonie sur les rives du lac Kamuchawie, à 100 milles au nord de Flin Flon, alors que l'hon. Gurney Evans, ministre manitobain des Mines et Ressources Naturelles, dévoilait un monument commémoratif de la fin des travaux d'arpentage délimitant les frontières Manitoba-Saskatchewan et, par là même, les frontières complètes du Manitoba. Les représentants officiels d'Ottawa et de Regina à la cérémonie étaient MM. R. Thistletwaite, arpenteur général du Canada, et A. I. Bereskin, contrôleur provincial de l'arpentage.

Rappelant l'histoire des frontières du Manitoba, M. Evans dit que les travaux d'étude ont commencé en 1876, quand les arpenteurs envoyés par Ottawa ont déterminé exactement la frontière entre le Manitoba et les Etats-Unis. Jusqu'à 1930, alors que les ressources naturelles furent confiées à la responsabilité provinciale, les travaux de fixation des frontières appartenaient à l'autorité fédérale. Depuis 1930, les arpenteurs du Manitoba ont continué le travail.

Les progrès rapides du développement des richesses naturelles au nord ont bientôt rendu nécessaire l'étude des limites précises des frontières provinciales avec les deux provinces voisines, la Saskatchewan et l'Ontario, et avec les Territoires du Nord-Ouest. Les 630 milles de frontière avec l'Ontario ont été étudiés et fixés de 1887 à 1950. En 1959 et 1960 on a délimité les 249 milles de frontière entre le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. Maintenant sont terminées les études de la frontière nord Manitoba-Saskatchewan, après six années de travail.

Lorette

Félicitations à Mlle Jeanne Cournoyer, élève de 7e année à l'école élémentaire consolidée de Lorette et fille de M. et Mme Jean Cournoyer, qui s'est mérité un prix de $3.00, donné par la Légion canadienne, lors d'un concours de composition dont le sujet était "Pourquoi observe-t-on le jour du Seigneur?".

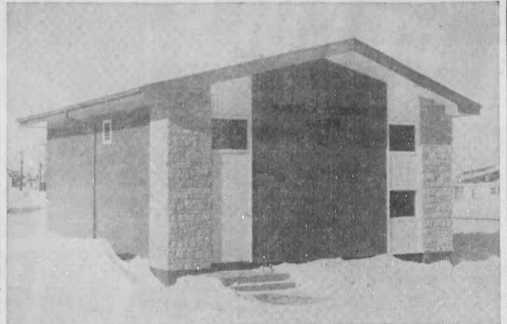
M. et Mme Joseph Grossman sont allés passer un mois à Hawaii afin de jouir d'une belle température. Ils se sont arrêtés à Vancouver où ils ont visité leurs parents et amis pendant deux semaines. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

Corrections

Lors du mariage Jeanson-Fontaine, M. Edouard Manaigre, oncle de M. Gilles Jeanson, était maître de cérémonies, Mme Cécile Malo, dame d'honneur, et M. Henri Jeanson, garçon d'honneur.

Une grande foi mérite de grandes grâces; plus votre confiance osera demander au Seigneur, plus vous recevrez de sa main libérale. — S. Bernard





Le 16 mars est une date importante pour quelque 700 clients du Manitoba Telephone System à St-Pierre-Jolys et à St-Malo, car ce jour-là fut inauguré pour eux le système de "numérotage" téléphonique et aussi le système d'appel interurbain direct. En même temps, grâce à de nouvelles lignes téléphoniques dans cette région rurale, on a réduit le nombre de clients par ligne. St-Pierre et St-Malo deviennent ainsi la 111e et la 112e communautés manitobaines à jouir du système moderne de composition du numéro.

Dans la photo du haut l'on voit M. Noël Alarie, sous-préfet de la municipalité rurale de De Salaberry, qui fait le premier appel interurbain direct (DDD) de la centrale téléphonique de St-Pierre.

Dans la photo du bas l'on voit le nouveau centre moderne de communications téléphoniques (25' x 30') à St-Malo, dont se serviront quelque 200 clients de la région.

(Photos Manitoba Telephone System)

Haywood

Remerciements

La famille Gautron remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux prières et aux funérailles ou par offrandes de messes, lors du décès de M. Henri Gautron. Elle remercie également M. le Dr Fortunat Champagne et le personnel de l'hôpital de St-Claude.

Çà et là

M. Georges Gautron, de Vancouver, est venu pour les funérailles de son frère, Henri.

Mlle Irène Souque, de Portage-la-Prairie, était chez ses parents pour la fin de semaine du 25 mars. Son fiancé, M. Jack Driediger, de Comox, C.-B., l'accompagnait.

M. Roland Dubé a fait l'acquisition de la maison de Mme W. Robidoux.

M. et Mme Jean Souque sont les heureux parents d'une fille, née le 9 février et baptisée le 19 février sous les noms de Lynne-Anne. Les parrain et marraine furent Raymond Souque, oncle de l'enfant, et Marylyn Martin.

A M. et Mme Joseph Allec est né un fils, baptisé le 12 mars sous les noms de Raymond-Joseph-Roger. Les parrain et marraine furent Roger Allec et Lorraine Rey, frère et cousine de l'enfant.

La chaleur est la pire ennemie du pneu, déclare le Conseil canadien de la sécurité routière. Le sous-gonflement cause le fléchissement; et le fléchissement produit la chaleur. Maintenez une pression normale dans vos pneus.

AVIS

Municipalité Rurale de Ritchot

Des offres écrites sous pli cacheté seront reçues jusqu'à midi, le mardi 4 avril 1967, pour l'achat de la propriété ci-dessous décrite, sise dans le village de Ste-Agathe:

Toute cette portion des quatre chaînes les plus au nord sur la largeur perpendiculaire du lot de rivière cinq cent soixante-treize de la paroisse de Ste-Agathe, au Manitoba, selon un plan enregistré au Bureau des Titres des Terres à Winnipeg au Numéro 3760, s'étendant à l'ouest de la limite ouest du chemin Lord Selkirk, tel que montré sur ledit plan, qui s'étend à l'est de la limite est du terrain pris pour chemin public tel qu'indiqué en couleur rose sur un plan déposé audit bureau au numéro 4938. Le tout est sujet aux restrictions en faveur de la Couronne, contenues dans la Loi des Terres de la Couronne et la Loi des Droits de Rivière.

Conditions: Paiement au comptant au moment de l'acte de transmission de la propriété.

On n'acceptera pas nécessairement la plus haute ni aucune des offres.

Daté à St-Adolphe ce 22e jour de mars 1967.

Joseph Brodeur,
secrétaire.

AVIS

aux électeurs qui résident dans la division scolaire Cheval-Blanc No 20

Avis public est par les présentes donné que les personnes suivantes ont été dûment nommées pour servir comme commissaires de la division susmentionnée:

Quartier I	Fred Burdett Lloyd Clegg (un à élire)	**Quartier IV**	Léo Ménard, accl. (élu)
Quartier II	Etienne Boyer Napoléon Dumont (un à élire)	**Quartier V**	Clarence G. Franklin (élu)
Quartier III	Roderick Ducharme Stephen W. Lavallée Elizabeth Trost (un à élire)	**Quartier VI**	Léo Arnal Léopold Girard Joseph Legault (deux à élire)

RAOUL ALLARD,
officier rapporteur

La Division Scolaire Cheval-Blanc No 20

AVIS

aux électeurs qui résident dans la division scolaire du Cheval-Blanc, no 20

Avis public est donné par les présentes qu'une élection aura lieu dans le but d'élire des commissaires à la commission de ladite division le 31e jour de mars 1967, entre 9 heures de l'avant-midi et 8 heures du soir.

Les personnes ayant droit de vote à ladite élection selon les règlements de la loi des Ecoles publiques pourront voter aux heures indiquées dans le bureau de scrutin de la subdivision du quartier où ils résident.

Quartier no	Bureau no	Description	Endroit	Officier rapporteur adjoint
Un	1	Oak Point	Ecole Oak Point	Lorne Johnson
Deux	2	St-Laurent	Institut Collégial St-Laurent	Frank Ducharme
	3	St-Laurent	Ecole Simonet	Alfred Allard
Trois	4	Lac Francis	Ecole Lac Francis	Stewart G. Moore
	5	St-Ambroise	Ecole Bernier	Anita Lavallée
Quatre	-	St-Eustache		Acclamation
Cinq	-	St-François-Xavier		Acclamation
Six	6	Elie	Institut Collégial St-Paul	P. Emile Desilets
	7	Fannystelle	Ecole Consolidée de Fannystelle	Marie M. Arnal

Raoul Allard
officier rapporteur.

La Division Scolaire du Cheval-Blanc No 20

N.-D.-de-Lourdes

Club 4-H

Le 17 mars, dans l'auditorium de l'école élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes, 30 demoiselles ont participé au concours oratoire annuel. Les gagnants du groupe senior furent Christiane Avanthay et Charlotte Sala; ceux du groupe junior, Jocelyne LeNéal et Viviane LeJeune. Merci aux juges et aux directrices qui ont fait de cette soirée un véritable succès.

Le 12 avril, dans la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, à 8 h. p.m., aura lieu l'exposition des travaux des jeunes demoiselles du Club 4-H. Un programme récréatif intéressant sera présenté. Espérons qu'un grand nombre de personnes seront présentes.

Viviane LeJeune,
reporter.

* * *

Bingo

Voici les noms des gagnants à la soirée de bingo tenue le dimanche 19 mars: prix de $50, Mme Fernand Dupasquier, de Notre-Dame-de-Lourdes; prix de $10, Mmes Jean Mao, Roger Pantel, Louis Brouzes, George Punton, de Rathwell, D. Desrochers, de Somerset, et Mel Murdy, de Manitou, MM. Albert Delaquis, Joseph Doyon, de Bruxelles, et Roy Bullied, de Holland; prix de $4, Mmes Albert Delaquis, A. Becket et O. Brown, de Manitou, E. Esquash, de Swan Lake, et Louis Lecoq, de Treherne, Mlle Angèle Desrochers, de Somerset, MM. Henri Pantel, Victor Pantel, Daniel Tranq, de Roseisle, Jim Becket et N. Brown, de Manitou, et Maurice Debreuil, de La Rivière; prix de $3, Mmes Gérald Messner, de Somerset, M. Ranson, de Crystal City, et Pierre Badiou et M. J. Boulet, de Somerset. Les prix d'entrée ($5) allèrent à Mlle Marie-Louise Rozière, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Mme Jean Gladue, de Portage-la-Prairie.

La prochaine soirée aura lieu le dimanche 2 avril, à 8 h. p.m., avec un gros lot de $400.

Incendie

Le jeudi 16 mars, à 6 h. p.m., la brigade des pompiers de Lourdes se rendit chez M. Antonio Bosc pour éteindre un incendie. Grâce à l'équipe bien organisée, le feu était sous contrôle en peu de temps. M. et Mme Bosc remercient sincèrement toutes les personnes qui sont venues aider lors de cet incendie.

La Broquerie

Semaine sainte

Dès les débuts de la semaine, les paroissiens ont profité des avantages spirituels de cette saison bénie en assistant nombreux et en participant avec recueillement à une Liturgie pénitentielle. M. l'abbé Philippe Jean, de Ste-Geneviève, ainsi que les RR. PP. C.-E. Voyer et C. Leblanc, C.Ss.R., de Ste-Anne-des-Chênes, étaient venus prêter main-forte à MM. les abbés F. Juneau et Y. Boisvenue, curé et vicaire respectivement, pour cette cérémonie spéciale.

La participation aux célébrations du Jeudi saint, du Vendredi saint et du Samedi saint fut nombreuse, et tous ceux qui avaient des charges s'en ont très bien acquitté, ce qui rendit la liturgie encore plus vivante. Souhaitons que cette joie pascale se prolonge au foyer et dans le milieu paroissial.

Parents à l'école

Le mercredi après-midi 22 mars, sur l'invitation du personnel enseignant de l'école élémentaire, à peu près la moitié des parents se sont rendus constater par eux-mêmes le travail que leurs enfants font à l'école. Ces parents reçurent des mains des professeurs les rapports de leurs enfants et purent discuter du comportement des enfants et contribuer ainsi de concert avec les professeurs à la réussite des élèves.

Cette rencontre fut des plus fructueuses pour les enfants, les parents et les professeurs. Tous espèrent que ceci aidera à résoudre bien des problèmes. Cette visite à l'école a remplacé, cette année, la visite des parents durant la Semaine d'éducation.

Va-et-vient

M. James Connelly, accompagné de son épouse et de son beau-frère, M. Pelchat, de St-Edouard, Alta, était de passage chez sa soeur, Mme Roméo Gauthier, pour la fin de semaine de Pâques. Ils profitèrent de l'occasion pour rendre visite à MM. et Mmes Adélard Gauthier et Bernard Fournier. Une réunion de famille eut lieu chez M. et Mme R. Gauthier à cette occasion.

Le R. P. Etienne Tétrault, S.J., causa une agréable surprise à ses parents, M. et Mme Joseph Tétrault, en venant passer la fête de Pâques dans sa famille. Le Père Tétrault est professeur au collège de Sudbury, Ont.

M. Marcel Bélanger, de St-Aubert, comté de l'Islet, Qué., présentement stationné à Shilo, Man., est venu passer la fin de semaine de Pâques chez son cousin, M. Jean-Léon Lord, et sa famille. Il rendit aussi visite son oncle, M. Laurent Dubé, et sa famille.

M. et Mme Richard Bouchard et leur famille, de Minneapolis, Minnesota, ont passé quelques jours chez M. et Mme Jos. Daneault. M. Bouchard est le frère de Mme Daneault.

Ste-Elisabeth

Malades

Prompt rétablissement à M. Matte Duprey, qui a subi une opération le mardi 21 mars à l'hôpital général St-Boniface, ainsi qu'à Mme Amédée Collette, patiente à l'hôpital de Morris.

Concours régional d'élocution et de diction

NORTH BATTLEFORD — Vingt concurrents représentant les paroisses de Delmas, Jackfish, St-André de North Battleford et Vawn participaient au concours organisé par l'A.F.-C.I.S. dont Mlle Catherine Dupont était la responsable. De nombreux parents accompagnaient les élèves et les institutrices. Les Rév. Srs Isabelle et Mathilde, de North Battleford, et M. Léo Cadrain, de Midnight Lake, étaient les juges. M. Antoine Desmarais, président du Cercle paroissial de l'A.C.F.C., présidait la séance.

Voici la liste des concurrents et les titres de leur déclamation ou discours: 1ère et 2e années — Diane Lacoursière, de North Battleford, "Mariane et l'âne"; Lionel L'Heureux, de Jackfish, "Héros en parole"; Adèle Hamel, de Vawn, "Le Clou"; Alain Blais, de Delmas, "La prière d'un enfant"; 3e et 4e années — Elaine Baillargeon, de Jackfish, "Penser avant de parler"; Denis Bandet, de North Battleford, "Grand-père, vous n'êtes pas vieux"; Yvette Lavoie, de Delmas, "La légende du sapin"; Marthe Desmarais, de Vawn, "La prière et l'aumône"; 5e et 6e années — Charles Baillargeon, de Jackfish, "Les lunettes"; Terrence Blanchette, de North Battleford, "Les lunettes"; Léna Rousseau, de Delmas, "Le petit prince"; Jean Desmarais, de Vawn, "Le roi boiteux"; 7e et 8e années — Prosper Desmarais, de North Battleford, "Un souvenir d'école"; Gérard Blanchette, de Jackfish, "L'ange et l'enfant"; Claudette Michaud, de Delmas, "Le cri cri du boulanger"; Marie Desmarais, de Vawn, "La campagne"; 9e et 10e années — (discours) Louise Esquirol, de Jackfish, "La jeunesse"; Judith Baillargeon, de Vawn, "La langue française"; Hélène Blais, de Delmas, "La célébration du centenaire"; 11e et 12e années — W. Snyder, de Vawn, "Canada Centenaire".

Les gagnants de ce concours, Alain Blais, Yvette Lavoie, Charles Baillargeon, Claudette Michaud, Judith Baillargeon et W. Snyder dans leur catégorie respective, se rendront à Prince-Albert pour participer à l'élimination finale qui aura lieu le 23 avril.

Funérailles de Mme L. Deverdenne

Le 8 mars avaient lieu les funérailles de Mme Léon Deverdenne (née Marie-Thérèse Vany) en l'église St-André de North Battleford. Cinq petits-fils de la défunte, Léon, Gérard, André, Maurice et Laurent Deverdenne, servaient la messe des funérailles. Les porteurs étaient six neveux, MM. Joseph et Norbert Vany, Louis et Joseph Grégoire, Alphonse Lambert et Jules Hagebaert. Les dames de St-André servirent un goûter après les funérailles.

Née en Belgique le 7 avril 1883, Mme Deverdenne arriva à North Battleford avec sa famille en 1928, et ils s'établirent sur une ferme à Iffley l'année suivante. De 1929 à 1949, la famille demeura sur cette ferme où M. Léon Deverdenne est décédé en 1943. Veuve, Mme Deverdenne travailla dans les presbytères de Meadow Lake et d'Aldina. Elle passa les dernières années de sa vie avec ses enfants. Depuis un an elle s'était retirée à Jackfish chez les Soeurs de l'Enfant-Jésus.

Mme Deverdenne laisse le souvenir d'une chrétienne convaincue, toujours dévouée au service de l'Eglise. Ame ardente de la cause française, elle aida généreusement l'A.C.F.C. et sa nouvelle paroisse, St-André.

La défunte laisse dans le deuil trois enfants, Mme Ernest Desmarais (Rose), de Hafford, Sask., Paul, de Winnipeg, et Marcel, de North Battleford; vingt petits-enfants et une arrière-petite-fille.

Concours

Le Conseil Hamelin no 5870 des Chevaliers de Colomb a lancé son projet du centenaire. Il offre deux trophées aux gagnants d'un concours de composition française. Sont éligibles à ce concours selon leur année dans l'une ou l'autre des deux divisions: 5e à 8e années inclusivement ou 9e à 12e années inclusivement. Le sujet de la composition est "Cent ans sous la Confédération" pour les années 9 à 12 et "Les fêtes du Centenaire" pour les années 5 à 8.

Tournoi de hockey

Le Conseil Hamelin a aussi fourni un trophée aux gagnants d'un tournoi annuel de hockey, entre les paroisses françaises de la région. Ce tournoi organisé par M. Lionel Blanchette eut lieu le 11 mars au Centre civique de North Battleford. Quatre équipes: Delmas, Jackfish, Vawn et St-André, se disputèrent les honneurs. Vawn et St-André survécurent au premier tour d'élimination et se rencontrèrent en finale pour le trophée. St-André l'emporta 5 à 2 en une joute chaudement contestée. Les jeunes se rendirent à la salle St-André pour une soirée et un goûter préparés par les dames des Chevaliers de Colomb.

Prévisions budgétaires du gouvernement fédéral

OTTAWA — Les dépenses budgétaires du gouvernement fédéral durant le nouvel exercice du 1er avril 1967-68 s'élèveront à $9,535,132,584, une hausse de $739,514,865 sur l'exercice précédent.

Le ministre du Revenu, M. E. J. Benson, a déposé l'état des dépenses budgétaires aux Communes, en signalant cependant que celles-ci seront en réalité supérieures de $353 millions seulement à celles de l'exercice qui tire à sa fin.

En effet, des modifications comptables réunissent désormais dans le budget principal des dépenses qui nécessitaient jadis des budgets supplémentaires.

En conséquence, les budgets supplémentaires du prochain exercice accuseront une réduction sensible par rapport à ceux des années antérieures.

C'est donc sous le signe de la modération et de la retenue devant des poussées inflationnistes qui menacent toujours d'emballer l'économie canadienne qu'ont été envisagées pour les douze prochains mois les dépenses du gouvernement.

Les dépenses budgétaires rendues publiques comprennent les sommes déjà autorisées par les statuts, soit $4,112. milliards, et d'autres postes au total de $5,142 milliards pour lesquels le parlement est invité à voter les crédits annuels nécessaires.

Ainsi, la plus forte part de l'augmentation des dépenses touche des programmes déjà autorisés, ou pour lesquels des crédits seront requis par l'adoption prochaine de mesures législatives, soit $676.2 millions; le reliquat, $63 millions, nécessitera des crédits spéciaux votés expressément par le parlement.

Les dépenses budgétaires n'incluent pas, bien sûr, les paiements accomplis au poste de la sécurité de la vieillesse, non plus que ceux qui sont accordés sous l'empire du régime du revenu supplémentaire garanti.

Ces paiements, représentant une somme estimative totale de $1,432 milliards, accusent pour le prochain exercice une hausse substantielle de $327 millions. On estime en effet que plus de la moitié des citoyens qui perçoivent des prestations de sécurité de la vieillesse pourront se réclamer des avantages du nouveau régime de revenu garanti.

Des quelque $740 millions d'augmentations prévues durant le prochain exercice, près de $340 millions représentent des paiements additionnels aux provinces. En réalité, ces dépenses représentent $580 millions, mais certains versements aux provinces, comme l'assistance-chômage ($109 millions) maintenant absorbés par le régime d'assistance publique, et l'assistance à la formation technique et professionnelle ($55 millions), un programme en voie d'extinction, doivent donc être soustraits.

Les quelque $340 millions en paiements additionnels aux provinces se répartissent comme suit: $225 millions en paiements sans conditions sous l'empire de la loi sur les arrangements fiscaux; $160 millions en vertu du régime d'assistance publique du Canada; $108 millions pour les frais de l'éducation post-secondaire; $41 millions en vertu de la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques; $30 millions pour les services de santé; $11 millions pour la caisse de redressement économique des régions rurales.

Les hausses de traitements des fonctionnaires, soldats et policiers fédéraux, et conséquemment de la contribution fédérale au régime de retraite de ses employés, influencent fortement le nouveau budget.

Ces augmentations sont les suivantes: $131 millions pour l'élargissement des cadres et les hausses elles-mêmes, aux fonctionnaires; $61 millions pour le redressement des soldes, forces armées et policières; $84 millions en contributions additionnelles de l'Etat à la caisse de retraite de ses employés.

La hausse des dépenses, enfin, s'explique par un déboursé de $30 millions à la formation professionnelle des adultes; des dépenses additionnelles de $29 millions à la Société Radio-Canada; l'encouragement à la recherche scientifique et au développement d'emplois industriels dans les régions défavorisées, soit $47 millions; et enfin, subventions et bourses aux fins de recherche, $20 millions.

Si l'on examine les chiffres de l'exercice 1958-59, le budget principal des dépenses a presque doublé depuis. Il était alors à $5.17 milliards. Il atteint maintenant presque $10 milliards, et le dépassera certainement si l'on ajoute au $9.5 milliards déjà prévus les budgets supplémentaires.

Le service de la dette publique augmente de $88.4 milliards pour totaliser $1,273.9 milliards.

Les subventions et indemnités spéciales aux provinces augmentent de $224.6 millions, pour totaliser $719.6 millions.

Les versements aux provinces pour l'éducation post-secondaire totalisent $108 millions.

Les versements aux chemins de fer, sous l'empire de la nouvelle loi, totalisent $110 millions.

Le ministère de l'Agriculture voit ses estimations totaliser $249.5 millions, une hausse de plus de $100 millions, par l'adjonction des versements à la stabilisation des prix.

La société Radio-Canada passe de $114.5 millions à $144 millions.

Le ministère des Affaires extérieures touchera $21 millions de plus, soit $235.4 millions, et davantage que le nouveau ministère de l'Energie dont le budget de $94.7 millions augmente à $110.5 millions.

Le ministère des Affaires indiennes et du nord augmente substantiellement, de $195.5 à $228.6 millions.

Le ministère de l'Industrie connait la hausse la plus forte dans les ministères proprement dits, en passant de $51 millions à $146 millions.

L'augmentation de $98.8 millions se partage entre les nouvelles dépenses affectées au fonds pour accroître la capacité technologique de l'industrie, une hausse de $4.2 millions; subventions pour la construction de navires commerciaux et bateaux de pêche, une hausse de $30 millions; subventions de $12 millions aux entrepreneurs engagés dans la production de pièces constituantes pour la défense; un fonds de $19 millions pour stimuler l'emploi industriel dans les régions sous-développées; enfin un poste de $27 millions pour encourager l'industrie à favoriser l'expansion de la recherche scientifique.

Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration connait une hausse de $312 à $338 millions, soit $25 millions, presque tout entiers affectés à l'organisation et l'utilisation de la main-d'oeuvre, depuis les subventions de déplacement à la formation professionnelle du travailleur.

L'Office national du film voit ses dépenses augmenter de $1.2 millions, totalisant $3.8 millions.

La Galerie nationale passe de $1.9 millions à $2.6 millions. Le musée sera donc encore, l'an prochain, logé dans son improbable immeuble à bureaux, rue Elgin.

Le Conseil national des recherches, y compris le Conseil de la recherche médicale, passe de $94.8 à $121.7 millions.

Le ministère des travaux publics voit ses dépenses augmenter de $25 millions, y compris la hausse au poste de la Commission de la capitale nationale. Le budget total du ministère: $276 millions, dont $44 millions à l'entretien. C'est donc $232 millions environ que le gouvernement dépensera en ouvrages publics pour l'exercice 1967-68, et de cette somme l'Ontario touchera $75 millions, contre $24 millions pour le Québec. Il importe de souligner que des $75 millions ontariens, plus de $51 millions sont consacrés à la ville d'Ottawa, la capitale. Le ministère dépensera encore $60 millions à la construction de la Trans-Canadienne.

Telles sont les grandes lignes des estimations qui ne prévoient d'autre part aucune augmentation substantielle au poste de la défense nationale, une hausse d'environ $116 millions, assez faible pour un budget totalisant maintenant $1.7 milliards.

Ottawa annonce la nouvelle évaluation des transferts d'impôts aux provinces

OTTAWA — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a annoncé aux Communes l'évaluation la plus récente des transferts de taxes fédérales aux provinces pour 1967-68.

Voici la comparaison des paiements de péréquation selon le barème actuel et selon la nouvelle formule qui entrera en vigueur le 1er avril:

	1966-67	1967-68
Terre-Neuve	$ 37,700,000	$ 66,900,000
Ile-du-Prince-Edouard		
Nouvelle-Ecosse	50,200,000	73,400,000
Nouveau-Brunswick	44,700,000	64,800,000
Québec	150,400,000	260,200,000
Manitoba	27,700,000	29,500,000
Saskatchewan	33,000,000	26,400,000
TOTAL	$354,300,000	$535,300,000

Les provinces de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ne reçoivent de paiements selon ni l'une ni l'autre formule. La Saskatchewan en est, pour 1967-68, au premier stade d'une période de transition de cinq ans après laquelle elle aura perdu tous ses bénéfices de péréquation.

D'autres transferts fiscaux sont effectués par le truchement des nouveaux programmes fédéraux d'aide à l'enseignement supérieur. Ils remplaceront les octrois per capita aux universités et l'aide à la formation technique et professionnelle.

Ces transferts, avec la péréquation, portent le total des paiements aux provinces aux chiffres suivants:

	1966-67	1967-68
Terre-Neuve	$ 41,000,000	$ 75,400,000
Ile-du-Prince-Edouard		
Nouvelle-Ecosse	59,400,000	93,100,000
Nouveau-Brunswick	52,100,000	76,300,000
Québec	247,600,000	411,200,000
Ontario	97,100,000	152,700,000
Manitoba	37,600,000	52,300,000
Saskatchewan	42,000,000	49,000,000
Alberta	14,300,000	37,300,000
Colombie-Britannique	21,800,000	38,600,000
TOTAL	$624,300,000	$1,002,500,000

Butte St-Pierre

Décès de M. L. Puech

M. Louis Puech, autrefois de Butte St-Pierre, est décédé à sa demeure le 20 février, à l'âge de 78 ans.

Les funérailles eurent lieu le 22 février en l'église de St. Walburg. Le R. P. B. A. Prince, O.M.I., chanta la messe de Requiem, assisté du R. P. Lucien Larré, O.M.I., neveu du défunt, et de MM. les abbés L.-P. Pelletier, de Spiritwood, et N. Viens, de Vawn.

Les porteurs étaient MM. Jean-Baptiste, Joseph et Charles Larré, Lucien Bonnet, Cyprien et Robert Puech.

Né en Aveyron, France, le 23 avril 1888, M. Puech quitta son pays natal pour venir s'établir au Canada, à Butte St-Pierre, en 1912. En 1914 il épousa Mlle Marie Galomier. Ils se retirèrent à St. Walburg en 1959.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, son neveu, Louis Demonternal, de Debden; deux frères, Gabriel, de Chauvin, Alta, et le R. P. L. Puech, O.F.M., de Regina; deux soeurs, Mme Marie Larré, de St. Walburg, et la Rév. Sr Antoinette, en France.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Malade

Prompt rétablissement à Mme E. Béliveau, patiente à l'hôpital de Paradise Hill.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Chronique de CFRG

Les Américains seront là ...!

La renommée du Festival annuel de la Chanson Française à Gravelbourg a dépassé, semble-t-il, nos frontières, car nous sommes heureux et fiers de vous annoncer la participation d'un groupe d'étudiants de l'école secondaire de Havre, Montana. Ce groupe comprendra 12 étudiants et étudiantes conduits par leur professeur, Mme Patricia Peterson.

Nous sommes heureux de souligner que ce sera la première fois depuis le premier festival, soient en 1949, qu'un groupe étranger nous assure sa participation.

Nous vous rappelons que les Festivals régionaux auront lieu à Ponteix le 12 avril, à Gravelbourg le 14 avril, et le Grand Gala à Gravelbourg le 16 avril dans l'après-midi.

Les écoles, paroisses et groupements locaux, qui désirent y prendre part, sont invités à faire parvenir leur adhésion à Mme Robert Cousin, présidente du comité du Festival à Gravelbourg, ou au poste CFRG-Gravelbourg.

Enfin, nous croyons être en mesure de vous annoncer une surprise formidable pour la soirée de samedi 15 avril, mais n'en disons pas trop.

En dernière minute, on nous apprend la participation de plusieurs groupes vocaux de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina. Ça c'est de la bonne volonté. Que d'autres groupes suivent votre exemple et celui de nos amis du Montana: nous n'en demandons pas tellement. Rien qu'un petit effort.

Le comité du Festival

Place aux Femmes!

Je ne sais si vous écoutez l'émission "Place aux Femmes" chaque soir à 7 h. sur nos ondes. Personnellement je l'écoute. Cette émission m'intéresse beaucoup. Est-ce à cause que les femmes ont pris et prennent encore une grande place dans ma vie? Ainsi, celle que j'ai pour le moment, c'est-à-dire depuis vingt ans, a pris toute la place, sans demander mon avis... enfin passons.

Lise Payette, animatrice de "Place aux Femmes", remplit son rôle avec brio, bien secondée par Guy Provost. Tout de suite un petit boniment détend l'atmosphère et ça y est, tout le monde est dans le jeu. Et, ce ne sont que farces, réparties spirituelles sur des questions très importantes, relatives aux femmes. De leur côté, les femmes ne se font pas prier pour donner leur avis. "Place aux Femmes", du lundi au vendredi sur les ondes de CFRG à 7 h. du soir. Dans vos loisirs, réservez une bonne place à "Place aux Femmes", c'est un conseil d'ami.

Le mardi 21 mars, premier jour du printemps et dernier jour de l'émission "La Dame de Coeur". Cette émission, où les femmes ont encore la vedette, aura duré un an jour pour jour. Ce fut émouvant, l'enterrement de cette émission. Tout le monde pleurait, même le transmetteur. Chacun pensait à sa Dame de Coeur. C'est curieux, comme tous ces hommes, apparemment "durs", sont sensibles, même très tendres. Il est vrai que les femmes ont tant de moyens pour attendrir les hommes. Dommage que nos femmes ne fassent usage de leur pouvoir de temps à autre pour attendrir le steak quotidien. Soit dit en passant: il faut aller jusqu'à Montréal pour manger un bon steak de l'Ouest.

M. M.

Regina

Çà et là

A la paroisse St-Jean-Baptiste on ne peut que remarquer la transformation du choeur dans la salle-église. Tout dernièrement, le sanctuaire et les sacristies ont été élevés à vingt-huit pouces du sol. Et les meubles sont changés graduellement. On vient de s'enrichir d'un autel tout à fait selon les nouvelles rubriques, accompagné d'une crédence du même style. Aux lignes très sobres, ces meubles sont en chêne blanchi, avec contrastes noirs.

Prompt rétablissement à M. Jos. Gérardin, qui a subi une greffe de cornée à Montréal, ainsi qu'à Mlle Emélie Perras et M. Jos. Saive, tous deux patients à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina depuis plusieurs jours.

Mlle Monique Tétrault, de St-Boniface, est présentement en visite chez M. et Mme Eugène Lacroix.

Prince-Albert

Çà et là

Le dimanche soir 2 avril, au sous-sol de la cathédrale, auront lieu une partie de cartes et un bingo organisés par le Cercle local de l'A.C.F.C. afin de recueillir de l'argent qui servira à payer les frais de la troupe du collège Mathieu de Gravelbourg, qui viendra présenter la pièce "Le Bourgeois Gentilhomme" le samedi 8 avril, à 8 h. p.m., à l'Académie de la Présentation.

Lors de la réunion annuelle du Cercle local de l'A.C.F.C. eut lieu l'élection du nouvel exécutif qui comprend maintenant: M. Joseph Jeanneau, président élu; M. Omer Archambault, vice-président élu; Mme E. Gaudet, secrétaire réélue; Mme Gérard Pagé, trésorière réélue; Mme Hervé LeBlanc, MM. Gaston Hudon, A. Vallée et J. Donahue, conseillers. Félicitations au nouvel exécutif et grand merci aux membres sortant de charge.

Le grand Festival français aura lieu à l'Institut collégial Riverside, 475, rue River est, le dimanche 5 avril. Ceux qui désirent y participer doivent s'adresser à la secrétaire du festival, Mme Hervé Leblanc, 874, 13e rue ouest, Prince-Albert.

Prompt rétablissement à Mlle Anne-Marie Archambault, patiente à l'hôpital Ste-Famille.

Mme Honora Archambault, de Duck Lake, et M. et Mme E. Partaik, de Regina, étaient de passage chez M. et Mme Omer Archambault.

Jackfish

Mariage Bru-Dubois

Le samedi 18 mars eut lieu, dans l'église de Jackfish à 4 h. p.m., le mariage de Mlle Florence Dubois à M. Maurice Bru.

La mariée était ravissante dans sa jolie robe à traine en brocart blanc qu'elle avait confectionnée elle-même. Elle portait un charmant bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Elaine Cousin, une amie, et Claire Dion, cousine de la mariée, étaient vêtues de robes courtes de couleur bleu turquoise. Leurs bouquets se composaient de fleurs assorties. La petite bouquetière, Niedey L'Heureux, cousine de la mariée, portait une toilette blanche.

Les garçons d'honneur étaient MM. William L'Heureux, cousin de la mariée, et Gilles Bru, frère du marié. MM. Aimé Arcand, beau-frère de la mariée, et Gilbert St-Amant, cousin, agissaient comme huissiers.

Le souper et la soirée dansante eurent lieu à la salle de Meota.

Les jeunes mariés demeurent à North Battleford.

Meilleurs voeux de bonheur à ce nouveau couple.

Va-et-vient

Mme Harry Thompson, née Gladys L'Heureux, de Steveston, C.-B., est en visite chez ses parents, frère et soeurs.

M. et Mme Adrien St-Amant, de Lac Laronge, et M. et Mme Henri L'Heureux, de Saskatoon, étaient en visite dans leurs familles.

La Rév. Sr Emma-Louise et Mme Emile Arcand, ainsi que Mme Fred Régnier et M. Jules Bergeron, d'Edam, sont allés visiter M. Emile Sansregret, patient à l'hôpital d'Edmonton.

Mme Lequiae est revenue au couvent pour la semaine sainte.

Malades

M. Henri Esquirol est encore patient à l'hôpital.

M. Gilles Bru a passé deux jours à l'hôpital pour soins médicaux.

Directeur des délégations du Québec à l'étranger

QUEBEC — Le poste délicat de directeur de délégations de la province à l'étranger a été remis à M. Maurice Héroux, âgé de 35 ans, qui possède une expérience de dix années au ministère fédéral des Affaires étrangères.

M. Héroux aura à sa charge la direction des Maisons du Québec à l'étranger et devra coordonner l'administration des opérations du gouvernement québécois à Londres, Paris, New York et Milan.

M. Héroux travaille en ce moment au ministère du Commerce et de l'Industrie mais, dès le 1er avril, il se rendra au nouveau ministère des Affaires inter-gouvernementales qu'élabore en ce moment le gouvernement provincial.

La législature du Québec a adopté en première lecture, ce bill présenté par le gouvernement du premier ministre Daniel Johnson en visant à la création de ce nouveau ministère qui remplacera celui des Affaires fédérales-provinciales.

Le bill note que le ministre en fonction, présentement M. Johnson, coordonera toutes les activités du gouvernement à l'extérieur du Québec. Le bill déclare, en outre, "que le premier ministre, avec l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil, pourra accomplir, avec les gouvernements étrangers, toutes les transactions favorisant les intérêts et les droits du Québec".

Cette législation, lors de son introduction il y a trois semaines, provoqua de vifs remous à l'extérieur du Québec quant à la proposition concernant le rôle constitutionnel de ce ministère, mais M. Héroux a déclaré dans une interview que ce nouveau ministère n'empiétera en aucune façon sur les secteurs de juridiction fédérale.

LA CONFÉDÉRATION et L'A.C.F.C.

Comme chacun le sait, nous fêtons cette année le Centenaire de la Confédération Canadienne.

Comme on le sait aussi, la Confédération n'a pas servi les Canadiens français dans la mesure où les Pères de la Confédération l'avaient voulu.

La minorité anglophone du Québec est la seule dont la Confédération a permis le respect des droits. Pour eux, la province de Québec a reconnu le droit à l'école de langue anglaise, le droit à l'école confessionnelle d'être appuyée par les octrois de l'Etat, le droit de s'instruire et de s'épanouir selon les exigences de la culture et de la mentalité propres aux citoyens de langue anglaise.

Pendant ce temps, les groupes minoritaires français des provinces anglophones du Canada ont dû faire face aux pressions d'une majorité qui voulait les assimiler par tous les moyens, et notamment par la suppression ou l'interdiction du français comme langue d'enseignement, par l'imposition de la double taxe scolaire, etc...

C'est pour faire face, en Saskatchewan, à ce grave danger de disparaitre comme groupe ethnique, que les pères de famille canadiens-français ont créé l'A.C.F.C., en 1912.

On peut donc dire que l'A.C.F.C., sans être aucunement dirigée contre la Confédération Canadienne, a été organisée pour corriger les erreurs nées de, et après la Confédération, et après l'entrée de la Saskatchewan en son sein, envers le groupe francophone de notre province.

Voulons-nous véritablement être utiles à la Confédération Canadienne?

Voulons-nous aider la Confédération à survivre?

Aidons alors notre association à Vivre. C'est là, pour nous, le moyen le plus sûr d'aider le pays, en nous aidant nous-mêmes.



M. Rolland Poirier



M. William E. Jarvis

Les deux nouveaux sous-ministres adjoints de l'Agriculture dont on annonçait récemment la nomination à Ottawa sont le Dr Rolland Poirier, âgé de 49 ans, doyen de la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval, qui aura la responsabilité de la Direction de l'économie, ainsi que des études des politiques agricoles, et M. William E. Jarvis, âgé de 35 ans, sous-ministre de l'Agriculture et de la Conservation du Manitoba, qui sera chargé de la Direction de la production et des marchés, ainsi que de la Direction de l'hygiène vétérinaire.

Nomination de deux sous-ministres annoncée par l'hon. J. J. Greene

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, l'hon. J. J. Greene a annoncé la nomination par la Commission du Service civil de deux sous-ministres adjoints au ministère de l'Agriculture du Canada.

L'un d'eux est le **Dr Rolland Poirier**, âgé de 49 ans, doyen de la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval; l'autre, **M. William Esmond Jarvis**, âgé de 35 ans, sous-ministre de l'Agriculture et de la Conservation pour la province du Manitoba.

Le Dr Poirier aura, comme sous-ministre adjoint, la responsabilité de la Direction de l'économie, de l'étude et de l'évolution de la politique agricole dans son ensemble; il verra aussi à coordonner les responsabilités du Ministère en ce qui regarde un certain nombre de programmes internationaux.

M. Poirier détient deux diplômes, B.A. et, depuis 1949, B.S.A., de l'Université de Montréal. En 1951, il a également obtenu sa maitrise et, un an plus tard, son doctorat ès sciences (Ph.D.) de l'Université de l'Etat de l'Iowa, où il se spécialisa en génétique.

Avant sa nomination comme doyen de la Faculté d'Agriculture de Laval en avril 1962, il avait été pendant trois ans professeur associé au Collège Macdonald, de l'Université McGill. Il est actuellement l'un des membres de la Commission royale d'enquête sur l'agriculture dans la province de Québec.

Le Dr Poirier est membre de la Corporation des Agronomes du Québec, de l'Institut agricole du Canada et de l'Association des Professeurs de l'Université Laval.

M. Jarvis devient sous-ministre adjoint chargé de la Direction de la production et des marchés, ainsi que de la Direction de l'hygiène vétérinaire.

Il a obtenu son B.Sc. de l'Université de Manitoba en 1955 et son diplôme de M.Sc. de l'Université de l'Etat du Michigan en 1960. En 1955, il se mérita par sa compétence la Médaille d'Or du Lientenant-Gouverneur.

C'est en 1962 que M. Jarvis devint sous-ministre de l'Agriculture et de la Conservation au Manitoba, après avoir été un an sous-ministre adjoint et Commissaire du bétail pendant une autre année.

M. Jarvis est membre de l'Institut des Agrologistes du Manitoba, de l'Institut agricole du Canada, de la Société canadienne des Economistes agricoles et de la Société canadienne de la zootechnie.

Le pneu, la seule partie de la voiture qui est en contact avec la chaussée, bénéficiera d'une attention spéciale de la part du Conseil canadien de la sécurité routière au cours d'une campagne sur la sécurité des pneus. L'accent portera sur le bon gonflement.

Willow-Bunch

Soirée de variétés

Lors d'une soirée de variétés organisée par les élèves des années 1 à 8, 100 élèves, sous la direction de Mmes G. Benoit, J. Martin et V. Pulfer et Mlle Beauregard, présentèrent un gâteau confectionné par les élèves et décoré de 100 chandelles.

Va-et-vient

M. et Mme Léo Fitzpatrick allèrent à Moose Jaw, le 14 mars, puis se rendirent à Regina pour visiter leur fils, Albert, étudiant à l'université, et un beau-frère, M. Albert Roy, patient à l'hôpital des Soeurs Grises.

M. et Mme Laurent Deblois allèrent à Moose Jaw, récemment, pour affaires et visitèrent Mme Paluck.

M. et Mme Ovila Lespérance, accompagnés de leur belle-soeur, Mme Eugène Lespérance, passèrent quelques jours à Regina où ils rendirent visite à M. Eugène Lespérance, qui a subi une opération, dernièrement, à l'hôpital des Soeurs Grises. Il est revenu récemment de l'hôpital.

Le samedi 11 mars, M. Paul Beauchesne conduisit une trentaine d'élèves à Moose Jaw où ils visitèrent l'Institut technique.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille se sont aussi rendus à Moose Jaw, accompagnés de Mme François Therrien, qui visita ses parents, M. et Mme Grandin.

M. et Mme Paul-Emile Piché sont allés à Swift Current pour affaires, le 20 mars. En revenant ils s'arrêtèrent à Gravelbourg pour y visiter leur mère et belle-mère, Mme Piché, au Foyer d'Youville, ainsi que M. et Mme Antonio Grégoire.

Décès

M. Télesphore Bruneau, beau-frère de Mme Joseph Bruneau et de M. Léonide Beauregard, de Willow-Bunch, est décédé subitement à sa demeure le Vendredi saint, à l'âge de 66 ans. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

St-Brieux

Décès de M. Tétreault

Résigné à la volonté de Dieu et muni des sacrements de la sainte Eglise, M. Jean-Bernard Tétreault rendait son âme à Dieu le dimanche 12 mars, à sa demeure, après quelques mois de maladie. Il était âgé de 54 ans.

L'église de St-Brieux était remplie de parents et amis pour les funérailles qui eurent lieu le 16 mars. Le R. P. Gérard Tétreault, O.M.I., frère du défunt, officiait, assisté des RR. PP. Joseph Rivard, P.S.M., de St-Brieux, et E. Labonté, O.M.I., de Duck Lake, comme diacre et sous-diacre. Au sanctuaire on remarquait M. l'abbé A. Paradis, curé de Bellevue.

Les porteurs honoraires étaient MM. Jack Archibald, Ted Morton, Joe Zabos, Frank Martin, Alphonse Delorme et Q. H. Fallis: les porteurs actifs, MM. Athanase Lavoie, Arsène Gallays, Charles Harmon, Arvel Rhéaume, Maurice Boulanger et Louis Dubé.

M. Tétreault naquit le 3 octobre 1913 à Kinly, Sask., et vint à St-Brieux avec ses parents en 1924. Il reçut son éducation primaire à St-Brieux et secondaire au collège Mathieu de Gravelbourg. De là, il entra à l'emploi de la Banque de Commerce à North Battleford, Wadena, Tramping Lake et St-Brieux. A la mort de son père en 1935, M. Tétreault et son frère, Laurent, établirent un magasin général à St-Brieux. Le 10 octobre 1938, il unissait sa destinée à celle de Mlle Edith Lefebvre.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Edouard, de Choiceland, Gérard et Paul, de St-Brieux; deux filles, Jeannette et Lorette, de St-Brieux; deux petits-enfants; cinq frères, Laurent et Stanislas, de Saskatoon, le R. P. Gérard Tétreault, O.M.I., d'Edmonton, Alta, Léonard et Philippe, de Winnipeg; quatre soeurs, Mmes Gordon Rhéaume (Agnès), de Buffalo, N.Y., Howard Gohn (Cécile), de Welland, Ont., Elisabeth, de Detroit, Michigan, et la Rév. Sr Edith-Marie (Thérèse), de la Présentation de Marie, de Laurier, Man.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: M. Alfred Lefebvre, de Spokane, Wash., M. et Mme Yvon Simoneau, de Cowansville, Qué., M. et Mme Chester Lefebvre, de Calgary, Alta, M. et Mme Alfred Borstmayer et leur famille, de Bruno, M. et Mme Roman Hoffman, de Bremen, M. et Mme Floyd Folden, de Shellbrook, MM. et Mmes Noé et Walter Lefebvre, de Carrot River, ainsi que de nombreux parents et amis de différents endroits de la Saskatchewan.

M. Tétreault fit profiter plusieurs entreprises publiques par son aide et son expérience. Il fut membre de la commission scolaire, l'un des directeurs du poste de radio CFNS et de l'A.C.F.C., et depuis un an servait au conseil du village. Il fut un des responsables de l'installation du pouvoir électrique à St-Brieux, ainsi que de l'établissement de la Caisse populaire dont il fut le gérant pendant plusieurs années. Il travailla avec diligence afin d'obtenir les eaux et égouts pour le village et fut secrétaire pour la compagnie de téléphone pendant 31 ans. Il représentait la compagnie d'assurance "Wawanesa Mutual" et était agent d'investissement. Souvent il fut consulté au sujet de problèmes d'impôt sur le revenu. Il fut aussi très actif au comité du Club de curling et en était un ardent concurrent.

Les paroissiens de St-Brieux estimaient M. Tétreault pour son dévouement à toute bonne cause et ressentiront pendant longtemps son absence. Son souvenir vivra avec ardeur, dû aux activités innombrables auxquelles sa mémoire est rattachée. Tous et chacun qui ont connu M. Tétreault ressentent pour lui une dette de reconnaissance.

Debden

Çà et là

Le dimanche 19 mars eut lieu, pendant la grand-messe, une imposante cérémonie lorsque 31 petits enfants faisaient leur première communion.

C'est une joie de constater le retour de M. Lionel Delisle et sa famille, ainsi que celui de M. Donald Ruel, anciens paroissiens.

Félicitations à tous ceux qui ont pris part à l'organisation du carnaval qui eut lieu les 18 et 19 mars. Ce fut un réel succès. Un des événements les plus appréciés fut le patinage de fantaisie auquel prirent part des enfants de 5 à 16 ans. Tous s'acquittèrent de leur rôle à perfection.

Maillardville

Décès de Mme J. Coutu

Le 11 février est décédée Mme Josaphat Coutu (née Marie-Anne Laferrière), âgée de 81 ans, 10 mois et 11 jours, après une longue maladie soufferte avec résignation et courage.

Mme Coutu naquit à St-Cléophas de Brandon, comté de Joliette, Qué. Le 7 janvier 1912 elle unissait sa destinée à celle de M. Josaphat Coutu dans sa paroisse natale, et en 1918 ils déménagèrent dans les grandes prairies de la Saskatchewan, à St-Victor, où ils demeurèrent sur une ferme jusqu'en 1952. A partir de cette année, ils demeurèrent à Maillardville, C.-B.

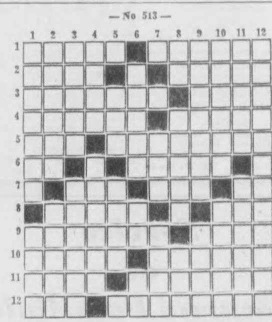
La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, sept enfants, Paul-Emile, de Montréal, Qué., Mme Télesphore Hubert (Rose-Alice), de Lisieux, Sask., Louis-Philippe, de Richmond, C.-B., Mmes Urbain Fréchette (Jeannette) et Ulysse Langdeau (Marie-Reine), de Maillardville, C.-B., Mme Victor Kropninski (Cécile), de Port Alberni, C.-B., et Georges-Albert, de Mission, C.-B.; quatre frères, Félix, de Montréal, Albert, de Rhode Island, E.-U., Emilien, de St-Cléophas de Brandon, Qué., et Joseph-Olivier, de Montréal; deux soeurs, Mme Albert Guérard, de Montréal, et Mme Marie-Rose Sarazin, de St-Gabriel de Brandon; 22 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Mme Coutu était Dame de Ste-Anne depuis l'âge de 28 ans et célébrait son 50e anniversaire de mariage en 1962 dans la paroisse Notre-Dame de Fatima.

Les funérailles furent chantées par le R. P. Guy Michaud en l'église NotreDame de Fatima à Maillardville. Les porteurs furent les trois fils et les trois gendres de la défunte, MM. Paul-Emile, Louis-Philippe et Georges-Albert Coutu, Victor Kropninski, Ulysse Langdeau et Urbain Fréchette. Un autre gendre, M. Télesphore Hubert, la précéda dans la tombe il y a un mois. L'enterrement eut lieu au cimetière St-Pierre à New Westminster, C.-B.

Insérez le bas d'une pièce d'un cent dans la semelle de votre pneu. Si vous pouvez lire le mot "Canada", la semelle est trop mince et le pneu est à remplacer, déclare le Conseil canadien de la sécurité routière.

— No 513 —



HORIZONTALEMENT

1—Linge sur la table. — Dette acquittée.
2—Genre d'oiseaux coureurs. — Sombres.
3—Jeu de cartes. — Epais.
4—De la Russie. — Calme, paisible.
5—Verbe latin. — Charge de légat.
6—Petit cube. — Destins.
7—D'aller. — Poisson. — Six.
8—Sorte de petite charrue. — D'avoir.
9—Nécessités naturelles. — Originaire de Burglen.
10—Ce qu'il y a de meilleur. — Officier général dans la marine.
11—Tessons. — Mesurage au stère.
12—Unité de mesure. — Actions d'étendre.

VERTICALEMENT

1—Peau de faon. — Personne bête.
2—Soulève. — Crier en parlant des chèvres.
3—Passereau.—Tournée d'inspection.
4—Ensuite. — Petites embarcations.
5—Gelée des eaux. — Fil fin et brillant.
6—Finesses. — Tout nom. — Saint.
7—Nom donné par les Juifs au culte étranger. — Sacrifice des veuves de l'Inde.
8—Pronom. — Poète celte. — Océan.
9—Petite loge. — Amena vers lui.
10—De dire. — Se suivent dans aérage.
11—Muse. — Petite ville.
12—Nécessaires.

SOLUTION DU PROBLEME No 512

■ **Horizontalement:** 1. Etal — Riveuse; 2. Rétif — Livret; 3. Ironie — Toisa; 4. Eructas — Enat; 5. Eté — Cor — Ami; 6. Suriner — Es; 7. As — Ladanum; 8. Cob — Tétèrent; 9. Auer — Sera — Il; 10. Ictus — Salado; 11. Riesa; 12. Essentielles..

■ **Verticalement:** 1. Erlé — Nacaire; 2. Terre — Soucis; 3. Atouts — Bêtes; 4. Linceul — Rusé; 5. Fit — Rat — San; 6. Eacides; 7. Il — Sonates; 8. Vit — Rénera; 9. — Evoé — Rural; 10. Urina — Me — Aie; 11. Sésame — Nid; 12. Etatisations.

La maison, l'emploi ou les deux?

Elles sont des milliers, elles viennent de tous les milieux, elles apportent chaque jour leur contribution à l'économie canadienne. Les statistiques les plus récentes pour l'ensemble du pays révèlent qu'un travailleur sur quatre est une femme, et que parmi les quelque deux millions de femmes en emploi rémunéré, environ la moitié sont mariées.

C'est un fait acquis, les femmes mariées occupent un nombre croissant d'emplois dans divers secteurs d'activité.

Nous avons demandé à quelques-unes d'entre elles de préciser les raisons qui les avaient incitées à prendre un emploi ou à revenir au travail après une absence de quelques mois ou de quelques années.

Les raisons d'ordre économique ont une certaine importance, cela va de soi. Les études des enfants coûtent cher, le coût de la vie grimpe sans cesse. Il existe aussi un profond désir d'améliorer le niveau de vie: maison en banlieue, automobile plus luxueuse, mobilier plus élégant. Parfois, le mari est malade ou bien en chômage; alors l'épouse accepte cette nouvelle responsabilité et prend un emploi rémunéré pour subvenir aux besoins de la famille.

Mais comment font-elles pour concilier leur travail à l'extérieur et celui au foyer? Si elles sont jeunes mariées ou sans enfants, les travaux ménagers sont allégés de beaucoup. Au début de leur mariage, elles sont pleines d'entrain. Elles astiquent leur foyer comme un sou neuf, mais à mesure que les années passent, elles apprennent vite à "planifier leurs travaux domestiques".

Par ailleurs, la mécanisation du foyer vient également à leur secours. Il arrive aussi que le mari soit appelé à prêter son concours pour divers travaux et certaines admettent qu'il faut commencer cet entraînement au tout début de la vie à deux, car par la suite il n'est pas toujours facile d'obtenir l'aide de l'époux.

Planification, mécanisation, participation du mari sont autant de facteurs qui contribuent à alléger le travail au foyer de l'épouse qui travaille à l'extérieur. Celles qui ont de jeunes enfants obtiennent l'aide de leur mère, de leur belle-mère, de parents; les bonnes et les gardiennes étant beaucoup plus rares de nos jours, et pour cause.

En ce qui a trait aux emplettes, aux courses en général, le téléphone est là tout près, et les magasins et boutiques ouvrent souvent le soir; puis il y a le samedi ou encore un jour de congé en semaine.

Les femmes mariées en emploi rémunéré ont des journées bien remplies. Cependant, règle générale, elles ne semblent pas désirer obtenir de traitement de faveur au travail, soit sous forme d'heures plus courtes, de travail à temps partiel ou de congés spéciaux.

Il y aurait beaucoup à faire dans le domaine de l'aide à la femme mariée qui travaille afin d'alléger davantage ses responsabilités.

Le travail des femmes, ainsi que M. Fourastie l'a signalé dans "Le travail des femmes", constitue un problème spécial, non seulement parce que les femmes représentent le tiers de l'effectif total de main-d'oeuvre et presque la moitié de tout l'effectif du secteur tertiaire, mais parce qu'elles font autant d'heures de travail à elles seules dans leurs activités "extra-professionnelles" — foyer et famille — que tous les hommes et les femmes constituant l'effectif de main-d'oeuvre réunis.

Comme le recommande Viola Klein dans son étude sur "L'emploi des femmes", des services d'assistance au foyer devraient être créés afin de soulager les femmes mariées qui travaillent surtout dans les cas imprévus ou les périodes de pointe. Le nombre de garderies d'enfants devrait être augmenté de façon substantielle et financé à la fois par les pouvoirs locaux, les employeurs et l'Etat. La situation des travailleurs à temps partiel devrait être régularisée afin de permettre l'embauchage d'un plus grand nombre de femmes mariées. De plus, des jours de congés spéciaux devraient être accordés afin que les épouses qui travaillent puissent faire concorder leurs vacances avec celles de leur époux et de leurs enfants.

Plusieurs de celles que nous avons interviewées préféreraient la formule: travail égal, salaire égal sans exiger de traitement particulier afin de ne pas se voir priver des nombreux avantages connexes au travail à temps plein.

C'est également pour des raisons d'ordre personnel qu'elles sont venues ou revenues au travail. En effet, elles désirent accomplir une oeuvre valable soit à des échelons inférieurs ou à des postes de cadres. Certaines sont d'avis que la femme en général aime mieux, de par sa nature, s'intéresser à des travaux de détail, laissant ainsi à l'homme la tâche de planifier, de diriger. D'autres sont d'avis, qu'avec une formation appropriée, elles peuvent aussi bien que l'homme occuper des postes importants et que d'ailleurs l'opinion des hommes eux-mêmes évolue de plus en plus à ce sujet.

Quel sera l'avenir de la femme mariée au travail? Des femmes à l'esprit clairvoyant s'intéressent déjà à cette question. Des cours et des "ateliers" de travail ont déjà été mis sur pied afin d'aider les femmes, ayant terminé leur tâche d'éducatrice à la maison et désirant occuper un emploi, à s'adapter à de nouvelles conditions de vie. Ces ateliers ont pour but de leur faire découvrir leurs aptitudes et de leur faire connaître les différents débouchés qui s'offrent à elles dans un monde du travail sans cesse en évolution.

Dans cette société des loisirs dans laquelle nous nous retrouverons d'ici 20 à 25 ans, et où seulement 40 pour cent de la population sera active, y aura-t-il place pour les femmes ou bien en seront-elles exclues? La réponse repose en grande partie entre leurs mains. C'est à elles qu'il appartient de prendre la décision, car le travail de la femme est une condition essentielle de l'expansion économique.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Depuis quelques années, on parle beaucoup d'instruction et d'éducation. Les parents s'efforcent de faire instruire leurs enfants autant qu'ils le peuvent. Cependant, ils ne font pas la distinction entre instruction et éducation. Ils croient que tout ce que les enfants n'ont pas appris à la maison leur viendra de l'école. Pourtant c'est à la maison que s'acquiert l'éducation, la façon de se comporter, de comprendre la vie, l'attitude vis-à-vis le prochain. L'école complètera ces notions, elle y ajoutera des connaissances variées, mais son action ne pourra effacer les mauvais plis reçus dans la famille. Le respect des parents, l'esprit civique, la bonne tenue en général, tout cela doit être acquis au foyer. Malgré tout le dévouement des professeurs, il ne faut pas attendre de miracles, de changement radical de la personnalité d'un enfant.

✦ ❊ ✦

Mme Untel traverse l'Atlantique en bateau avec son rejeton. Du matin au soir, elle court après lui:

— Jojo! Où étais-tu? Il y a des heures que je te cherche.

— J'étais sur le pont avec des copains.

— Cesse de mentir, Jojo. J'ai fouillé partout: tu n'étais pas sur le bateau!

✦ ❊ ✦

Le nettoyage des surfaces peintes sera facilité si vous employez tout simplement une solution d'eau et d'ammoniaque à 20 pour cent. Vous essuierez ensuite avec un chiffon propre.

Même si tous les aliments sont placés sous couvercle, au réfrigérateur, il arrive souvent qu'il se forme des odeurs. Un bon moyen de les éviter consiste à placer sur l'une des tablettes, un petit bol contenant plusieurs cuillerées à soupe de soda à pâte.

✦ ❊ ✦

Vous avez besoin de vin blanc pour une sauce, mais vous n'en avez pas sous la main. Vous pouvez très bien le remplacer par un mélange en parties égales de vinaigre et d'eau adoucie par deux morceaux de sucre.

✦ ❊ ✦

— Papa, quand les dames seront députés, comment les appellera-t-on?

— Des femmes de Chambre.

✦ ❊ ✦

Il est inutile de conserver un oignon coupé dans l'intention d'utiliser la partie restante pour une autre fois; l'oignon devient, au contact de l'air, nocif au bout de quelque temps.

✦ ❊ ✦

Certaines femmes traversent la vie comme un souffle de printemps, en vivifiant tout sur leur passage.

✦ ❊ ✦

Pour enlever les taches de nicotine: lorsqu'une porcelaine est tachée, frottez-la avec un bouchon de liège trempé dans du sel mouillé.

✦ ❊ ✦

Si les femmes accordent tant d'importance à leur beauté et si peu à leur intelligence, c'est que les hommes sont souvent bêtes mais rarement aveugles.

Courrier de Louise

Q. — Je viens encore une fois vous demander un peu d'information. Je vous remercie pour votre courrier. Je suis certaine que vous rendez bien des services aux personnes qui vous lisent régulièrement.

J'ai lu dernièrement, dans une revue anglaise, que les personnes, qui désirent réparer leur maison, peuvent recevoir un octroi du gouvernement pour l'installation de l'eau courante et des égouts sur les propriétés de fermes. Ceci se passait en Saskatchewan. Peut-on recevoir les mêmes avantages au Manitoba? Si oui, qui y a droit et où doit-on s'adresser pour les obtenir? La personne qui écrivait disait avoir reçu $242.65 sur une installation qui coûtait $2,620. Merci d'avance. — **Une fermière?**

R. — Malheureusement, je ne puis vous renseigner, mais je vous suggérerais de consulter votre agronome régional, ou d'écrire directement au ministère de l'Agriculture du Manitoba, leur demandant des informations. On donne peut-être des octrois ou l'on consent à des prêts à taux raisonnables pour permettre à des personnes qui ne pourraient faire ces réparations autrement, d'améliorer leur propriété de ferme.

Je vous remercie, chère Madame, de votre intérêt et de vos bonnes remarques et je suis heureuse d'avoir pu vous être utile dans le passé.

Q. — Je ne manque jamais de lire votre courrier, car je le trouve très intéressant.

Voici mon problème. J'ai décidé de peinturer mon salon, mais je ne suis pas certaine du choix des couleurs. Je vous envoie une coupure des tentures et du revêtement du plancher. Dans la première, la couleur est un peu plus claire; dans la seconde, le plancher est exactement pareil. Mon sofa et le fauteuil assorti sont dorés avec un petit fil d'une autre teinte. Un mur est en bois de teck. Que me conseillez-vous pour le plafond et les autres murs?

Qui aimerais savoir?

R. — Je regrette de ne pouvoir vous envoyer une réponse personnelle, chère Madame. Les règlements du courrier exigent que les correspondants envoient la modique somme de cinquante cents pour mon temps et les frais de poste, car ce qui n'est pas publié dans le journal n'est pas payé et le travail de Louise est fait en dehors du bureau. Comme votre lettre est d'intérêt général, et que je l'ai changé quelque peu sans trop en obscurcir le sens, j'espère que ma réponse vous satisfera.

Il me semble qu'avec votre mobilier, le mur décoratif le genre de plancher que vous avez, vous pourriez peinturer le plafond blanc et les murs soient bleu pastel ou d'eau beau vert pâle qui ferait ressortir les couleurs de tout ce qui sert à garnir votre salon.

Vos bonnes remarques m'ont vivement touchée et j'espère avoir l'occasion de vous être plus utile à l'avenir.

Q. — J'aime beaucoup la musique, mais je n'ai jamais eu l'occasion d'avoir de leçons. Croyez-vous que je puisse apprendre à jouer du piano? J'ai vingt-trois ans et mon mari dit que si je désire prendre des leçons, il m'achètera un piano. Je ne voudrais pas qu'il fasse une telle dépense si j'étais trop vieille. Merci. — **Jeune mariée.**

R. — Avant d'acheter un piano, il serait bon d'aller consulter un bon professeur qui vous dirait, si oui ou non, vous avez des aptitudes musicales. Ce n'est pas l'âge qui compte, mais le talent, la persévérance et la pratique. Si le professeur trouve que vous pouvez apprendre à jouer, il serait bon de louer un instrument pendant quelques mois, afin d'être bien certaine que vous allez persévérer. Ensuite, quand vous serez vraiment intéressée et que vous aurez commencé à faire des progrès, votre mari pourra vous offrir ce magnifique cadeau. Surtout, si vous commencez, ne vous découragez pas. Les premiers efforts ne rapportent pas toujours les résultats anticipés. Il vous faudra de la patience. Bonne chance.

LOUISE

Patron imprimé



Numéro du patron: 759

Prix: 35c

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Billet du jeudi

Indiens et Esquimaux du Grand Nord

Ceux qu'intéressent les solitudes glacées du Grand Nord les hommes qui y vivent de chasse et de pêche, leurs abris de neige durcie et leurs chiens de traîne, liront avec un plaisir renouvelé à chaque page le dernier ouvrage de Frison-Roche: **Peuples chasseurs de l'Arctique.** (1)

Ce qu'on appelle le Grand Nord n'est pas à la porte.

Il y a quelques années, descendant à l'aéroport de Frobisher Bay sur l'île de Baffin, le soussigné demanda où il serait possible de voir des iglous esquimaux.

A quatre cents milles plus au nord, fut-il répondu, et les moyens de transport pour s'y rendre sont rarissimes.

Frison-Roche, qui n'en est pas à sa première aventure en pays interdits au commun des gens, parcourut 2,000 kilomètres en traîneau tiré par des chiens, pour vivre dans la taïga des Indiens les plus isolés du monde, les terres stériles des Esquimaux.

Il y avait comme compagnon Pierre Tairraz, cinéaste de classe, qui revint de là-bas avec un film unique et des photos à la douzaine, dont un bon nombre illustrent le livre relatant leur expédition.

Les deux hommes vécurent là-bas pendant trois mois, de mars à juin, alors que le mercure oscillait autour de 30 degrés sous zéro.

• • •

Le récit de Frison-Roche n'est pas sans apporter du nouveau, et cela étonne au premier abord, car l'on se demande ce que peut offrir de neuf un pays où il n'y à à peu près personne et où, de façon générale, il ne se passe rien.

Cela étant, le moindre fait y prend plus d'importance qu'ailleurs, et l'homme y paraît d'autant grand qu'il est rare, d'autant plus original que chacun de ses gestes y est conditionné par son habitat et les dures conditions de son existence.

Hommes et femmes des neiges vivent de rien, souffrent du froid, ne mangent pas chaque jour à leur faim, s'empiffrent quand ils le peuvent, se serrent la ceinture, sans perdre leur bel humeur ni cette passivité qui confine au fatalisme.

La vie leur est dure, mais ils ne tenteraient pas un geste, individuel ou collectif, pour l'adoucir.

En face d'incroyables besoins, malgré le contact avec les blancs, les conseils et leçons en vue d'un bien-être relatif, des armes et des outils leur épargnant cent misères, ils continuent d'être indolents et imprévoyants, brûlant en une journée le salaire de deux semaines ou quatre (quand ils touchent), se rendent malades à manger quand les provisions abondent, jeûnent ensuite et ne prennent même pas la peine de chasser, dès qu'ils ont pour leurs chiens assez de viande gelée.

Cela vaut, dans l'ensemble, pour les Indiens comme pour les Esquimaux.

Rien ne compte pour eux, ni le temps ni l'argent, ni le contenu du garde-manger, ni la réserve de combustible, en regard de leur fantaisie.

Ils sont libres et le manifestent par leur indifférence totale à ce qui n'est pas leur bon plaisir.

Ils peuvent mettre deux jours ou deux semaines à parcourir un trajet donné, selon qu'ils décident de voyager quarante-huit heures d'affilée ou flânent des jours durant, sans motif ni raison.

• • •

Frison-Roche et son compagnon vécurent pendant trois mois auprès de ces individualistes, et ils notèrent au jour le jour, par la plume ou la caméra, l'imprévu des êtres et du paysage.

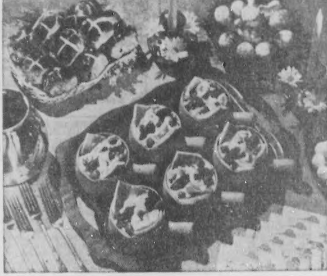
Ils y prirent aussi contact, de près ou de loin, avec les bêtes sauvages de l'immensité blanche: l'ours polaire et les phoques, l'Isatis ou renard blanc, le caribou et jusqu'à cet étonnant boeuf musqué, en qui l'on voit un ancien mammifère préhistorique n'ayant subi, depuis le Pleistocène, aucune transformation biologique.

Pierre Tairraz a pu filmer à loisir, non sans difficultés, un troupeau d'une trentaine de boeufs musqués — taureaux, vaches et veaux — dans diverses attitudes et jusqu'à leur groupement en hérisson, mâles et femelles formant cercle défensif autour des jeunes, têtes et cornes prêtes à attaquer.

Le livre de Frison-Roche, d'un intérêt incontestable, donne grande envie de voir les belles images animées de son co-équipier.

L'Illettré

(1) **Cercle du Livre de France, Montréal.**



Un buffet improvisé

Parents ou amis ne manqueront pas de vous faire une visite surprise durant l'année en cours. Vous voudrez alors les inviter à prendre le repas avec vous puisqu'il est facile, avec un menu approprié, d'improviser un repas substantiel et délicieux qui prolonge la joie des retrouvailles. Les oeufs à la crème fiesta conviennent parfaitement à ce genre de réception.

Ce plat ne requiert que des ingrédients de base, parmi ceux que vous avez toujours sous la main: des oeufs, des petits pois en conserve ou surgelés, du persil et du piment rouge en conserve, le tout ajouté à une Béchamel onctueuse et servi sur des triangles de rôties croustillantes. Des saucisses grillées — si vous en avez — rehausseront encore la saveur de ce plat complet en sol. Un jus de fruit comme entrée, des brioches réchauffées et du bon café feront dire à vos invités qu'ils étaient cordialement "attendus".

• • •

Oeufs à la crème fiesta

- ¼ tasse de beurre ou margarine
- 4 c. à thé d'oignon haché fin
- 1½ c. à thé de sel et poivre
- ⅓ tasse de farine enrichie
- 3 tasses de lait
- 2 c. à soupe de piment rouge en conserve, haché
- 8 oeufs durs, hachés
- 4 c. à thé de persil haché
- 1½ tasse de petits pois en conserve
- 6 saucisses grillées, à volonté
- 6 rôties de pain blanc enrichi

Fondre le beurre dans une casserole et y faire dorer l'oignon jusqu'à ce qu'il soit tendre. Ajouter sel, poivre et farine. Délayer le tout avec le lait et cuire sans cesser de remuer, jusqu'à épaississement. Ajouter le piment rouge, les oeufs durs, le persil et les petits pois. Ecroûter le pain, à volonté, et faire griller. Couper les rôties en quatre triangles et les déposer deux par deux sur le fond de chaque plat individuel. Verser une tasse de sauce aux oeufs dans chaque plat et garnir deux des côtés d'un triangle de pain grillé. Garnir d'une saucisse ou de paprika. Servir très chaud.

Quantité: 6 portions.

• • •

Boulettes de boeuf à la polynésienne

- 1 tasse de dés de pain frais
- 1 c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de poivre
- ¼ tasse d'oignon haché
- ½ tasse de lait
- 1 c. à soupe de sauce soya
- 1 livre de boeuf haché
- ¼ tasse de sucre
- 1½ c. à soupe de fécule de maïs
- ¼ c. à thé de gingembre moulu
- 1 tasse de jus d'ananas
- 2 c. à soupe de vinaigre
- 1 c. à soupe de beurre, ou margarine
- 1 boîte (8 onces) de saligots ("water chestnuts") égouttés et coupés en tranches de ¼"
- 2 boîtes (d'une livre) de fèves germées
- ¼ tasse d'oignon haché
- 1 tasse de piment vert haché grossièrement

Bien mélanger les miettes de pain, le sel, le poivre, l'oignon, le lait, 2 cuillerées à thé de sauce soya et le boeuf haché. Façonner en 16 boulettes d'environ 2 cuillerées à soupe chacune. Mettre dans une lèchefrite et cuire au four préchauffé de 350° jusqu'à ce que les boulettes soient dorées, soit environ 30 minutes. Mélanger le sucre, la fécule de maïs et le gingembre. Ajouter le jus d'ananas, le vinaigre, le reste de sauce soya et le beurre. Cuire à feu doux, sans cesser de remuer, jusqu'à épaississement. Ajouter les saligots et réchauffer. Mélanger les fèves germées, l'oignon et le piment vert et cuire à feu doux jusqu'à ce que l'oignon soit tendre. Jeter l'eau de cuisson. Servir les fèves germées sur les assiettes, disposer trois boulettes de viande sur chaque portion et napper de sauce.

Quantité: 5 portions.

Sachez donc vous aider

Savez-vous vraiment tirer partie de vous-même? Connaissez-vous vos possibilités au point de ne pas craindre de vous affirmer parfois? Et, d'autre part, connaissez-vous sagement vos limites afin d'éviter l'outrecuidance et le ridicule!

Votre "type"

Car il est incontestable que vous ayez un genre, un "type" bien à vous! Que la terre soit aussi pleine de gens tellement différents, demeure assez inexplicable, et s'il est quelque part un sosie qui soit le vôtre ou le mien, il faut admettre qu'on ne le rencontre pas souvent, et que toute la vie pourrait bien dévaler avant qu'on y arrive!

Votre "genre"

Si vous ne pouvez rien changer à votre type, vous pouvez cependant vous donner un genre, et peu de gens s'en privent! Encore faut-il choisir qui nous convienne, et le maintien, et la façon de se vêtir atteignent ici à une importance capitale. Des vêtements trop garçonniers, sur une femme de haute taille, risquent de lui donner l'air "gendarme"; d'autre part, une mignonne personne aura l'air aussi ridicule en adoptant le genre "petit gars" que le frou-frou primesautier.

Savoir-voir!

Une nouvelle mode est là, qui montre le bout du nez avant même que le printemps n'accueille les oiseaux! N'allez pas tout adopter inconsidérément, au nom du dernier cri! Le chic de l'heure peut n'être pas le vôtre! Les vêtements dont on vous a dit grand bien l'an dernier méritent considération, et il ne vous est pas interdit, au moment de renouveler vos atours printaniers, de rester fidèle, dans une certaine mesure, à la silhouette qui vous a déjà réussi! Méfiez-vous des révolutions drastiques, des couleurs atomiques: tout ce qui est exagéré est redoutable, et pas seulement en matière de mode!

Savoir plaire!

Bien des femmes y arrivent sans que cela leur coûte tellement cher! C'est l'affaire de l'amabilité, de la distinction, de la douceur des yeux comme de la lumière du sourire, et le plus coquet chapeau, comme la robe la plus élégante seront vite oubliés si vous n'y apposez le sceau de votre charme personnel, que vous soyez jeune ou moins jeune!

Françoise-L. Roy

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Le mystère des trois chênes

par René d'AGUY

NUMERO 3

— Vous devriez répondre à la plupart de celles-ci... Vous trouverez sans aucun doute quelque chose qui vous convienne.

Elle le quitta bientôt, en le rassurant sur son sort:

— Ne vous faites aucun souci, tout ira bien. Merci infiniment pour toute la peine que vous vous êtes donnée et pour la sympathie que vous me témoignez...

Dans sa voiture, elle jeta un coup d'oeil aux papiers que le notaire lui avait remis et sourit en les lisant: On demandait "une jeune femme capable et de bonne éducation, présentant bien, pour s'occuper d'une lady infirme", quelque part dans le Nord: on cherchait une personne avec des références de premier ordre, pour surveiller deux enfants... Une dame de la bonne société était désireuse d'entrer en relations avec une autre dame, pour lui confier la direction de son nouveau salon de thé...

En froissant les coupures entre ses mains, Anna haussa les épaules. Elle alluma une cigarette. En démarrant, elle murmura pourtant:

— Il est possible qu'un jour je sois obligée de m'intéresser à de telles offres... mais j'espère bien m'en sortir plus élégamment!

• • •

Si Robert Penworthy avait pu suivre sa jeune cliente, il eût éprouvé une série de chocs capables de l'amener à deux doigts de la tombe. Il aurait vu Anne arrêter son élégante voiture devant l'un des hôtels les plus sélects de Mayfair, puis y être accueillie avec la déférence due à la fille du généreux client qu'avait toujours été M. George Wayland. Le souvenir des pourboires munificents n'était pas près de s'effacer dans la mémoire du personnel, qui convergeait vers la nouvelle arrivante avec la rapidité du morceau de fer introduit dans le champ d'un puissant aimant.

Le Directeur du Westcherster lui-même vint à la rencontre d'Anne et lui souhaita la bienvenue dans une élégante courbette... Et tout, comme par le passé, fut aisé et rapide... Un petit appartement... le lunch dans sa chambre... le portier qui rangeait la voiture... la femme de chambre stylée... Nul problème, pour cette cliente qui payait bien.

En regardant le maître d'hôtel dresser le couvert, Anne, amusée ,se disait:

"Je voudrais bien voir changer la tête de tous ces gens, si je leur annonçais que je suis ruinée... Mais, comme je paierai ma note, ils resteront tous parfaits!"

Après le lunch, installée au bureau devant sa fenêtre, elle déchira successivement plusieurs feuilles du luxueux papier à entête, avant de se déclarer satisfaite de sa lettre:

"Mon cher Newton,

"Merci pour vos condoléances. Je suis désolée de n'avoir pas eu le temps et le courage d'y répondre plus tôt, mais vous comprendrez certainement ce que je ressens.

"Je séjournerai quelques jours au Westcherster; mon notaire exige ma présence pour toutes sortes de choses ennuyeuses.

"Si vous désirez m'inviter un jour pour le lunch, lancez-moi un coup de fil.

"Très sincèrement votre

"Anne Wayland."

— Ça devrait aller, murmura-t-elle. Cette lettre ne donne certainement pas l'impression d'avoir été écrite par une personne en train de se noyer.

Avec un petit rire, elle inséra la feuille dans une enveloppe, traça l'adresse: "Newton Abbey, Esq. The Daily Courier. Fleet Street" et sonna pour faire porter immédiatement la lettre à la poste. Puis, rêveuse, elle se demanda: "Cela va-t-il réussir?".

• • •

Deux jours plus tard, à une table du Ritz, un petit homme élégamment vêtu parlait à Anne Wayland. Newton Abbey, magnat de la presse, propriétaire du "Daily Courier", a, comme elle le lui suggérait, invité la jeune fille et il se met en frais pour lui plaire.

Cet important personnage, affligé à quarante ans d'une regrettable tendance à l'embonpoint, ressemble à un champignon: sa tête, manifestement, est trop grosse pour son corps pourtant replet. Avec un cryptogame, il a, d'ailleurs, une autre similitude: la rapidité de croissance... Abbey devint une puissance à Fleet Street avant même qu'on se fût bien rendu compte de son entrée dans le journalisme et il n'avait depuis lors cessé de pousser, écartant tout ce qui se trouvait autour de lui. Revenu d'Amérique avec la conviction que, pour gagner de l'argent, il faut au moins deux choses: beaucoup de publicité, et beaucoup d'indifférence aux sentiments d'autrui, il avait acheté le "Courier", qui courait rapidement à sa ruine, et lui avait insufflé une nouvelle vitalité.

Son équipe, très jeune, avait plus de cerveau que de coeur, plus de désir d'arriver que de délicatesse et le chef lui dictait une conduite visant uniquement aux résultats:

"Des nouvelles sensationnelles, à l'emporte-pièce, mordantes, un peu croustillantes... voilà ce que désire le public, et qu'il ne trouve pas chez nos concurrents. Nous le lui donnerons, en entrefilets très concis, en phrases lapidaires, faciles à retenir, que les gens se raconteront et qui passeront de bouche en bouche: "J'ai lu dans le 'Courier' que..."; voilà ce que je veux entendre partout... Les longs articles indigestes sont morts, personne n'a plus le temps de lire trois colonnes... Il faut donner un peu de tout, un peu à tout le monde... Ceux qui se soucient de savoir si les marécages seront drainés liront la presse spécialisée, mais bien plus de gens se rueront dans les kiosques pour demander notre journal, s'ils savent y trouver les impressions de la dactylo acquittée du meurtre de son patron, qu'elle a tué en défendant son honneur, ou la manière détaillée dont une star en visite à Londres a dîné avec un duc..."

Cet homme au cerveau lucide, en ce moment, disait à Anne:

— Vous prendrez bien un cocktail. Lequel? Savez-vous que vous êtes de plus en plus jolie...? Eh bien, j'espère que vous conservez "White Westons" et toutes les merveilles qu'elle contient!

Anne connaissait bien l'homme. Il l'avait demandé en mariage quelques mois plus tôt, et ses yeux montraient que ses sentiments, ou ses désirs, n'avaient pas changé. Mais il ignorait sa situation actuelle. Mieux valait la lui cacher. Elle répondit, d'un ton insouciant:

— Oh, qu'aurais-je fait d'une si grande demeure, pour moi toute seule?

Il répondit vivement:

— Mais vous pouviez m'épouser... Elle n'aurait pas été trop vaste pour nous deux! L'avez-vous déjà vendue?

Anne se mit à rire en disant d'un air détaché:

— C'est mon notaire qui s'occupe de cela... Vous pouvez lui faire une offre si vous voulez... Mais je ne crois pas que je vous accorderais ma main, même si vous étiez le maître de "White Westons". Nous ne nous entendrions pas du tout, j'en suis convaincue. Enfin, pour l'instant, je loge au Westchester. Je prendrai probablement un appartement en ville et ne conserverai qu'un pied-à-terre à la campagne. Je ne sais pas trop à quoi je vais occuper mes journées, désormais... Je pense parfois que je devrais essayer de faire quelque chose d'intéressant. J'en ai assez, de passer des heures oisives: j'oublierais sans doute plus aisément mon malheur si j'avais quelque occupation.

Elle appréciait l'humour de cette situation: ce qu'elle disait était vrai, en un sens, mais Newton ne pouvait pas deviner combien il lui importait, en réalité, de trouver comment gagner de l'argent. Et il lui répondit d'un ton sarcastique:

— Eh bien, il ne manque pas de moyens de perdre son argent... Un commerce de mode, un salon de thé, une boutique de fleurs? Que choisissez-vous pour engloutir rapidement quelques milliers de livres?

Elle savoura son cocktail avec un délicieux frisson. Le moment approchait où il faudrait jouer sa dernière carte. Elle se fit railleuse pour dire à Newton:

— Je vous aurais cru plus perspicace... Je ne ferai rien de tout cela. Figurez-vous que, quand je joue, je n'aime pas perdre... même si j'en ai les moyens. Je veux me prouver qu'au contraire je suis capable de gagner de l'argent par mon travail qui peut vous intéresser, Newton... Miseriez-vous sur moi?

Il la regarda avec un intérêt différent de celui qu'il lui avait jusqu'alors porté. C'était un regard d'homme d'affaires qu'il posa sur son invité lorsqu'il interrogea:

— De quoi s'agit-il, précisément? Je miserai, comme vous dites, si vous avez de bonnes chances de gagner... c'est mon principe!

— Oh, c'est une idée, seulement... Je fréquente la bonne société, je suis reçue partout où vos reporters, par exemple, n'entreraient pas. Je me propose de mettre sur le papier tous les papotages, les points, les bavardages et les scandales de Mayfair... Cela ne ferait-il pas, dans le "Courier" par exemple, un joli petit article? Si vous me payez cela ce que ça vaut, naturellement... je n'ai pas l'intention de travailler au rabais, mon vieux... Au fond, je ne suis pas obligée de vendre, si on ne me donne un bon prix...

Newton examina attentivement les yeux innocents, le calme visage. Anne bluffait et il s'en serait aperçu s'il avait pu sentir les battements impétueux de son coeur, mais l'apparence le trompa. Il déclara, après quelques secondes seulement de réflexion:

— Il faut d'abord prouver de quoi vous êtes capable... Il n'est pas donné à chacun d'écrire quelque chose d'intéressant, même si le sujet offre des possibilités. D'abord, quel serait votre prix? Je sais fort bien ce que je puis payer et si vous avez les dents trop longues, il ne pourra être même question de poursuivre la discussion.

L'homme avait complètement changé en un instant. Newton Abbey discutant d'affaires était une créature très différente de Newton Abbey invitant une jeune fille de la société à déjeuner au Ritz. Anne refusa de s'adapter et garda son air insouciant:

— Oh, vous savez, les questions d'argent, pour moi! Je ne veux pas travailler pour rien, par principe. Je pense que vingt guinées par semaine, pour un article...

Il précisa aussitôt, sans la laisser achever:

— C'est impossible, surtout pour une débutante. Je me demande si vous y songez sérieusement. Enfin, je vous pardonne parce que vous êtes très étrangère aux questions financières. Jamais vous n'obtiendrez cela, d'aucun journal, même pour la signature d'Anne Wayland. Mais voici ce que je puis vous proposer: Ecrivez-moi un article, cent lignes à peu près. Si vous avez du style, je vous en prendrai deux par semaine... disons pendant trois mois, et je vous donnerai cinq livres pour chacun. Je pourrai aussi vous confier des reportages et vous toucherez en plus vos frais de déplacement.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 5 sous par mot. Minimum, $1.00 — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 50B

A LOUER — St-Boniface, 458, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. 48-367-T.F.

A LOUER — Dans village, St-Malo, Man. Maison: 5 pièces, avec commodités de la ville, salle de bain. Soubassement à la grandeur. Grand jardin et verger. **S'adresser à Mme C. Massicotte Thuot, St-Malo, Man.** 50-389-50B-C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis moderne: 3 pièces, complètement meublé et privé. Possession: 1er avril. **Signaler: 233-3871.** 50-388-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher, poêle et réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. **Signaler: 247-4691.** 50B-415-1C.

A LOUER — St-Boniface. Deux chambres meublées, poêle et réfrigérateur. Pour une ou deux personnes qui travaillent. **Signaler: 256-2222 après 6 h.** 50B-414-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 500, rue St-Jean-Baptiste. Bungalow: 6 pièces, 3 petites chambres à coucher. Bonne cuisine et salle à manger. Chauffage: huile. Garage. Pour jeune couple ou personnes retirées. Loyer: $100 par mois avec bail. **S'adresser à 504, rue St-Jean-Baptiste.** 50B-410-1C.

DEMANDE D'ACHAT — Ferme pour culture mixte. Prix raisonnable. Bons grands bâtiments, centre canadien-français, pas trop éloignée de la ville de Winnipeg. **S'adresser à Antoine Payette, St-Lupicin, Man.** 50B-406-1P.

A VENDRE — Dans centre canadien-français. Garage avec agence d'automobiles. Bon chiffre d'affaires. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Boite 333, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.** 45-333-8-E.O.W.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et
Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
postez à:
Bureau des timbres pour missions, Boite R-, Chambre 504 - 272, rue Main, Winnipeg, Man.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

FLOWERLAND
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
Spécialité: Fleurs pour mariages
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

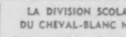
Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces



Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. **Signaler: 772-4977.** 26-347-T.F.

A VENDRE — Coffre-fort (Taylor) en bonne condition. Grandeur intérieure: 15" x 30" x 26"; coffret: 7" x 7" x 14" à l'intérieur, à clef. **S'adresser à La Caisse Populaire de St-Malo, St-Malo, Man.** 49-375-1C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 6 pièces, près école catholique française. Meilleure offre. Raison de vente: transféré. **Signaler: 233-4586, entre 6 h. et 8 h. p.m.** 48-373-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison: 5 pièces, toute neuve. 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Armoires finies acajou. Tuyauterie pour salle de bain au soubassement. $15,500. **Signaler: 253-0264.** 49-384-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison sur grand lot. 3 chambres à coucher, plus chambre et salle de récréation au soubassement. Habitée 3 ans. Chauffage: gaz. Vente privée. **Signaler: 452-0704.** 49-377-T.F.

A VENDRE — 469, rue St-Jean-Baptiste. Maison: 1½ étage, 3 chambres à coucher. Garage. Lot: 33' x 143'. Prix: $7,900. **Signaler: CHapel 7-8587.** 49-378-1C.

A VENDRE — Boulangerie avec équipement, dans village très prospère. Maison: 4 chambres à coucher. Eau et salle de bain. Bons termes. **S'adresser à La Caisse Populaire de St-Claude, Man., C.P. 75.** 50B-41-50BC.

A VENDRE — Magasin avec bureau de poste dans petit village canadien-français. Pas de concurrence. Propriétaire prend retraite. Prix très raisonnable pour paiement comptant. **S'adresser à Amédée Boulanger, Grande-Clairière, Man.** 50B-407-1P.

A VENDRE
Norwood à l'ouest du chemin Ste-Marie. Bungalow stuc: 5 pièces. Gaz. Garage pour 6 voitures. Grand lot. Autobus à la porte. **Signaler: GRover 5-0012.** 48-368-50B-C.

A VENDRE
St-Boniface — A l'est de la Seine. 2 maisons: 1) 3 chambres à coucher, 3 étages. Cuisine, salle à manger, salon. Soubassement. Possession immédiate. $8,500. 2) Bungalow: 3 chambres à coucher, cuisine, salon, soubassement. Possession: 1er mai. $6,-500. **Signaler: 256-5238 ou WHitehall 3-8003.** 50-392-50B-C.

A VENDRE
St-Boniface. Maison. Revenu mensuel: $135.00, plus logis: 5 pièces pour propriétaire. Taxe basse. Prix: $19,500. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire. **Signaler: 233-1316.** 50B-412-50BC.

A VENDRE
Dans centre du village St-Malo. Belle grande maison: 7 pièces avec grande cour et jardin d'une acre. Pour information, appeler Paul Cinq-Mars à 233-2001. 50B-409-3C.

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

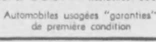
GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition



LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL-BLANC No 20

sollicite des demandes de la part d'enseignants qualifiés pour les grades 1 à 12 pour l'année scolaire commençant le 1er septembre 1967. Des positions seront disponibles à presque tous les grades élémentaires et pour la plupart des sujets au niveau collégial.

Les instituts collégiaux sont de 10 et 6 classes avec équipement moderne et sont situés dans des endroits bien établis à Elie et St-Laurent, Manitoba. Des écoles consolidées, municipales et autres sont situées sur des routes toute-saison dans un rayon de 20 à 60 milles de Winnipeg.

Echelle de salaire en voie de négociation.

Les demandes devront inclure tous les détails se rapportant aux qualifications, à l'expérience et aux références.

S'adresser à M. Oris J. Aquin, sec.-trés., C.P. 36, Elie, Man. 50B-405-1C.

A. G. DESAULNIERS REALTY
407, rue De la Morénie
St-Boniface
A VENDRE

St-Vital — Rue Portland. Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Garage. Prix: $7,500. Comptant requis: $500 ou $1,000.

St-Boniface — Maison: 8 pièces, soubassement complet. $10,500. Comptant requis: $1,000.

Appeler CEdar 3-5874 49-379-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Maison de famille ou de revenu: 6 pièces, 2 plomberies. Lot: 30' x 120'. Taxe: $165. Commodités payées. Prix: $10,900 ou meilleure offre.

526 acres — Ferme à grain. 45 milles au sud de la ville. 135 acres en "meadow fescue". Balance prête à semer. Bungalow: 4 pièces, graineries pour 10,000 minots. Propriétaire portera hypothèque. Aussi ferme laitière et pour animaux.

Avons besoin de maisons: 2 et 3 chambres à coucher, à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler
E. COLLETTE REALTY
85, rue Hill, Norwood
Téléphone: 233-2683 50-393-50B-C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12
A VENDRE

Rue Des Meurons — Jolie maison: 3 chambres à coucher, salle de récréation. Grand lot. Garage. Près autobus.

Norwood — Enfield Crescent. Duplex 4 et 4. Bon revenu.

Place Raymond — Maison: 4 chambres à coucher. Excellente condition.

Rue Eugénie — Maison: 7 pièces. Gaz. Seulement $9,600.

St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 ans. 4 chambres à coucher, salle de récréation.

Rue Braemar — Grande maison de famille: 9 pièces. Récemment décorée.

Enfield Crescent — Duplex: 3 et 3. Toujours loué.

Parc Windsor — Bungalow: 3 chambres à coucher. 6 ans. Près école Béliveau.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977 47-361-50B-C.

A VENDRE

RUE BERTRAND
Duplex: 4 et 4 avec salles de bain individuelles. Près hôpital. $1,-500 comptant. Balance facile.

ISLE-DE-CHENES
Ferme: 400 acres toutes en culture. Maison moderne: 9 pièces. Etable: 116' x 32'. Eau courante. Prix réduit. Raison de vente: santé.

ST-VITAL
Boul. Sunset. Maison: 1½ étage, 2 plomberies. Tuiles sur plancher du soubassement. Garage attenant. Grand lot, piscine pour enfants. Prix bien raisonnable.

ISLE-DE-CHENES
Grand lot de coin pour construire maison. Près église. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Stuc. Garage. Prix réduit à $9,500, avec $3,500 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876 47-353-T.F.

Fairhaven REALTY
232, angle Sherbrook et Broadway
Winnipeg
Agents d'immeubles — assurances
emprunts hypothécaires
maisons N.H.A.
selon vos spécifications
Achetons, vendons, échangeons
Service rapide et courtois
Communiquez avec notre représentant français
Ronald Lachance
Téléphones:
Bureau: 774-2483 - Rés.: 475-1773

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 256-4791
251, avenue Dussault
St-Boniface

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH SAINDON, late of the Postal District of Richer, in Manitoba, Labourer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 30th day of April, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 21st day of March, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the administratrix.

ON DEMANDE INSTITUTRICE

Pour "Maternelle" de langue française. **Ecrire à: Commission Scolaire, Ecole Mathieu, 2517, 25e avenue, Regina, Sask.** 50-387-50B-C.

ON DEMANDE

Instituteur, marié ou célibataire pour école indienne du nord-ouest de l'Ontario. 16 élèves aux grades élémentaires. Logis complètement meublé. Base de salaire: $3,400, plus allocation d'isolement: $800. Position ouverte en mars. **Ecrire à: C.P. 348, Red Lake, Ontario. Téléphone: 474.** 50B-416-50BC.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GRAVELBOURG

désire un principal, bilingue, pour les divisions 3 et 4, commençant en septembre 1967. Personnel de 14 professeurs. Edifice moderne. Position ouverte jusqu'au 31 mars 1967. Salaire: classe 5, $6,000 à $9,000, plus surveillance. **S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask.** 47-358-50B-C.

LE DISTRICT SCOLAIRE DE BONNYVILLE

Requiert: 1 Principal pour l'école élémentaire Notre-Dame; 1 Principal pour l'école intermédiaire Notre-Dame. (Les demandes pour les positions susmentionnées seront acceptées jusqu'au 3 avril.)

Enseignants pour postes vacants au niveau élémentaire.

Enseignants bilingues et non-bilingues acceptables.

Les postes administratifs furent créés par la Commission afin de compléter l'organisation administrative.

L'échelle de salaires pour 1967-68 est en voie de négociation.

S'adresser à:
T. A. Tréteau, surintendant,
C.P. 279,
Bonnyville, Alberta.
Téléphone: 836-3764. 50B-408-1C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

Norwood — Duplex ultra-moderne, 4 ans. 5 et 4 pièces. Garage double. 2 chauffages. $6,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Rue De la Morénie. Près écoles. Maison: 4 pièces. Garage et boutique. Lot: 50' x 120'. $9,400, à termes.

St-Boniface — Rue Desautels. Seulement $18,000. Immeuble-appartements: 4 logis de 3 pièces avec salles de bain. Chauffage eau chaude. Taxe basse. Revenu mensuel: $260. Hypothèque à 7% portée par propriétaire.

St-Boniface — Rue Valade. Maison de rapport: 9 pièces, plus 2 pièces au soubassement. Revenu mensuel: $290. Chauffage: gaz. Montant substantiel comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Bertrand. $8,200. Bungalow non moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Chauffage moderne: gaz. $1,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Rue Desautels. Duplex: 4 et 3. Entrées et salles de bain privées. Garage double. Bon revenu. Prix très raisonnable. Termes faciles.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143 47-360-50B-C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

ST-VITAL
Grande maison. Idéale pour famille. 4 chambres à coucher, plus grande salle de récréation. Très propre et en parfaite condition. Grand lot clôturé. Garage. Prix très attrayant.

RUE BRAEMAR
Maison très attrayante: 6 pièces, 3 chambres à coucher plus chambre supplémentaire au soubassement. Salle de bain au 1er. En très bon état. Beau lot et garage. Prix raisonnable.

NORWOOD (flats)
Jolie maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Nouveau chauffage, eau chaude: gaz. Fenêtres: aluminium. Nouveau stuc, etc. Le tout en très bon état. Site idéal. **Plein prix: $11,-900.**

RUE BERTRAND
Maison 6 pièces: 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Bon soubassement. Garage. Prix raisonnable: $10,900.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartements: 14 logis. Construction: brique. Très bien situé. Tout loué. Comptant requis minime.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927 47-362-50B-C.

Vente de soldes de "Siding" d'aluminium
A vil prix
Stock régulier — choix de couleurs
Ne requiert jamais de peinture
à l'épreuve des bosselures, de la grêle et du feu
Coût pour bungalow moyen $300.00
Appelez 775-0525
ou écrivez à
M. J. Choiselat & Sons
702, rue Garfield, Winnipeg 10, Man.
ou à Mid-West Storage — M. Geo. Schick
1845, ave Sargent, Winnipeg 24, Man.

Décès

M. KORYLUK (CARLOW)

Le dimanche 26 mars, à l'hôpital Princess Elizabeth de Winnipeg, est décédé à l'âge de 73 ans, M. Michael Koryluk (Carlow), époux d'Anna Koryluk, de Ste 9, 631, avenue William, à Winnipeg.

Né en Pologne, M. Koryluk vint au Canada vers 1909 et demeura à Montréal avant de s'établir à Winnipeg en 1934. Il fut au service de la maison D. Cohen and Sons Furriers pendant près de 30 ans, jusqu'à sa retraite en 1963.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil un fils, Michael, à la maison; trois frères et une soeur, en Pologne.

Les prières furent récitées à 8 h., le mardi soir 28 mars, au salon funéraire Kerr et le service eut lieu à l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg à 10 h. mercredi matin. L'inhumation se fit dans la section Assomption du cimetière Chapel Lawn de Winnipeg.

Dans plusieurs des nouveaux pneus aujourd'hui, il y a une "barre d'usure" qui s'y trouve incorporée. La barre se voit quand la semelle est réduite à 2/32e de pouce, ce qui indique qu'il est temps de remplacer le pneu usé. Une semelle de moins de 2/32e de pouce peut provoquer des glissements inattendus, dit le Conseil canadien de la sécurité routière.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexperimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour
les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ON DEMANDE SURINTENDANT

Des demandes écrites pour le poste de Surintendant de l'éducation pour la division scolaire Rivière-Seine no 14 seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 h. de l'après-midi le 15 avril 1967.

Les candidats devront posséder: un diplôme universitaire reconnu, plus un B. Ed. Au moins cinq années d'expérience dans l'enseignement. Un certificat valide de principal ou son équivalent. La capacité de préparer des données, rapports, analyses, etc. Et d'initier des projets originaux se rapportant au programme des écoles et à d'autres sujets éducatifs.

Fonctions: Commenceront aussitôt que possible, ou plus tard le 1er juillet 1967.

Salaire: Selon expérience et qualifications. On devra soumettre les noms de trois références avec les demandes.

S. Bisson,
Secrétaire-trésorier,
Division scolaire
Rivière-Seine no 14,
Ste-Anne, Man.



vous rappelle que . . .
vous pouvez prendre vos repas en toute tranquillité dans la
SALLE à MANGER WEDGEWOOD
où les mets que l'on sert sont savoureux.
Ecrivez ou téléphonez
St. Regis Hotel
285, rue Smith
Code régional 204, WH 2-0171
Winnipeg 1, Man.

Pour tout achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience dans l'achat et la vente d'immeubles.
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

ON DEMANDE 10 FILLES!
Pour apprendre le métier de coiffeuse
Plan de paiement: après graduation
Bon nombre de situations disponibles
Voici ce que le cours "Pollock" fera pour vous.
- Vous fournira l'entraînement spécifique requis pour un emploi à plein temps, un bon salaire initial et toute chance de promotion.
- Vous placera bien avant celles qui cherchent à entrer dans le monde des affaires sans autre diplôme que celui de 12e année.
- Vous permettra de vous associer à d'autres jeunes qui, dans la vie, tendent à un but bien déterminé.

Apprenez une profession plaisante, pleine de dignité et qui assure des salaires élevés. Les classes sont sous la direction de M. M. Pollock.
Ecrivez ou appelez aujourd'hui!
CLASSES DU JOUR OU DU SOIR!
Les demandes n'ont jamais été aussi nombreuses
POLLOCK SCHOOL OF BEAUTY CULTURE
244, rue Smith, Winnipeg • Téléphone: WH 2-0606
118, 10e rue, Brandon, Manitoba — Téléphone: PA 9-4610

COURS DE CONVERSATION ITALIENNE
pour commençants
United College
515, avenue Portage
Wesley Hall, pièce 108
Tous les lundis durant avril et mai,
3 heures durant, de 7 h. 30 à 10 h. 30 p.m.
La Société "Dante Allighieri"
Inscription au local.



Comment aimeriez-vous être en affaires à votre propre compte, sans investissement sauf votre temps et votre habileté? Pas de plafond sur vos revenus.

Si vous avez les qualifications voulues, cette position offre une carrière permanente et la sécurité financière.

Nos tests d'aptitude vous aideront à décider si oui ou non cette carrière vous convient.

Pour fixer un rendez-vous, signalez 947-0341 ou écrivez à:
E. M. MARCHAND
Gérant de Succursale Fidelity Life Assurance Company
500 — 373, avenue Broadway, Winnipeg 1

Epargnez 50% sur "Siding" d'aluminium
Posez-le vous-même
Cette offre est pour le mois d'avril seulement
Bungalow moyen — $700.00
Appelez 775-0525
ou écrivez à
M. J. Choiselat & Sons
702, rue Garfield, Winnipeg 10, Man.

Salle de réceptions du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements: Marcel Marcoux — 233-4285
Réservations: Omer Malo — 233-5710

LA DIVISION SCOLAIRE DE ST-BONIFACE No 4

On sollicite des demandes immédiates pour des positions dans l'enseignement pour le semestre d'automne.

Des enseignants sont requis aux niveaux élémentaire, intermédiaire et supérieur. Des enseignants sont requis pour tous les sujets académiques, ainsi que pour la musique, la culture physique, les arts industriels, l'orientation, la bibliothèque, préparation à l'entrée aux écoles d'arts et métiers, aux cours commercial, d'économie domestique et pour des classes d'attardés éducables.

On a besoin d'enseignants bilingues (français-anglais) à tous les niveaux.

La situation de directeur de musique est disponible.

Cédule de salaire:

	Cl. I	Cl. II	Cl. III	Cl. IV	Cl. V	Cl. VI	Cl. VII
Minimum	$4,000	4,500	5,000	6,000	6,500	6,800	7,700
Intermédiaire	$4,840	5,700	6,500	8,220	8,900	9,440	10,280
Maximum	$5,400	6,500	7,500	9,700	10,500	11,200	12,000

Les enseignants entrant en fonction après le 1er juillet 1967 procéderont à l'échelon suivant sur la cédule des salaires le 1er janvier 1969.

Rétribution:

Classes I et II	Moins de 3 ans—Minimum	3 à 5 ans—Intermédiaire	6 ans ou plus—Maximum
Classe III	Moins de 4 ans—Minimum	4 à 7 ans—Intermédiaire	8 ans ou plus—Maximum
Classes IV-VII	Moins de 4 ans—Minimum	4 à 8 ans—Intermédiaire	9 ans et plus—Maximum

Bénéfices spéciaux:

L'allocation de directeur est de $600 en plus du salaire comme enseignant.

Les spécialistes en beaux-arts, musique, culture physique, cours commercial, arts industriels et aux classes pour les attardés éducables seront désignés à la Classe III, à moins qu'ils ne possèdent un diplôme universitaire.

Les détenants de certificats techniques permanents ou de certificats industriels permanents pourront atteindre un maximum spécial en Classe III de $7,900. On demande aux candidats possédant de l'expérience, y compris ceux qui ont déjà fait leur demande, d'être présents pour une interview du 28 au 31 mars inclusivement, entre 9 h. du matin et 5 h. de l'après-midi, aux bureaux de la Commission scolaire, 224, boul. Provencher, St-Boniface.

Le Surintendant,
C.P. 99, St-Boniface,
233-3481



DE NOTRE COLLECTION DE "COMPLETS JOYAUX"

Gris Perle!

Radieux et rayonnant avec les propres coloris de la Nature. Notre couleur en vedette pour le printemps. Elégamment reflété avec un lustre étincellant et riche dans ces beaux complets Glentest. Confection de qualité par les artisans de Progress Brand — point par point.

$105.



Confection
Progress Brand
CHEZ HUOT
200, avenue Provencher
Tél.: 247-3795